

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Cernier, Neuchâtel, Saint-Imier, Saignelégier

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 952 114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

0

opinion

Pour la gloire de Dieu?

Vieille terre bosselée de dolmens et de menhirs, l'Irlande patauge encore dans la tourbe et dans l'ère mégalithique.

Ce week-end, les protestants y ont témoigné de leur obscurantisme en injuriant les catholiques et en les cailloutant au cours d'un de leur rituel défilé.

Tout aussi ancrés dans les préjugés «khomeinistes» de leur clergé, à fin juin, les catholiques avaient montré, en refusant une loi très modérée sur le divorce, qu'ils s'obstinaient à ne pas vouloir de paix...

Sur leurs rochers, les habitants de la verte Erin aiment à graver ou à peindre «Christ est mort pour nos péchés».

C'est, sans doute, dans leurs esprits embués par les brumes de la passion ou les vapeurs de l'alcool, la raison pour laquelle ils continuent, avec amours et délices, à se trincer entre frères chrétiens. Ayant la foi, ils se supposent lavés de tout crime par le sang de l'agneau mystique...

Le premier ministre britannique Mme Thatcher et le premier ministre de Dublin, M. Fitz Gerald avaient pourtant établi, en novembre dernier, un accord intelligent. Il donnait à l'Eire un droit de regard sur les affaires de l'Ulster, sans vexer les réformés.

Pour la première fois depuis des siècles, on entrevoyait qu'un olivier pourrait pousser en Irlande...

Allez faire comprendre à des fanatiques que le principe qui devrait les mouvoir est renfermé dans ces simples mots: «Aimez-vous les uns les autres!»

Des Papous ou des Samoyèdes en seraient plus tôt convaincus!

Pionniers des conversions au christianisme en Europe, les Irlandais ne considèrent plus la croix que comme deux bâtons croisés.

Dommage pour le brave Fitz Gerald et le leader des catholiques modérés d'Irlande du Nord, John Hume!

Ayatollahs et mollahs de leur Ile ne pensent qu'aux combats. Leurs saints ne mènent qu'aux massacres!...

Ces mots de O'Casey, un de leurs plus grands écrivains, reviennent à la mémoire: «Ce pays est devenu fou. Au lieu de compter les grains de leurs chapelets, les gens maintenant comptent des balles; leurs «ave maria» et leurs «pater noster», ce sont des bombes qui éclatent. Leur Credo: je crois au fusil tout puissant créateur du ciel et de la terre. Et tout ça pour la gloire de Dieu et l'honneur de l'Irlande!»

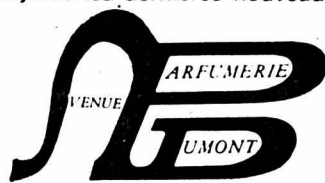
Pauvre honneur! Pour les protestants et pour les catholiques irlandais qu'il est navrant d'en être resté à l'intégrisme du Proche-Orient.

Willy BRANDT

PRESTIGE DES GRANDES MARQUES

Pour votre beauté et votre élégance
Produits de beauté - Parfums
Accessoires signés - Foulards
Lunettes - Sacs
Parapluies

Toujours les dernières nouveautés



Av. Léopold-Robert 53

Ulster: les intégristes s'affrontent

Après une nuit de violents affrontements entre catholiques et protestants en Irlande du Nord, des milliers d'Orangistes (protestants) ont défilé dans le calme samedi matin dans l'ensemble de la province de Portadown, sous la surveillance de nombreux policiers, pour commémorer la victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques au XVIIe siècle.



Quand donc l'Ulster trouvera-t-elle la paix? En 1969, c'était déjà la même violence (photo arch.)

Les forces de police et les unités de l'armée avaient prévu cette année des mesures de sécurité exceptionnelles pour éviter tout affrontement entre catholiques et protestants, en particulier autour de Portadown (40 kilomètres au Sud-Ouest de Belfast) où devaient avoir lieu plusieurs des 18 défilés.

Les protestants avaient menacé de transformer cet anniversaire en une manifestation de protestation contre la politique britannique en Ulster. Les protestants, majoritaires en Irlande du Nord, sont totalement opposés à l'accord signé en novembre 1985 entre Londres et Dublin, qui confère un large pouvoir au gouvernement irlandais à majorité catholique sur les protestants irlandais.

Les défilés se sont finalement déroulés sans incident. Les responsables municipaux

avaient décidé de multiples changements de parcours pour éviter les quartiers catholiques.

Près de 1500 Orangistes - entourés de voitures blindées, d'un millier de policiers et de près de 1000 soldats de l'armée -, ont participé à Portadown aux cérémonies célébrant l'anniversaire de la victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques en 1690. En costumes de ville, avec chapeaux melon et parapluies, ils ont traversé sans encombre le quartier catholique de Garvagny Road.

Dans le centre de la ville, quelques Orangistes aux cris de «Police traître à la

cause protestante» ont lancé des bouteilles et des pierres sur les forces de l'ordre. Celles-ci sont restées de marbre et la manifestation a poursuivi son chemin.

Les cérémonies commémorant la victoire de Guillaume d'Orange avaient été précédées de violents combats entre jeunes protestants et policiers, à coups de cocktails Molotov et de pierres dans les quartiers de Belfast.

Au nord de Belfast, des coups de feu sur une voiture de police avaient blessé vendredi deux passants. A Portadown, catholiques et protestants se sont violemment opposés dans la soirée et la nuit de vendredi. Des pierres ont été lancées sur des habitations catholiques, sans faire de dégâts importants.

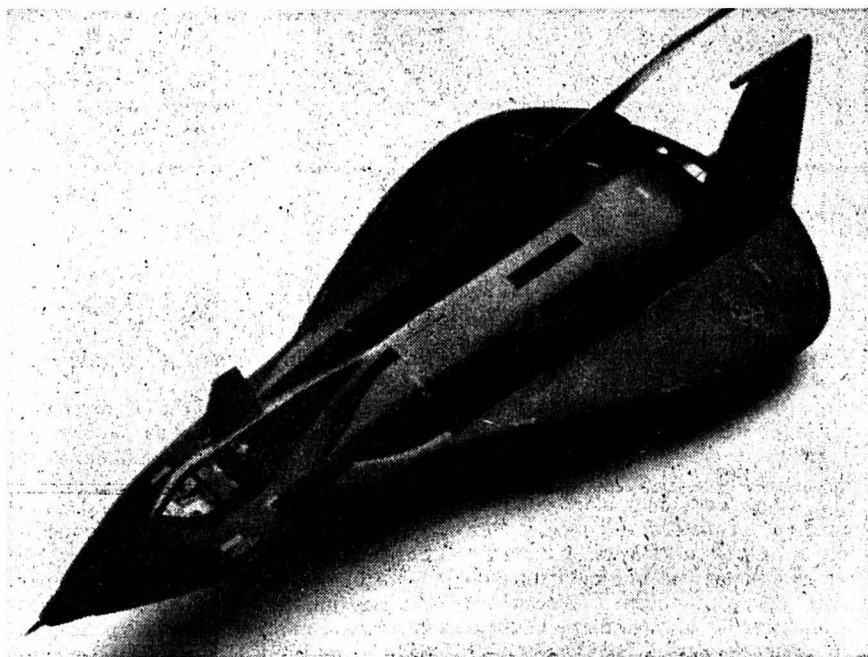
Les forces de l'ordre ont dû tirer plus de 150 balles en plastique à Portadown et recourir à l'usage de vraies balles à Belfast pour rétablir l'ordre.

Plus de cent personnes, dont 78 policiers, ont été blessées, et 90 personnes arrêtées depuis vendredi soir au cours de différents incidents dans l'ensemble de l'Ulster. (ats, afp, ap)

Violences en Inde

Deux jeunes musulmans ont été brûlés vifs dimanche par une foule déchaînée dans un hôpital d'Ahmedabad où les émeutes religieuses qui font rage depuis cinq jours ont déjà fait 38 morts. Le bilan total dans l'état du Goudjerate est de 49 tués. (ats, reuter)

Californie: chute d'un mystérieux avion



Un avion militaire américain, qui pourrait être un appareil expérimental de type «invisible», s'est écrasé en Californie, tuant son pilote et déclenchant un incendie dans le Parc national de Sequoias. Notre béline AP montre l'avion supersecret, qui est vraisemblablement un F-19 Stealth.

Entre Chiites et Espagnols On se fait des grâces

Deux Chiites graciés samedi par le gouvernement espagnol, alors qu'ils purgeaient une peine de 23 ans de prison pour tentative d'assassinat d'un diplomate libyen, ont été libérés dimanche matin de la prison d'Alcala-Meco près de Madrid.

Leur grâce semble liée à la libération en février au Liban de trois employés de l'ambassade espagnole à Beyrouth, qui avaient été enlevés le 17 janvier par des extrémistes chiites alors qu'ils se rendaient en voiture de l'aéroport à l'ambassade. Leur libération avait été réclamée en échange de celle des trois otages espagnols. (ap)

Chirac aux obsèques de l'inspecteur Basdevant «Le terrorisme est une gangrène»

Hommage à la police, fermeté face au terrorisme. Près des gardiens de la paix en uniforme, dans la cour de la Préfecture de police de Paris le premier ministre Jacques Chirac a prononcé samedi matin, devant un auditoire ému, tendu, un vibrant hommage au chef inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant, tué mercredi dans l'attentat à la bombe qui a ravagé l'un des locaux de la police judiciaire parisienne.

Le premier ministre, qui avait tenu à présider lui-même aux obsèques du chef inspecteur, promu commissaire principal «à titre posthume», a rendu un hommage appuyé à ce «policier exceptionnel», membre de la Brigade de répression du banditisme et tué par une bombe déposée par Action directe.

Mais au-delà de Marcel Basdevant, c'est tous les policiers, «les plus menacés», ceux qui sont «notre premier rempart» que Jacques Chirac a salué: «Ils doivent être aimés plus que d'autres et respectés». M. Chirac a également rappelé sa «totale détermination à résister au mal», le terrorisme, cette «mortelle gangrène pour notre pays comme pour les démocraties».

Visiblement ému par le chagrin de la famille Basdevant, s'adressant directement parfois à la femme du défunt, le maire de Paris a dénoncé la mort «la plus haïssable», celle des «assassinats à l'aveugle, veules et anonymes» qui «sans cesse frappe des innocents».

Sur une tribune drapée de noir, entouré du ministre de l'Intérieur et de celui de la Sécurité publique, MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud, et de plusieurs hauts-fonctionnaires de la police, le chef du gouvernement a rappelé que l'attentat de mercredi, revendiqué par Action directe avait fait 17 blessés, parmi lesquels deux policiers qui luttent toujours pour la vie. (ap)

SPORT Swiss Open de tennis à Gstaad Stadler la tête haute



Le Suédois Stefan Edberg a remporté hier à Gstaad, le Swiss Open de tennis. En finale, il a logiquement battu le Suisse Roland Stadler. Mais ce dernier est tombé la tête haute.

● LIRE EN PAGE 9



météo

Suisse romande, le temps redeviendra ensoleillé. Isotherme zéro degré vers 3200 m.

Suisse alémanique, éclaircies en plaine, encore nuageux en montagne.

Sud des Alpes, nuageux, averses ou orages possibles.

Evolution probable: mardi encore assez nuageux dans l'est, sinon ensoleillé. Plus chaud. Dans la seconde moitié de la semaine, nuages plus abondants et tendance aux orages.

Lundi 14 juillet 1986
29e semaine, 195e jour
Fête à souhaiter: Bonaventura

	Lundi	Mardi
Lever du soleil	5 h 51	5 h 52
Coucher du soleil	21 h 25	21 h 24
Lever de la lune	13 h 37	14 h 55
Coucher de la lune	0 h 32	0 h 50
PQ	22 h 10	

sommaire

Jeux
MAGAZINE Page 4

R

région

Dans le Jura
Un motard se tue

Dans le canton de Berne
succès de l'initiative
«100.000 francs,
c'est assez»

PAGE 11

MONDE

E

entre autres

L'avenir est dans le polype

Gerald Ford, terne et mou. Jimmy Carter, crédule et indécis. Ronald Reagan, flambeur et moralisateur.

Elle n'est pas brillante, la liste des locataires de la Maison-Blanche qui ont succédé à Richard Nixon.

Opportuniste, peu scrupuleux, il fut le meilleur président que les Etats-Unis aient connu depuis fort longtemps.

Reagan doit être du même avis, puisqu'il consulte régulièrement celui que le scandale enroba de boue. Nixon se trouve actuellement à Moscou, «pour une mission d'information privée». Privée de toute officialité, mais suivie de près par Ronnie.

Disciple de la négociation discrète, de longue haleine, Nixon doit sa condition de conseiller privilégié aux résultats qui ont ponctué son mandat: façonnage de la détente, et rapprochement sino-américain.

Une belle revanche que ce statut, qui conforte l'envergure du personnage. Et renvoie dans le miroir celle, amoindrie, de l'actuel président.

Il n'est pas sûr que Reagan, d'ici quelques années, bénéficie de pareilles marques de confiance.

La postérité risque de l'engloutir sans autres formes de procès, ne retenant de lui que sa passion du cheval, et les polypes qui phagocytent ses intestins.

Pascal-A. BRANDT

France: extrémiste basque expulsé

Domingo Iturbe Abasolo, dit Txomin, 39 ans, réfugié en France depuis 1969, considéré comme l'idéologue et le chef historique de l'organisation indépendantiste basque ETA militaire, a été expulsé vers le Gabon, a-t-on appris dimanche de bonnes sources à Bayonne.

Txomin a téléphoné à sa femme dans la nuit de samedi à dimanche depuis un aéroport français pour lui faire part de son départ. Cette dernière vit avec ses enfants dans les Pyrénées atlantiques.

Le numéro un présumé d'ETA militaire, condamné à trois mois de prison par le Tribunal correctionnel

de Bayonne pour non-respect d'arrêté d'assignation à résidence, était incarcéré à Gradignan (Gironde).

Judi, il a été présenté au Tribunal de Bordeaux devant le juge d'application des peines où une assignation à résidence de 48 heures pour Paris lui a été signifiée. Depuis lors, la rumeur de son expulsion de France circulait avec insistance dans les milieux autorisés.

Entre 1969 et 1975, Txomin a échappé à quatre attentats dans la région de Bayonne. La police espagnole n'a jamais pu prouver sa participation directe à une action terroriste. (AP)

Après le hold-up de Saint-Nazaire

Une piste qui semble sérieuse

Trois personnes ont été interpellées vendredi en France et en Belgique dans le cadre de l'enquête sur le hold-up de la Banque de France à Saint-Nazaire le 3 juillet dernier et inculpées de recel d'argent de provenance inexpliquée.

Pour l'instant, rien ne permet d'établir que les 7,4 millions de francs français découverts dans des coffres bancaires en Belgique proviennent de ce hold-up, ou de celui commis le 4 mars contre une autre succursale de la BDF à Niort. Les trois personnes arrêtées sont respectivement Jean-Michel Zabronski, Idir Hamdi, tous deux incarcérés à Paris, et un certain Boudier, arrêté en Belgique.

Au cours de cette même opération, accompagnée de perquisitions dans les milieux de la pègre, les policiers français ont eu l'occasion de retrouver des tableaux volés et d'interpeller une quin-

zaine de personnes recherchées dans le cadre de diverses affaires criminelles.

Le hold-up de Saint-Nazaire est l'un des plus importants jamais commis en France et a rapporté quelque 88 millions de francs français (environ 22 millions de francs) à ses auteurs. Celui de Niort s'était élevé à 29 millions de francs français, dont 2,5 millions avaient été retrouvés le 17 avril à l'occasion d'une rafle dans les milieux d'extrême-gauche consécutive à une tentative d'attentat contre le vice-président du Conseil National du Patronat Français (CNPF), M. Guy Brana. (ats, apf)

Grandes manœuvres libyennes

La première phase des manœuvres libyennes a commencé samedi dans le golfe de Syrte, au large des côtes libyennes, a annoncé dimanche l'agence de presse libyenne JANA reçue à Paris. Au cours de cette première phase, des «objectifs ont été détruits par des tirs de missiles».

Il faut remarquer que ces manœuvres coïncident avec des manœuvres aéro-navales américaines qui ont lieu, au large des côtes libyennes. La coïncidence tend à montrer, sans doute, que Tripoli ne se laissera pas intimider et que le colonel Kadhafi, diminué physiquement ou non, reste une force sur laquelle il faut compter.

Willy BRANDT

Dans une ville du sud de l'Espagne Trente-deux maisons de gitans incendiées

Des habitants de Martos, une ville du sud de l'Espagne, ont mis le feu à 32 maisons d'un quartier essentiellement habité par des gitans à la suite de heurts entre des membres des deux communautés, a révélé dimanche la police espagnole.

Les heurts s'étaient produits dans la soirée de samedi à la suite d'une altercation dans la rue.

Les 32 maisons incendiées ont été entièrement détruites, la plupart des gitans se sont enfuis avec leurs enfants et leurs biens.

Les assaillants devaient par la suite organiser une manifestation devant la mairie, accusant les autorités de faire preuve de favoritisme envers les gitans à qui ont été fournis protection policière et abris temporaires.

Martos avait déjà été le théâtre de heurts à caractère raciste entre Espagnols et gitans.

Le gouverneur de la province de Jaen, Francisco Rodriguez, a annoncé que des arrestations seraient opérées à la suite de l'attaque contre le quartier gitan.

(ats, reuter)

Le Caire: procès de policiers mutins

La Cour suprême égyptienne a ouvert dimanche un second procès de conscrits de la police inculpés de mutinerie en février au Caire, et a rejeté une demande de libération présentée par les avocats.

La Cour a ajourné les audiences au 5 octobre pour donner à la défense le temps d'étudier les détails de l'affaire. Les trois juges avaient déjà ajourné samedi au 4 octobre le procès de 104 autres conscrits.

A la suite des deux jours d'émeutes au

cours desquelles 107 personnes avaient été tuées et 700 personnes blessées, 1236 personnes ont été inculpées. Les dégâts ont été estimés à plus de 260 millions de francs.

Ces émeutes, les plus graves pour la sécurité de l'Egypte depuis l'assassinat en 1981 du président Sadate, avaient été déclenchées par la rumeur d'une prolongation à quatre ans du service des conscrits dans la police de sécurité.

(ats, reuter)

Le sort de la Cisjordanie Arafat propose

Le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, a estimé dans un entretien publié par le magazine ouest-allemand «Der Spiegel» que la Cisjordanie occupée par Israël depuis 1967 devrait être administrée par les Nations Unies, une étape selon lui vers le règlement du conflit proche-oriental.

«Je propose pour la première fois que ce territoire palestinien occupé soit transmis aux Nations Unies», affirme M. Arafat. «Je suis prêt à fournir toutes les garanties de sécurité. La seule chose que je désire est que mon peuple dispose enfin d'un endroit pour vivre libre...» (ap)

Aux Philippines Dix nonnes enlevées

Des hommes armés ont enlevé vendredi dix religieuses carmélites dans un couvent isolé du sud des Philippines, a annoncé la prieure du monastère, Mère Lois Mary, qui a dit ignorer où elles avaient été emmenées.

Le couvent est situé sur une colline à Marawi, capitale de la province de Lanao del Norte, à 800 km au sud-est de Manille.

Par ailleurs, un missionnaire protestant américain a été enlevé samedi à Marawi, dans l'île de Mindanao (sud des Philippines) (ats, apf, reuter)

SUISSE

Rien ne va plus dans les justices de paix vaudoises Les greffiers font feu de tous frais

Rien ne va plus dans les justices de paix du canton de Vaud, ces tribunaux civils aux pouvoirs limités disséminés dans des petits arrondissements. Il est apparu au fil des dénonciations et des enquêtes pénales de ces derniers mois que des greffiers avaient tendance à gonfler les émoluments et les notes de frais réclamés aux justiciables. L'opération paraissait rentable. L'un des greffiers inculpés avouait même un traitement annuel supérieur à trois cent mille francs.

Ces «magouilles» ont été relevées dans les justices de paix de Lausanne, d'Echallens, de La Sarraz et de Saint-Saphorin. Elles ont tellement inquiété le Tribunal cantonal, organe de surveillance, qu'un magistrat à la retraite a été chargé de mener une enquête parallèle à celle instruite par le juge d'instruction cantonal.

Toutes les comptabilités des années passées seront scrupuleusement inspec-

tées. Les cas litigieux feront l'objet d'une dénonciation pénale. Un substitut du procureur général a également été mandaté pour remplir des tâches de surveillance.

Il faut dire que le système vaudois facilite les abus. Les greffiers, nommés par le Tribunal cantonal, n'ont guère de comptes à lui rendre. Ils agissent en indépendants, gérant leur office en toute liberté. Ils perçoivent une indemnité de bureau du canton, mais s'occupent d'administrer les justices de paix, engageant leur personnel, acquérant leur matériel et encaissant directement auprès des justiciables les émoluments déterminés par un règlement publié dans la Feuille des avis officiels. Ces émoluments ne sont pas ristournés au canton. Ils constituent le traitement du greffier et permettent la gestion de son bureau.

Les abus les plus manifestes sont apparus dans le cadre de successions. Il semble que les notes de frais - difficilement vérifiables - étaient scandaleusement gonflées. Les inculpés ont été priés

de démissionner dans l'attente de leur procès.

François Leuba, chef du Département cantonal de justice et police, déplore ces affaires provoquées par la malhonnêteté de certains greffiers. Il ne met cependant pas en doute le système adopté dans le canton de Vaud et s'oppose à une modification législative.

Les justices de paix sont présidées par des non-juristes généralement désignés après avoir rempli des charges politiques dans leur région. Ils tranchent les conflits portant sur de faibles montants et désignent les tuteurs. (ap)

Travail de nuit

Recours admis

Le Tribunal fédéral a annulé sur recours de la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP), une décision du Département fédéral de l'économie publique (DFEP) autorisant, dans une filature zurichoise, le travail en continu et le travail des femmes le dimanche. La IIe Cour de droit public a jugé insuffisants les motifs avancés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et des métiers (OFIAMT), puis par le DFEP, auquel le dossier est renvoyé pour nouvelles décisions (ats)

Elévation de l'âge de la retraite

Femmes inquiètes

La majorité des Suissesses - 57,7% exactement - interrogées dans le cadre d'un sondage sont contre l'élévation, à 63 ou 64 ans, de l'âge de la retraite pour les personnes de sexe féminin. 30,5% en revanche des personnes interrogées se sont prononcées affirmativement. Les femmes bénéficient actuellement de la retraite à 62 ans.

Dans le Nord vaudois, près de Grandson Histoire digne de Clochemerle

Le président du Tribunal civil de Grandson (VD), des avocats, des témoins, un trio d'agriculteurs accusés et un plaignant retraité ont pris la clé des champs jeudi après-midi. But de la promenade: se rendre compte, oreilles déployées, de l'intensité des sonailles suspendues aux cous des vaches pâturant dans des prés de Grandevent, dans le Nord vaudois. Un voisin, gêné par ces sons campagnards, s'en est officiellement plaint.

daire de Grandevent. Des vaches y paissent, leur clochette solidement accrochée au cou. Les agriculteurs estiment que cet instrument aux sonorités diverses permet de repérer les bêtes égarées.

Autre son de cloche chez le retraité gêné par les bruits campagnards. Il a saisi le tribunal civil et réclame des mesures provisionnelles car, dit-il, les sonailles perturbent son sommeil et celui de son épouse. Le couple ne veut pas dormir avec des boules protectrices dans les oreilles: elles le gênent.

Ce problème cornélien sera tranché par le magistrat de Grandson. Le jugement parviendra aux parties ces prochains jours. (ap)

Histoire digne de Clochemerle que celle rapportée par la presse locale. Un retraité du village voisin de Champagne passe les étés dans sa résidence secon-

FAITS DIVERS

Bâle: courageuse octogénaire

Une femme de 82 ans, agressée vendredi soir dans son appartement à Bâle par une Tchèque de 22 ans, a réussi à arracher le pistolet à la voleuse et à éviter ses coups de couteau. La vieille dame, blessée à la tête et à une main, a été hospitalisée. La voleuse a été maîtrisée par des voisins, a indiqué hier la police cantonale bâloise.

La Tchèque, armée d'un ancien revolver militaire, a menacé la vieille dame en exigeant de l'argent. La locataire, après avoir reçu plusieurs coups violents sur la tête, est parvenue à lui arracher son arme. La voleuse a ensuite sorti un couteau pour attaquer une nouvelle fois la femme de 82 ans. Celle-ci s'est protégée avec un coussin.

Des voisins, alertés par le bruit de la lutte, sont entrés dans l'appartement et ont maîtrisé la voleuse. La vieille dame, souffrant de plaies à la tête et de coupures à une main, a été hospitalisée. La Tchèque a été incarcérée.

MÖNCH: DRAME DE LA MONTAGNE

Quatre alpinistes ouest-allemands ont trouvé la mort vendredi sur le versant valaisan du Mönch. Les quatre Allemands, deux hommes et deux femmes, avaient réussi l'ascension du Mönch qui culmine à 4099 mètres d'altitude. C'est lors de la descente vers 16 h 30 que le drame s'est produit. Un des membres du groupe a du glisser entraînant ses camarades dans le vide, comme l'a précisé hier la police cantonale valaisanne.

MOTOCYCLISTE TUÉ À NYON

Un accident mortel de la circulation s'est produit vendredi vers 21 h 45 sur la route Blanche à Nyon (VD). Francis Schenk, 49 ans, domicilié à Meyrin (GE), circulait en direction du centre de Nyon au guidon de sa motocy-

clette. Au débouché de la route de la Gravette, il eut sa route coupée par une voiture vaudoise arrivant de sa droite. En tentant de l'éviter, le motocycliste fut déséquilibré et heurta la roue arrière de l'automobile. Grièvement blessé, il décéda durant son transport à l'Hôpital de Nyon, a indiqué la police cantonale vaudoise.

MORTELLE FOUILLE PRÈS D'YVERDON

Un accident mortel du travail est survenu samedi sur un chantier dans des cultures maraîchères à Montagny-sur-Yverdon. M. François Blanc, 36 ans, domicilié à Grandson, était occupé à dégager une fouille profonde de deux mètres et demi, quand les parois se sont effaïssées, a indiqué la police vaudoise. Il a été tué sur le coup. (ats, ap)

● Le premier centre de formation alpine du Club alpin suisse a été inauguré officiellement en cette fin de semaine à la cabane Orny, au-dessus d'Orsières (VS). Ce centre de formation abrite toute l'infrastructure nécessaire pour organiser des cours théoriques et pratiques destinés à des guides et à des responsables d'excursions en montagne.

● La proportion des femmes dans les instances dirigeantes des principaux partis suisses ne dépasse pas 30%, sauf auprès des Organisations progressistes de Suisse (POCH), qui ont adopté en juin dernier la réglementation par quotas, fixant à 60% la part des femmes à leur tête.

(ats)

OUVERT pendant les vacances

Garage et Carrosserie Auto Centre Emil Frey S. A.

Rue Fritz-Courvoisier 66

Téléphone 039/28 66 77

La Chaux-de-Fonds



A la plage de Boudry du 14.7 au 10.8
Un mois de tests à ne pas manquer

Démonstrations et cours tous les après-midi sur matériel **F2**

Présentation des modèles 86 au magasin tous les matins dès 9 h

Renseignements: lundi fermé

PRO SHOP
du Grand Pont
ARROW Surfing
rue du Commerce 79
La Chaux-de-Fonds
(039) 26.52.61

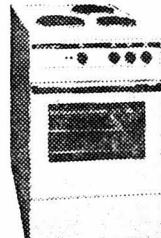
Derniers jours **SOLDES** jusqu'à **41%** sur le prix catalogue de toutes les marques autorisés du **1.7. au 21.7.**

Lave-vaisselle Bosch S 220 U 12 couverts



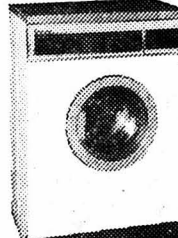
Prix catalogue Fr. 1698.-
seulement **999.-**
Location/mois 56.-
Miele G 522 dès 96.-
Electrolux GA 110 L dès 95.-
Novamatic GS 9 dès 78.-

Cuisinière Electrolux EH 903



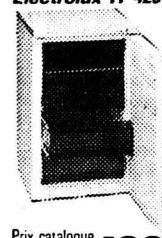
dès **548.-**
Location/mois 31.-
Bosch EH 549 S dès 35.-
Therma Beta dès 45.-

Lave-linge Bauknecht WA 812



seulement **1090.-**
Location/mois 61.-
AEG 240 dès 82.-
Miele WA 751 dès 96.-
Schulthess 45 dès 149.-

Congélateur-armoire Electrolux TF 420



Prix catalogue Fr. 750.-
seulement **499.-**
Location/mois 28.-
Bosch GSD 1300 dès 28.-
Bauknecht TF 1351 dès 30.-
Novamatic TF 130 dès 25.-

Machine à café Jura A 1701



Prix Fust 79.-
seulement **46.-**

Livraison gratuite • Grand rabais à l'emporter • Toutes les marques de qualité

Le N°1 pour l'électroménager, les cuisines et les salles de bains

FUST

400 professionnels au service de votre ménage

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brugg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

ARA-COLOR SA
Balance 6
Tél. 039 / 28 44 24
2300 La Chaux-de-Fonds

Votre magasin de peinture
Bâtiment - Carrosserie
Industrie - Beaux-arts
Papiers peintes
Matériel - Outillage
Cheminée de salon



Ouvert pendant les vacances

de 8h00 à 12h00
de 13h30 à 16h30

Si vous recherchez le contact avec la clientèle, les responsabilités et que vous possédiez une voiture, nous vous offrons un poste de

conseillère en esthétique

- salaire élevé
- horaire variable
- semaine de 5 jours

Formation complète assurée par nos soins pour les débutantes.
Prenez tout de suite contact avec nous pour de plus amples informations au ☎ 021/23 58 51
A bientôt

Nous cherchons pour augmenter et compléter notre effectif de personnel:

ouvriers de chantier

pour entrée tout de suite ou à convenir.

Se présenter ou téléphoner chez:

KAUFMANN

P.-A. Kaufmann, succ., 2300 La Chaux-de-Fonds
Marché 8-10, ☎ 039/23 10 56

L'annonce, reflet vivant du marché

Bureau d'assurances à Genève cherche

jeune employée de bureau

capable de travailler seule
Langue maternelle: français
connaissances de l'anglais et/ou de l'allemand, souhaitées.

Bonnes prestations sociales, salaire adapté aux capacités.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae + photo, sont à envoyer sous chiffre E 18 - 069051 Publicitas, 1211 Genève 3

Il n'y a pas de mauvaise place pour une publicité bien faite !

En toute saison **L'IMPARTIAL** votre source d'informations

Besoin d'argent

prêt jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
Discrétion absolue.
☎ 021/35 13 28 - 24 h/24

VideoShop

H. Benninger

AVIS AUX VIDÉO-AMATEURS

Horaires des vacances:

Magasin Promenade 16: ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30

Magasin Progrès 2a: fermé du 14 juillet au 8 août

Promenade 16 ☎ 039/23 77 12 Progrès 2a ☎ 039/28 20 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Boucherie W. Montandon
Stand 8 - La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 34 87

OUVERT TOUS LES MATINS

Service à domicile

Pour le pique-nique ou les voyages

poulets rôtis, terrines maison, rosbif, pâtés à la viande, etc.

OUVERT pendant les vacances horlogères

BIJOUTERIE
Mayer Stehlin
LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

Un prêt personnel aufina.

Remplir et envoyer

Oui, je désire un prêt personnel de Fr. env. Fr.

Nom Prénom

Rue NPA/Lieu

Etat civil Tel. privé

Date de naissance Signature

Assurance incluse en cas de maladie ou d'accident.

2001 Neuchâtel
9, place Pury
038/24 61 41
Société affiliée de l'UBS

banque aufina

Pour vos problèmes d'argent, la Banque Aufina est la bonne adresse. Ses conseillers expérimentés sont à votre entière disposition. Ils

traitent votre demande en un minimum de formalités, rapidement et discrètement. Car vos affaires d'argent ne regardent que vous.

L'IMPARTIAL

vacances

Découvrez dans cette page un personnage en vous amusant

Pour chaque personnage, 1 gagnant - chaque gagnant participe ensuite au tirage au sort pour l'attribution de 25 prix, soit: un bon de voyage de 1000 fr., un bon de voyage de 400 fr., un abonnement d'un an à L'Impartial et 22 prix de consolation. + un prix de fidélité (25 réponses envoyées ensemble): un vol en avion sur les Alpes pour 2 personnes.



Indice No 1

Reconstituez la grille de mots-croisés, 8 x 8 cases, et parmi les mots qui y figurent vous trouverez (outre un mot à l'envers) le lieu de naissance, le pays d'origine et la spécialité qui fit connaître le personnage.

U	T	E		S	E	A	D
	B	S	O	I	S	M	A
	O		T	E	U	E	N
		U	X		C	R	E
A	L	N	I	C	O		M
I	E		A	O	D	H	A
I	R	E	A	N	E		N
E	K	S		T	E	N	G

Réponse _____

Indice No 3

Effectuez les opérations indiquées en plaçant dans les carrés les chiffres composant la date de la mort du personnage (dans le désordre). Le total vous donnera la date de sa naissance.

$$52 - \square \times 8 + \square \times \square =$$

Sachez encore que: l'addition des chiffres, de chacun des deux nombres, donne des multiples de 7.

Chacun est composé de chiffres différents.

Les deux sont divisibles par 5. Leur addition donne un nombre composé que de chiffres pairs.

Réponse _____

Indice No 2

Examinez attentivement tous les mots ci-après et inscrivez celui qui logiquement doit leur faire suite. Vous aurez ainsi la nom d'un personnage célèbre attaché à celui à découvrir.

ERINES - INSERE - NEREIS
REINES - RENIES - RESINE
SEREIN - SERINE -

Réponse _____

Indice No 4

Dans le nom et les prénoms du personnage, il y a, phonétiquement:

- Un bruit _____
- Une chaîne de montagne _____
- Une crique _____
- Un article étranger _____
- Un autre bruit _____
- Une période (2 fois) _____
- Le Messie _____
- Le cri d'un animal _____
- Un engin agricole _____

Réponse _____

Indice +

Déchiffrez la phrase suivante:

LERNNEAJONENS R
EPSOAGSEURDALA
EONTAENUXENS
GINOMMTABRET

Réponse _____

Principe du jeu

Dans cette page découvrez un des 25 personnages existants, ayant existé ou fictifs, que nous avons rencontrés en Europe.

Chaque jeu vous donne un indice permettant d'identifier le personnage du jour.



Le choc des prix

Le poids



Mission spéciale

- de Paul Vialar -

6

(Prix Fémina 1939)

Vous avez cogité dur pour trouver la solution à notre jeu? Cet effort cérébral vous a laissé épuisé et pantelant? Alors relaxez-vous en lisant cette nouvelle policière humoristique, due au talent d'un auteur très en vogue il y a une cinquantaine d'années. Un demi-siècle qui n'a rien enlevé aux qualités de ce très court roman, tout en lui conférant un petit air rétro de la meilleure veine.

- On m'avait prévenu, coupa John, je ne voulais pas le croire: j'ai reçu des menaces: je vois maintenant qui avait intérêt que mon film fût retardé... Bien combiné...

- Possible, fit Ralph, mais maintenant que c'est raté, je ne veux pas être refait pour une donzelle. Madame, elle aussi, avait sa petite idée. Paraît qu'elle était prête à tout pour vous empêcher de rejoindre Anna Copra, à se tuer, ou même à vous faire passer le goût du gin. Alors moi, je veux bien encaisser, mais ma part seulement...

- Est-ce vrai? questionna John en se tournant vers la jeune femme.

- Oui, fit-elle en s'écroulant dans un fauteuil, et elle éclata de nouveau en sanglots.

Ralph, non sans admiration, constata qu'elle pleurait avec une grande facilité et, du coup, malgré la trahison qu'elle venait de commettre, elle remonta dans son estime. Il avait toujours été sensible à l'ouvrage bien fait.

- Oui, continua-t-elle, c'est vrai, John! ce vilain homme n'a pas menti, et je puis bien vous l'avouer, maintenant que tout est perdu, j'étais prête aux extrémités les plus folles, je préférerais tout à l'idée de vous perdre. J'aurais tout fait pour vous garder!

Bowler, flatté, toussota avec perplexité.

- Eh bien! dit-il d'une voix volontairement bour rue, vous me faisiez rater mon film, et vous faisiez le jeu de ce filou! Maintenant, je suis prévenu et, comme je ne tiens pas que cette sottise histoire s'ébruite, vous allez, mon garçon, déguerpir

d'ici sans demander votre reste, en me remerciant de ne pas vous faire arrêter. Quant à vous, madame, vous êtes ravissante, je ne puis le nier, mais Anna Copra...

- Ah! s'écria-t-elle avec feu, huit jours avec moi, et vous l'aviez oubliée...!

Ce fut à cet instant précis que l'aile du génie frôla le front moite de Ralph:

- C'est bien gentil à vous, m'sieur John Bowler, de ne pas me faire arrêter, mais, quoi que vous fassiez, il est trop tard, vous ne descendrez pas à terre demain.

- Ah! ah! ricana John Bowler, je voudrais bien savoir qui m'en empêchera.

- Oh, fit humblement Ralph, pas moi, bien sûr, mais les autorités de votre pays, tout simplement.

- Et comment cela?

- Mais... de la façon la plus simple. Bonsoir, m'sieur Bowler, dit-il en faisant mine de se retirer. Quant à vous, ma jolie, si vous avez dit vrai et qu'il vous faille huit jours pour conquérir le cœur de M. John, eh bien! vous avez votre chance, vous aurez vos huit jours!

Il tira déjà la porte, John Bowler le rappela:

- Eh! l'homme, s'écria-t-il, alors vous avez le culot de prétendre que je ne descendrai pas à terre demain et que ce seront les autorités de mon pays qui me l'interdiront?

- Oui, m'sieur Bowler.

- Eh bien! celle-là, elle est forte! Si vous étiez solvable, je vous prendrais au mot et je parierais volontiers avec vous...

- Mais je suis solvable, dit Ralph.

Personnage No 6

Le personnage rencontré aujourd'hui est:

.....

Nom:

Prénom: Age:.....

Adresse:

N.P.:

Localité:

A envoyer à: L'Impartial
Concours-vacances
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

avant le 20 août 1986 à minuit

les 25 coupons envoyés ensemble participeront au tirage du prix de fidélité.

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14
La Chaux-de-Fonds
Téléphone : (039) 23 30 47



OUVERT DURANT TOUTES LES VACANCES

Horaire: CID matin de 9 à 12 heures
Après-midi de 14 h 30 à 18 h 30



Mercredi 16 juillet
Départ: 7 heures

HAUTE NENDAZ
repas de midi libre Fr. 40.-

Chaque jour une course est organisée, demandez notre programme

Inscriptions:
Voyages GIGER Autocars
☎ 039/23 75 24

Abonnez-vous à L'IMPARTIAL

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer tout de suite ou date à convenir.

appartement 3 pièces

+ cuisine, frigo, dépendances.
Loyer: Fr. 420.-
charges comprises.
Premier mois gratuit.
☎ 039/28 70 56

Nettoyage de meubles rembourrés et tapis

berbères, de Perse, tapis tendus et rideaux.

Votre spécialiste:



BUSTRA
nettoyages
La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 20 31

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.

Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial



F. THORENS S.A.
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS

16, RUE DU TEMPLE - 2072 SAINT-BLAISE
TÉL. (038) 33 27 57

A vendre à Lignières (NE)
800 m d'altitude

immeuble mitoyen

comprenant:
2 appartements entièrement rénovés de 3½ pièces et 4½ pièces, atelier, garage, place de parc, terrasses et jardin.

Prix à discuter



SAINT-IMIER,
Ancienne route de Villeret 46

3 PIÈCES
Loyer Fr. 340.-
+ charges, libre dès le 1er octobre 1986

3½ PIÈCES
Loyer Fr. 405.-
+ charges, libre tout de suite ou à convenir.

2 MOIS DE LOYER GRATUITS

Pour visiter:
☎ 039/41 49 58
Mme Rothenmund

cogestim sa
maupas 6, 1004 lausanne
(021) 20 88 61

Nous cherchons

1 monteur électricien

expérimenté

1 électro-mécanicien

très qualifié en électricité, pour réfection machines de chantier, parties électriques, haute tension. Mission de longue durée. Conditions intéressantes.

TRAVINTER (039) 23 55 23
64, Av. L.-Robert, 2300 La Chx-de-Fds

Fr. 30.000.-

c'est le montant que nous vous prêtons

Rapidité - Discretion sans garantie

Finances Services
Pérolles 55 - 1700 Fribourg
☎ 037/24 83 26

8 h.-12 h. - 13 h. 30 à 18 h.
mardi-jeudi, jusqu'à 19 h.



La Publicité

vous fait découvrir que toutes les essences ne se ressemblent pas.

La publicité est utile. A tous.



Dans l'illustration: le break Volvo 740 et le plastique en béton «la circulation du repos» de Wolf Vostell.

Le break Volvo 740 est là. Qu'advient-il de votre vieille voiture?

Notre photo vous montre ce que pourrait devenir votre vieille voiture, si vous êtes amateur de sculpture contemporaine. Par contre, si l'argent liquide vous intéresse, rendez-vous plutôt à l'agence Volvo. Elle reprendra votre véhicule à bon prix. Et vous remettra un break

Volvo 740 flambant neuf. Avec tout le confort, l'espace, la technologie, l'économie et les sécurités dont bien des voitures rêvent, mais que Volvo vous offre. La Volvo 740 (moteur à benzine de 2,3 litres/4 cylindres ou diesel de 2,4 litres/6 cylindres) existe en versions GL/Turbo, limousine et break, de 60 kW/82 ch à 134 kW/182 ch. Dès Fr. 27'350.-, y compris 8 (huit!) ans de garantie contre la rouille.

Bon pour une documentation Volvo 740. De Volvo (Suisse) SA, Division voitures, case postale, 3250 Lyss. Pour: IMP

Nom: _____
Adresse: _____
NP/Localité: _____
Téléphone: _____

VOLVO
Les irrésistibles suédoises.

SPORTS

Monstre carambolage au Grand Prix d'Angleterre de formule 1 à Brands Hatch L'écurie Williams signe un magnifique doublé

Les Williams-Honda ont surclassé toutes leurs rivales à l'occasion du Grand Prix d'Angleterre de Formule 1, neuvième manche du championnat du monde, qui s'est disputée à Brands Hatch et a par ailleurs été marquée par un gigantesque carambolage au cours duquel le Français Jacques Laffite a été blessé. Nigel Mansell s'est en effet imposé devant son coéquipier Nelson Piquet, au terme d'une lutte superbe. Troisième, Alain Prost a concédé près de deux tours aux deux Williams ! Quant aux autres pilotes, ils ont tous été doublés à deux reprises au moins. C'est assez dire la supériorité affichée par les voitures britanniques, hier.

Avec ce nouveau succès, le quatrième cette saison et le sixième de sa carrière, Nigel Mansell s'est du même coup installé en tête du classement du championnat du monde. Avec 47 points, il précède désormais Alain Prost de 4 points. Quant à la firme britannique, elle a obtenu à Brands Hatch le septième doublé de son histoire, le dernier remontant au Grand Prix d'Afrique du Sud, l'an dernier, avec Mansell déjà et Rosberg.

LA FAUTE DE BOUTSEN

Mais, avant d'en arriver là, il avait fallu deux départs. Lors du premier baiser de drapeau en effet, un gigantesque carambolage s'est produit juste au bout de la ligne droite des stands. Le Belge Thierry Boutsen a perdu le contrôle de sa voiture et il est sorti de la piste. Rebondissant sur le rail gauche, son Arrows a traversé la piste où elle a été percutée par d'autres véhicules. Finalement, ce sont neuf bolides qui ont été impliqués dans cet accrochage et les organisateurs ont immédiatement arrêté la course. Un deuxième départ fut donné une heure et demie plus tard, avec 23 pilotes seulement.

Dans ce carambolage en effet, Jacques Laffite, qui égalait dimanche le nombre des participations en Grand Prix de Graham Hill (176) est allé frapper de plein fouet le rail de protection. Prisonnier de sa voiture, il ne fut dégagé que trois quarts d'heure plus tard et conduit à l'hôpital en hélicoptère, avec des blessures aux jambes. Un bien triste anniversaire pour le doyen des pilotes de Formule 1. Quant aux deux Minardi, elles ont toutes deux été détruites.

HEUREUX MANSELL

Cet accident a fait l'affaire involontairement de Nigel Mansell. Lors du pre-

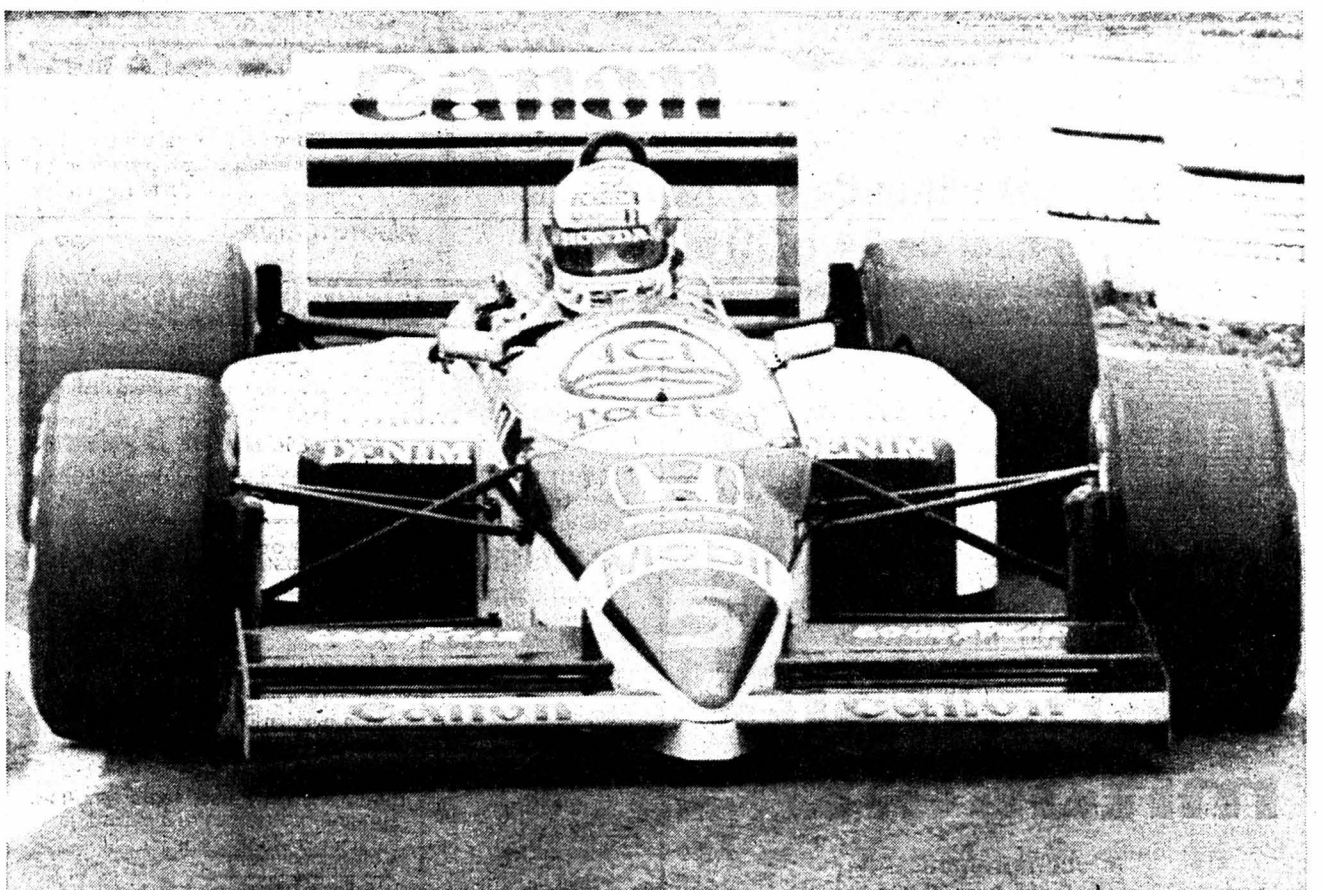
mier départ, le pilote britannique connu en effet des ennuis avec sa boîte de vitesses. Il n'aurait certainement pas pu continuer sans s'arrêter. C'est au volant du «mulet» que Mansell put alors s'élaner la deuxième fois.

Jacques Laffite Multiples fractures

Accidenté peu après le départ à Brands Hatch, le Français Jacques Laffite souffre d'une fracture du tibia droit, d'une fracture ouverte au tibia gauche et de nombreuses fractures du bassin. (si)

Piquet se montrait plus rapide que lui, mais, pour le plus grand plaisir d'une foule innombrable, Mansell prenait le meilleur sur le Brésilien au 22e de 75 tours de l'épreuve. Une position qu'il ne devait plus lâcher, même pas lorsqu'il s'arrêta pour changer de pneumatiques. Mais son coéquipier lui contesta la victoire jusqu'à la fin d'une course qui valut essentiellement par ce duel à couteaux tirés entre les deux pilotes de Franck Williams.

A noter par ailleurs le nouvel abandon du Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Renault), une mésaventure que connaissent également, parmi les ténors, le Finlandais Keke Rosberg (McLaren-Porsche), l'Autrichien Gerhard Berger (Toleman-Hart) et l'Italien Michele Alboreto.



Grâce à Mansell (notre béliro AP) et Piquet, l'écurie Williams-Honda a réussi le doublé hier à Brands Hatch.

CLASSEMENT

Grand Prix d'Angleterre à Brands Hatch: 1. Nigel Mansell (GB) 75 tours de 4,207 km = 315,525 km en 1 h 30' 47"1; 2. Nelson Piquet (Bré), Williams-Honda, à 5" 574; 3. Alain Prost (Fr), McLaren-Porsche, à 1 tour; 4. René Arnoux (Fr), Ligier-Renault, à 2 tours; 5. Martin Brundle (GB), Tyrrell-Renault à trois tours; 6. Philippe Streiff (Fr); 7. Johnny Dumfries (GB), Lotus-Renault; 8. Derek Warwick (GB), Brabham-BMW; 9. Jonathan Palmer (GB), Zakspeed, à six tours. - 23 pilotes au départ, 9 classés.

Championnat du monde (9 manches). Conducteurs: 1. Nigel Mansell

(GB) 47 p.; 2. Alain Prost (Fr) 43; 3. Ayrton Senna (Bré) 36; 4. Nelson Piquet (Bré) 29; 5. Keke Rosberg (Fin) 17; 6. Jacques Laffite (Fr) 14; 7. René Arnoux (Fr) 11; 8. Stefan Johansson (Su) 7; 9. Gerhard Berger (Aut) et Michele Alboreto (It) 6; 11. Martin Brundle (GB) 4; 12. Teo Fabi (It) et Riccardo Patrese (It) 2; 14. Philippe Streiff (Fr) 1.

Constructeurs: 1. Williams 76; 2. McLaren 60; 3. Lotus 36; 4. Ligier 25; 5. Ferrari 13; 6. Toleman 8; 7. Tyrrell 5; 8. Brabham 2.

Prochaine manche: GP de RFA à Hockenheim, le 27 juillet. (si)

A l'heure de l'interview

Nigel Mansell: Nelson et moi n'avons pas eu de problèmes de consommation. C'est une magnifique victoire obtenue devant mon public et la course la plus rapide de ma vie. Mais le dernier tour a été le tour le plus long. Je suis désolé pour Jacques Laffite. Je ne sais pas ce qui s'est passé car cela a eu lieu derrière moi.

Ayrton Senna: la voiture allait bien. La transmission s'est bloquée au changement de pneus. On a réparé, je suis reparti et j'ai finalement cassé la boîte de vitesses. (si)

Championnat du monde de boxe Holyfield détrône difficilement Qawi

L'Américain Evander Holyfield (23 ans), toujours invaincu après douze combats professionnels, est devenu champion du monde des poids lourds-légers (WBA), en détrônant son compatriote Dwight Muhammad Qawi (33 ans), battu aux points en quinze reprises, au terme d'une belle bataille tactique, à Atlanta (Géorgie).

Médaille de bronze des poids lourds mi-lourds aux Jeux de 1984, après avoir été disqualifié en demi-finale du tournoi face au Néo-Zélandais Kevin Barry, Evander Holyfield est le premier lauréat de Los Angeles à conquérir une couronne mondiale.

Dwight Muhammad Qawi, ancien champion du monde des poids mi-lourds (WBA), défendait pour la troisième fois le titre remporté devant le Sud-Africain Piet Crous, battu en onze reprises, le 27 juillet 1985, à Sun City (Bophuthatswana).

Passé dans les rangs professionnels en novembre 1984, Holyfield a obtenu difficilement son douzième succès (huit avant la limite). Deux juges lui accordant respectivement quatre et neuf points d'avance, le troisième donnant deux points de plus à Muhammad Qawi.

Malgré un net avantage de taille (1 m 86 contre 1 m 70) et d'allonge (15 centimètres), et une technique supérieure, l'élève de Lou Duva, qui n'avait jamais boxé auparavant plus de huit rounds, a éprouvé d'énormes problèmes devant son public pour résister aux assauts incessants de l'expérience et courageux Muhammad Qawi.

Face à un adversaire redoutable dans le combat de près, Holyfield s'est finalement imposé grâce à de belles et rapides combinaisons des deux mains à la face et au corps, ayant visiblement très impressionné deux des trois juges. (si)

Manche du championnat suisse sur le circuit d'Hockenheim Gregor Foitek encore et toujours

Gregor Foitek, fils de l'ancien champion suisse Karl Foitek, est invaincu depuis cinq manches du championnat suisse avec sa Dallara-VW de formule 3. A Hockenheim, le pilote argovien a dû, néanmoins, lutter jusqu'au bout avant de l'emporter. Foitek, en effet, n'a pris le meilleur que dans le dernier tour du Saint-Gallois Urs Dudler.

Autre favori, le Zurichois Jo Zeller a connu, une fois encore, des ennuis de moteur, et n'a pas fini la course. Lors de cette dernière manche courue sur circuit (les manches suivantes se disputeront en côte), toutes les catégories furent très disputées, mais les favoris se sont imposés partout.

C'est cependant Fredi Lienhard (Erlen), sur son Osella PA-10, en catégorie 2000 cc du groupe C, qui a réalisé le temps le plus rapide sur les 20 tours du circuit de Hockenheim, avec 21'46"60, soit une moyenne de plus de 145 kmh.

On notera encore quelques succès romands. Christian Clément (Evilard) a remporté les 2000 cc du groupe N. Francis Monnier (Coffrane) a fait de même en 1600 cc des voitures spéciales, où le Neuchâtelois figure également en tête du classement intermédiaire du championnat suisse. Le Valaisan Antoine Salamin (Noës) a gagné en plus de 2000 cc des voitures de sport, catégorie où le Vau-

dois Frédéric Piguet (Renens) occupe le 3e rang provisoire. Enfin, victoire du Genevois Michel Wyler, de Perly, en série 3, sur sa March formule 2.

RÉSULTATS

Voitures de série. - Gr. N. 1300 cc: 1. Rudolf Büchi (Frenkendorf), Toyota-Starlet, 20 tours en 29'58"48. **1600 cc:** 1. Bruno Jäggi (Regensdorf), Toyota-Corolla, 28'30"18. **2000 cc:** 1. Hermann Roth (Ebnat-Kappel), Renault 5 GT Turbo, 27'51"84 (vainqueur du groupe). **Plus de 2000 cc:** 1. Christian Clément (Evilard) Mitsubishi Lancer Turbo, 29'20"88. **Gr. N GT. 1600 cc:** 1. Herbert Furrer (Bassersdorf), Honda CRX, 29'15"34. **Plus de 1600 cc:** 1. Philippe Müller (Reinach AG), Porsche 911 Carrera, 26'55"86 (vainqueur du groupe). **Classement du championnat suisse après 6 manches:** 1. Jäggi 115; 2. Roth et Heinz Steiner (Oberdiessbach) 104; 4. Clément 89.

Voitures spéciales. Gr. A. 1150 cc: 1. Martin Flach (Baar), Fiat 127, 19 tours en 27'45"36. **1600 cc:** 1. Francis Monnier (Coffrane), Toyota-Corolla, 20 tours en 26'23"72 (vainqueur du groupe). **2000 cc:** 1. Franz Wermelinger (Kerns), VW Golf GTI, 26'50"23. **Classement du championnat suisse:** 1. Monnier 102; 2. Wermelinger 80; 3. Georg Stüssi (Bilten) 56.

Voitures de sport. Sports 2000: 1. Lammie Van der Heuvel (Ho), Tiga, 19

tours en 22'41"63; 2. René Traversa (Freienbach), Tiga, 22'53"97. **Gr. C. 2000 cc:** 1. Fredi Lienhard (Erlen), Osella PA-10, 20 tours en 21'46"60 (moyenne 145,146, vainqueur du jour). **Interswiss. 2000 cc:** 1. Adolf Gärtner (Rüti), Ford Escort, 19 tours en 24'32"71. **Plus de 2000 cc:** 1. Antoine Salamin (Noës), Porsche 935 Turbo, 20 tours en 23'48"51 (vainqueur du groupe). **Classement du championnat suisse:** 1. Traversa 90; 2. Rolf Kuhn (Wattwil) 78; 3. Frédéric Piguet (Renens) 67.

Voitures de course. F 3: 1. Gregor Foitek (Arni AG), Dallara-VW, 20 tours en 22'10"93; 2. Urs Dudler (Rheineck), Ralt-RT3, 22'11"71; 3. Bruno Eichmann (Goldach), Swica, 22'19"24; 4. Jakob Bordoli (Schiers), Martini MK 45, 22'19"89; 5. Ruedi Schurter (Marthalen), Reynard, 22'23"73; 6. Walter Kupferschmid (Goldwil), Ralt RT3, 22'33"94. **Championnat suisse:** 1. Foitek 115; 2. Dudler 71; 3. Bordoli 46; 4. Jo Zeller (Oetwil) 42; 5. Schurter 36.

Formule Ford: 1. Pepo Gloggner (Lucerne), Van Diemen, 20 tours en 24'15"57. **Ford 2000:** 1. Rolf Von Ow (Stetten), Swift, 23'07"95. **Super V:** 1. Mario Balsemin (Kriens), March, 23'21"47. **Série 3:** 1. Michel Wyler (Perly), March 832 F 2, 22'07"04. (si)

Natation

Stefan Volery brillant

Le Neuchâtelois Stefan Volery a obtenu deux victoires lors du meeting international de Darmstadt. Il a remporté le 50 m libre en 23"49 et le 100 m libre dans l'excellent temps de 51"16.

Messieurs, 50 m libre: 1. Stefan Volery (S) 23"49. - **100 m libre:** 1. Volery 51"16.

Dames, 100 m papillon: 1. Nicole Kennedy (GB) 1'04"39; 2. Carole Brook (S) 1'05"64. - **200 m papillon:** 1. Linda Jesson (Aus) 2'20"02; 2. Brook 2'20"99. - **200 m quatre nages:** 1. Donna Proctor (Aus) 2'23"37. **Puis:** 3. Andrea Mächler (S) 2'25"53. (si)

Régates internationales d'aviron à Lucerne Domination est-allemande

Le duel du skiffier finlandais Pertti Karppinen et de son éternel rival ouest-allemand Peter-Michael Kolbe a constitué le meilleur moment des régates internationales de Lucerne. En raison des Goodwill Games de Moscou et des prochains Jeux du Commonwealth, le Rotsee n'avait pas réuni la totalité de l'élite mondiale, mais ces compétitions auront néanmoins permis de tirer des enseignements importants en vue des championnats du monde, qui se tiendront à Nottingham du 17 au 24 août.

La RDA, avec trois victoires, s'est montrée la plus vorace, les autres titres se répartissant entre quatre nations. Du point de vue helvétique, Weitnauer-Steinemann ont été les meilleurs, avec une quatrième place en double scull. En poids légers, les Australiens ont surpris en s'adjou-

geant deux victoires. Chez les dames, la RDA et la Roumanie se sont logiquement partagé le gâteau avec trois premières places de part et d'autre.

Jürg Weitnauer (Thalwil) et Urs Steinemann (Rorschach) ont confirmé qu'ils étaient bien présentement le plus sûr atout helvétique. Seuls à se qualifier pour une finale, ils n'ont toutefois jamais pu prétendre y lutter pour la victoire. Pour la troisième place, ils se sont inclinés devant les Italiens Belgeri-Pasciulli. Fabrizio Paltenghi, pour... un dixième de seconde, et le quatre de couple Z'Rotz, Orthaber, Schwerzmann et Hess, ont manqué de très peu l'accession à la finale. Les Veveysans Zentner-Kovacs (deux sans), en revanche, ont quelque peu déçu. (si)

Lutte suisse

Les fêtes du week-end

Johann Santschi (Baggwil) a obtenu sa cinquième victoire de la saison à Thoun où il a remporté la Fête cantonale bernoise.

● **Thoune (189 lutteurs, 5000 spectateurs):** 1. Johann Santschi (Baggwil) 58,50; 2. Hansueli Mühlethaler (Untertlangenegg) 58,25; 3. Walter Stoll (Schwarzenburg) 57,75; 4. Christian von Weissenfluh (Hasliberg) 57,25; 5. Niklaus Gasser (Bäriswil), Walter Moser (Landisawil), Fritz Flühmann (Irsigen), Beat Koch (Kirchberg), Fritz Lehmann (Fultigen) et Ueli Niederhauser (Münsingen).

● **Schwellbrunn (130 lutteurs, 2000 spectateurs):** 1. Ernst Schläpfer (Herisau) 58,50; 2. Walter Schiess (Herisau) 58,25; 3. Enrico Matossi (Zuben) 57,75; 4. Lothar Hersche (Altstätten) 57,50; 5. Andreas Forrer (Tobel) 57,25. (si)

YACHTING. - Le voilier suisse «Genève», barré par Tony Lutz, a remporté la cinquième étape du Tour de France à la voile, Saint-Malo - Granville (13 milles). Le parcours a dû être réduit en raison du manque de vent.

SPORTS

Championnat international d'été
Lucerne sauve l'honneur

Trois points en six matchs, une seule victoire: le bilan des clubs helvétiques engagés dans le championnat international d'été n'a guère été brillant ce week-end. Lucerne a été le seul à pouvoir s'imposer, face à Ferencvaros Budapest (3-2), alors que les Grasshoppers ont obtenu le match nul à Vienne contre Admira Wacker (1-1). La défaite a en revanche sanctionné les rencontres des autres représentants helvétiques, Saint-Gall à domicile contre Brøndby Copenhague (1-2), les Young Boys à Hanovre (2-1), Lausanne à Liège face au Standard (1-0) et Zurich en Tchécoslovaquie devant TJ Vitkovice (2-1).

Deux vainqueurs de groupe sont déjà connus: Ujpest Dosza dans le groupe 6 et Lyngby Copenhague dans le groupe 8. Les Danois seront l'adversaire de Neuchâtel Xamax au premier tour de la Coupe d'Europe de l'UEFA.

Groupe 1: Fortuna Düsseldorf - NEC Nimègue 3-0 (3-0); MTK/VM Budapest - FC Liégeois 5-2 (3-1).

Classement: 1. MTK/VM Budapest 5-7 (13-7); 2. Fortuna Düsseldorf 4-6 (9-3); 3. FC Liégeois 4-3 (4-0); 4. NEC Nimègue 5-2 (3-10).

Groupe 2: Standard de Liège - Lausanne 1-0 (1-0); Bayer Uerdingen - Union Berlin 3-0 (1-0).

Classement: 1. Bayer Uerdingen 4-6 (10-5); 2. Union Berlin 4-5 (5-6); 3. Lausanne 5-3 (5-6); 4. Standard de Liège 3-2 (3-6).

Groupe 3: Malmö FF - Rosenborg Trondheim 7-0 (5-0); Videoton Szekesfehervar - Gornik Zabrze 2-0 (1-0).

Classement: 1. Gornik Zabrze 5-6 (4-3); 2. Malmö FF 5-5 (10-4); 3. Videoton 5-5 (6-6); 4. Rosenborg Trondheim 5-4 (4-11).

Groupe 4: Kalmar FF - Lilleström SK 0-0; Rot-Weiss Erfurt - Vitosha Sofia 3-1 (0-0).

Classement: 1. Rot-Weiss Erfurt 5-7 (7-4); 2. Vitosha Sofia 5-6 (8-6); 3. Kalmar FF 5-6 (7-6); 4. Lilleström 5-1 (2-8).

Groupe 5: Hanovre 96 - Young Boys 2-1 (0-0); Legia Varsovie - Sigma Olomouc 5-1 (3-1).

Classement: 1. Sigma Olomouc 4-6 (10-8); 2. Hanovre 96 4-5 (9-8); 3. Legia Varsovie 5-4 (8-9); 4. Young Boys 5-3 (7-9).

Groupe 6: Admira Wacker Vienne - Grasshopper 1-1 (1-0); Aarhus GF - Ujpest Dosza 2-3 (1-1).

Classement: 1. Ujpest Dosza 5-8 (13-8); 2. Grasshopper 5-5 (9-8); 3. Aarhus GF 5-4 (6-9); 4. Admira Wacker Vienne 5-3 (5-8).

Groupe 7: Saint-Gall - Brøndby Copenhague 1-2 (0-2); Magdebourg - Widzew Lodz 3-4 (1-2).

Classement: 1. Brøndby 5-8 (13-8); 2. Widzew Lodz 5-7 (13-11); 3. Magdebourg 5-3 (12-12); 4. Saint-Gall 5-2 (6-13).

Groupe 8: Lyngby Copenhague - AK Graz 4-0 (1-0).

Classement: 1. Lyngby Copenhague 5-10 (15-3); 2. Maccabi Haifa 6-6 (7-10); 3. Hapoel Tel-Aviv 6-4 (9-12); 4. Ak Graz 5-2 (3-9).

Groupe 9: Lech Poznan - Odense BK 1-1 (1-0); ASK Linz - Banyasz Siofok 1-1 (1-0).

Classement: 1. Lech Poznan 5-6 (7-3); 2. Odense BK 5-6 (11-12); 3. ASK Linz 5-5 (4-4); 4. Banyasz Siofok 5-3 (5-8).

Groupe 10: IFK Göteborg - Srejets Sofia 1-0 (0-0); TJ Vitkovice - Zurich 2-1 (1-0).

Classement: TJ Vitkovice 6-7 (9-12); 2. IFK Göteborg 5-6 (1-5); 3. Srejets Sofia 6-6 (8-6); 4. FC Zurich 5-3 (6-10).

Groupe 11: Lucerne - Ferencvaros Budapest 3-2 (1-1); Slavia Prague - Sturm Graz 1-1 (1-1).

Classement: 1. Slavia Prague 4-7 (9-1); 2. Sturm Graz 5-5 (4-9); 3. Lucerne 4-4 (7-8); 4. Ferencvaros Budapest 5-2 (9-11).

Groupe 12: Etoile Rouge Cheb - Sarrebruck 6-2 (2-1); Oergryste Göteborg - Carl Zeiss Iena 0-0.

Classement: Carl Zeiss Iena 6-9 (10-3); Oergryste 5-6 (6-3); 3. Etoile Rouge Cheb 6-5 (11-13); 4. Sarrebruck 5-2 (7-15).

Match amical pour le FC La Chaux-de-Fonds à Bure
Les Ajoulots perdent avec les honneurs

● SÉLECTION AJOULOTE - LA CHAUX-DE-FONDS 2-3 (2-2)

Si l'entraîneur Bernard Challandes pouvait se déclarer satisfait à l'issue du camp d'entraînement du FCC en Valais, il se montrait pour le moins préoccupé hier soir au terme du match qui venait d'opposer son équipe à une sélection ajoulote.

Avec philosophie, il relevait: ce fut peut-être le match de trop à la conclusion d'une semaine de préparation éprouvante. Tous mes joueurs avaient les jambes lourdes et l'exiguïté du terrain favorisait généralement les entreprises «du petit» qui se subliment quand l'occasion se présente. Le positif dans l'affaire, c'est que chacun aura pu mesurer toute l'étendue du travail qu'il nous reste à accomplir.

Et de fait, le vin étant tiré, il convient de replacer ce deuxième match de préparation du FCC dans un contexte de patience et d'esprit constructif pour l'instant. Certes, il a fallu un tir de Hansruedi Baur, dévié par un joueur ajoulot à la 89e minute pour que les «jaune et bleu» passent l'épaule en extrêmes.

- par Georges KURTH -

Mais tout ne fut pas mauvais, loin de là. Et la formation recevant comptait dans ses rangs quelques joueurs qui feraient certainement très bonne figure dans des équipes plus huppées. Nous pensons en particulier aux deux gardiens Hürlimann et Marie, au libéro Gigon, au latéral Ross, au demi Marchand et aux attaquants Blanchard et Bassi qui ont permis que le débat, au demeurant fort correct, demeure longtemps indéfini.

LE TON EST DONNÉ

A l'ouverture du score par Raoul Noguès (3e) qui mit à profit un débordement de Dani Payot sur la gauche, les Ajoulots répliquèrent par un but assez exceptionnel quelque huit minutes plus tard. Serge Blanchard depuis la ligne de touche, à 25 mètres du fond, adressa un centre-tir qui alla se loger dans la lucarne gauche des buts de Romain Crevoisier pantois.

Alain Renzi redonna l'avantage aux siens, bien sollicité en profondeur par Albi Hohl. Entre-temps, l'arbitre avait superbement ignoré un penalty pour un placage de Serge Blanchard à l'encontre de Dani Payot à la conclusion. D'un trois à un possible et logique à ce moment-là, on en vint à la parité à mi-

chemin, Jean-Michel Bassi obtenant le 2 à 2 en interprétant habilement, au centre d'une défense figée, une savante passe de Jean-Claude Choulat.

BALBUTIEMENTS

Beaucoup de déchet dans le jeu de passes, de l'égoïsme parfois et une évidente lassitude firent que les pensionnaires de ligue supérieure séchèrent longtemps sur leur sujet au cours de la seconde mi-temps. Mais on l'a dit: l'adversaire était déterminé et les Chaux-de-Fonniers cherchaient encore leurs marques. L'omniprésence de Jan Bridge, les réelles possibilités démontrées par Patrick Sylvestre et la détermination de Piero Fracasso sont pour l'instant les points les plus positifs à inscrire à l'actif des «jaune et bleu».

Sélection ajoulote: Hürlimann (Alle) (46' Marie, Porrentruy), Gigon (Bure); Vallat (Bure), (46' Voisard, Fontenais), Quiquerez (Bassecourt), Roos (Alle); Choulat (Alle), Moret (Cornol), Marchand (Porrentruy) (58' Maffei, Fahy), Borruat (Boncourt) (46' Ramseier, Courtemanche); Bassi (Bure) (75' Borruat), Blanchard (Grandfontaine).

La Chaux-de-Fonds: Crevoisier (46' Fracasso); Bridge; Meyer, Rappo, Paduano; Hohl (46' Baur), Noguès, Sylvestre; Payot, Renzi, Béguin (46' Castro).

Arbitre: M. B. Müller (Bonfol).
Buts: 3' Noguès 0-1; 11' Blanchard 1-1; 35' Renzi 1-2; 43' Bassi 2-2; 89' Baur 2-3.

Notes: terrain de la Croix-de-Pierre (bosselé). 400 spectateurs. Match disputé en finale d'un tournoi annuel du FC Bure (16 équipes d'actifs; vainqueur FC Alle - 7 équipes juniors - vainqueur FC Alle (juniors E) et Courtemanche (juniors F)).

La sélection ajoulote est dirigée par l'ex-défenseur chaux-de-fonnier Daniel Guélat.



Jan Bridge: une reprise en province après des exploits mondiaux. (Photo archives Schneider)

Championnats du monde d'hippisme à Aix-la-Chapelle
Une Canadienne crée la surprise

On attendait un sévère affrontement entre les trois cavaliers engagés dans la finale individuelle des championnats du monde de saut d'obstacles, à Aix-la-Chapelle, mais ils se sont vu damer le pion par la première amazone qualifiée à ce niveau, la Canadienne Gail Greenough, qui a accompli quatre parcours sans la moindre faute!

La médaille d'argent est revenue à l'Américain Conrad Homfeld, le bronze au Britannique Nick Skelton. Brillant les jours précédents, le Français Pierre Durand a dû se contenter de la très ingrate quatrième place.

Gail Greenough, âgée de 26 ans seulement (elle est née le 7 mars 1960), était pratiquement inconnue au plan international. Fille du président de la fédération canadienne

d'hippisme, elle dispose depuis deux ans de son cheval Mr. T., un hano-vrien de 10 ans.

Devant 50.000 spectateurs enthousiastes, la cavalière de l'Alberta aligna quatre tours sans erreur, touchant simplement trois obstacles avec Appolo, la monture de Nick Skelton. Le titre était en effet attribué selon la formule de l'échange de chevaux.

Dès le premier parcours, Pierre Durand perdait toutes ses chances pour le titre en comptabilisant deux perches, contre aucune à ses trois rivaux. Le Français montait pourtant son propre cheval...

Après deux tours, il avait engrangé 20 points et était définitivement éliminé de la course aux médailles. Nick Skelton étant victime d'un refus de Mr. T. dans le tri-

ple, seul Conrad Homfeld et Gail Greenough restaient en lice pour la victoire.

Le vice-champion olympique et double vainqueur de la Coupe du Monde ne pouvait toutefois éviter une erreur avec Apollo et avec Jappeloup.

Gail Greenough pouvait ainsi se permettre une faute dans son dernier parcours. Elle ne la commettait même pas, terminant en beauté une superbe démonstration. Mais la Canadienne pouvait remercier son cheval, qui avait fait commettre à Nick Skelton sa seule erreur...

Classement de la finale avec échange de chevaux: 1. Gail Greenough (Can) 0 pt; 2. Conrad Homfeld (EU) 8 pts (4 avec Jappeloup, 4 avec Apollo); 3. Nick Skelton (GB) 10 pts (10 avec Mr. T.); 4. Pierre Durand (Fra) 32 pts (8 avec Jappeloup, 12 avec Mr. T., 8 avec Apollo, 4 avec Abdullah). (si)

Divers

Avez-vous gagné?

SPORT-TOTO
1 2 X 1 1 1 2 1 1 1 1 1

TOTO-X
3 - 16 - 17 - 22 - 24 - 30.
Numéro complémentaire: 35.

LOTÉRIE SUISSE À NUMÉROS
1 - 2 - 3 - 6 - 12 - 26.
Numéro complémentaire: 17.

PARI MUTUEL ROMAND
Ordre d'arrivée des courses du dimanche 13 juillet.

Course française à Saint-Cloud:
12 - 11 - 3 - 10 - 8 - 16 - 4.

Course suisse à Yverdon:
3 - 2 - 1 - 12.

Sensation aux mondiaux de basketball
Première défaite des Etats-Unis

Le tour final du Championnat du monde a débuté par une sensation, dimanche à Oviedo où les Etats-Unis ont subi leur première défaite du tournoi. Devant 2500 spectateurs, ils se sont inclinés devant l'Argentine, victorieuse par 74-70 (37-34).

Grandissime favorite, l'équipe américaine s'est montrée apathique et d'une rare maladresse dans ses tirs. Elle n'a de ce fait jamais réussi à prendre l'ascendant sur un adversaire qui figurait parmi les plus faibles des qualifiés.

Les Argentins menaient déjà de trois points à la pause et il fallu attendre les dernières minutes de la rencontre pour voir les Américains réagir vraiment, après avoir mis un peu d'ordre dans leur jeu.

Les Etats-Unis réduisirent un retard qui avait culminé à 12 points mais ils devaient finalement s'incliner de quatre points contre des Argentins remarquablement emmenés par le trio Cortijo-Romani-Camissasa, en l'absence du

pivot Luis Gonzales, absent du tournoi en raison d'une blessure.

Dans le second match joué à Oviedo, l'Italie a pour sa part pris le meilleur sur le Canada, contre lequel elle ne parait pas favorite. Elle s'est imposée par 89-86 (43-43) au terme d'une rencontre particulièrement équilibrée.

Dans le groupe A, à Barcelone, la logique a en revanche été respectée avec les succès de l'Espagne sur Israël (94-65) et du Brésil sur Cuba (99-83).

RÉSULTATS

Groupe A à Barcelone: Brésil bat Cuba 99-83 (53-37). Espagne bat Israël 94-65 (48-34).

Groupe B, à Oviedo: Argentine bat Etats-Unis 74-70 (37-34). Italie bat Canada 89-86 (43-43). (si)

Suite des informations
sportives



Matches amicaux

Aarau - Arminia Bielefeld (2e Bundesliga) 2-0 (1-0). A Engen (RFA): Schaffhouse - Pfullendorf 3-2 (2-1). Bellinzona - Chiasso 2-2 (1-1).

Jean Lehmann



Michel Grandjean SA
 Av. Léopold-Robert 107
 ☎ 039/23 64 44

Ouvert normalement pendant les vacances horlogères

Notre service à la clientèle est à votre disposition. Il se fera un plaisir de vous conseiller et de vous présenter la vaste gamme des «TOYOTA». Les vacances... une période favorable pour acquérir sa nouvelle voiture en prenant tout son temps.



Fr. Grandjean P.-A. Beaud

COMPACT CH 210 la machine universelle à 6 combinaisons la plus moderne

CNA Conforme

NOUVEAU

complet dès Fr. 4980.-

pour scier, travailler à la toupe, défoncer, raboter, tirer d'épaisseur, percer et mortaiser, tenonner.

Téléphonez aujourd'hui encore

ETIENNE

B. Etienne SA, Centre suisse romand
 1030 Villars-Sainte-Croix/Lausanne
 la Pierreire, Tel. 021/35 11 92
 Fabrique et dépôt central Lucerne
 Tel. 041/492 444

HÔTEL-PENSION LA PRISE-IMER
 2035 Corcelles
 (3 km de Rochefort)

L'Oasis

Menu du jour ou à la carte

Repas et apéritif pour sociétés, mariages ou rencontres de famille

Facilités pour organisation de séminaires But de promenade idéal.

Nous nous réjouissons de votre visite

☎ 038/31 58 88 Fam. Schaer

Attention !
POUPÉES POUPOUS
 achetés dès Fr. 200.-
 Aussi poussettes, potager, jouets et objets, même miniature. Avant 1930.
 Mme Forney
 ☎ 038/31 75 19.
 Déplacements

Argent sans intérêt

pour achat de meubles
 ☎ 039/23 95 64
 de 14 à 18 heures

Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 h.
 Discretion absolue.
 ☎ 021/35 13 70 - 24 h/24

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

Oswald Quincaillerie

Outilage

Ouvert pendant les vacances horlogères

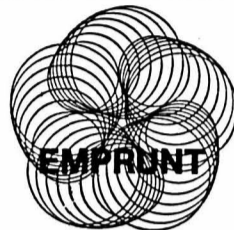
Léopold-Robert 104 ☎ 039/23 86 24
 2300 La Chaux-de-Fonds

RESTAURANT LE PROVENCAL

M. et Mme J.-M. Humbert
 PLACE DE LA GARE
 La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

FERMETURE ANNUELLE
 du 14 juillet au 10 août

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.



African Development Bank

(Banque Africaine de Développement)

Cet emprunt a été qualifié «AA» par Standard & Poor's Corporation et «Aaa» par Moody's.

5 5/8 % p.a.

Emprunt 1986-96
 de fr.s. 100 000 000

Le produit sera inclus dans les ressources ordinaires en capital de la Banque et utilisé pour le financement de ses opérations ordinaires.

Prix d'émission
100 % net

Délai de souscription jusqu'au 16 juillet 1986, à midi

No de valeur: 724 125

Modalités de l'emprunt

- Durée: 10 ans ferme
- Remboursement: le 4 août 1996
- Titres: obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000
- Libération: 4 août 1986
- Coupons: coupons annuels au 4 août
- Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Berne et Lausanne
- Restriction de vente: Etats-Unis

L'extrait du prospectus d'émission paraîtra le 14 juillet 1986 dans les «Basler Zeitung», «Neue Zürcher Zeitung» et «Journal de Genève».

- | | | |
|--|--|--|
| Société de Banque Suisse | Union de Banques Suisses | Crédit Suisse |
| Banque Populaire Suisse | Banque Leu SA | Groupement des Banquiers Privés Genevois |
| A. Sarasin & Cie | Société Privée de Banque et de Gérance | Groupement de Banquiers Privés Zurichois |
| | Banques Cantonales Suisses | |
| Algemene Bank Nederland (Schweiz) | | Baring Brothers S.A. |
| Crédit Lyonnais Finanz AG Zurich | | Deutsche Bank (Suisse) S.A. |
| The Industrial Bank of Japan (Suisse) S.A. | | Kidder Peabody (Suisse) S.A. |

Vous faut-il une nouvelle voiture? Achetez-la! Nous vous aiderons.

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de **Fr.**

Mensualité désirée env. Fr.

3/E/383

Nom Prénom

Rue/No domicile NPA/Lieu

si depuis né le

naissance état civil

lire

employeur depuis?

salaires foyer

mensuel Fr. conjoint Fr. mensuel Fr.

nombre

d'enfants mineurs signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tel. 022/28 07 55

Restaurant Le Monument
 Hôtel-de-Ville 1
 ☎ 039/28 32 18

OUVERT pendant les vacances

A remettre à couple sérieux et expérimenté

restaurant

de moyenne importance, sur les rives du lac de Bièvre. Petit inventaire Conditions avantageuses

Ecrire sous chiffres 87-56 à ASSA Annonces Suisses SA 2, Fbg du lac 2001 Neuchâtel

PRÊTS PERSONNELS

Un manque d'argent n'est pas un problème si vous contactez

MERCUREX S.à.r.l.
 Rue du Château 1
 1814 LA TOUR-DE-PEILZ
 Tél. (021) 54 41 33
 Discretion - Rapidité
 Intérêts raisonnables

Petit feuilleton de «L'IMPARTIAL» 72

Mary Higgins Clark

La Nuit du Renard

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour

Droits réservés: Ed. Albin Michel et Sciaky Presse, Paris

«Je crois.» La voix de Steve était calme, presque monocorde. Au cours des dernières heures, la fatigue s'était dissipée; un engourdissement irrésistible avait anesthésié angoisse et souffrance. Il se sentait capable de penser avec clarté, abstraction même. Il était en haut de la colline et dominait le drame, spectateur autant qu'acteur.

«Bon. Répétez encore une fois.» Hugh décelait les symptômes chez Steve. Peterson était au bout du rouleau. Il était déjà complètement bouleversé, bien sûr. Mais cette histoire de cassette avec l'imitation de la voix de sa femme l'avait achevé. Et le pauvre garçon qui croyait dur comme fer que c'était elle. Quelle façon dégueulasse et tordue d'essayer de relier

le kidnapping à la mort de Nina. Hugh avait repéré deux autres détails; Sharon demandait à Steve de lui pardonner. Et Neil disait: «Sahron prend soin de moi.» N'était-ce pas la preuve qu'il s'agissait d'un coup monté?

«Etait-ce un coup monté?»

John Owens pourrait peut-être les aider. On l'avait retrouvé et Hugh devait le rejoindre au quartier général du F.B.I. à New York.

Steve répétait: «Je vais directement à la cabine téléphonique de la Cinquante-neuvième rue. Si j'arrive en avance, j'attends dans la voiture. Un peu avant 2 heures, je sors et je me rends dans la cabine. Je serai sans doute dirigé vers un autre téléphone. J'y vais. Espérons ensuite que j'aurai un contact direct et que je remettrai la valise au kidnappeur. Après l'avoir quitté, je me rends au F.B.I., sur la Soixante-neuvième rue et la Troisième avenue. Vous m'y attendez pour sortir les caméras de la voiture et développer les films.

«C'est ça. Nous vous filerons à distance. L'émetteur dans votre voiture nous informera de vos mouvements. L'un de nos hommes vous attend. Il vous suivra sur l'autoroute pour s'assurer que vous n'aurez ni panne ni retard. Monsieur Peterson...» Hugh tendit la main: bonne chance.

«Chance?» Steve s'étonna du mot comme s'il l'entendait pour la première fois. «Je penserai plutôt à cette vieille malédiction du Wexford. Vous la connaissez, peut-être?»

«Je ne crois pas.

«Je ne m'en souviens pas parfaitement, mais c'est à peu près ceci: «Que le renard bâtisse son terrier dans ton foyer. Que la lumière s'efface de tes yeux et que jamais plus tu ne voies ce que tu aimes. Que la boisson la plus douce te soit la plus amère des coupes de chagrin...» Ce n'est pas tout, mais cela résume assez bien. Plutôt de circonstance, non?»

Sans attendre la réponse, Steve s'éloigna. Hugh regarda la Mercury sortir de l'allée, tourner à gauche vers l'autoroute. *Que le renard bâtisse son terrier dans ton foyer.* Dieu vienne en aide à ce pauvre Peterson. Secouant la tête, pour chasser une impression de fatalité, Hugh enfila son manteau. Aucune des voitures du F.B.I. n'était dans l'allée. Tous les agents passaient par la porte de derrière, traversant l'hectare de bois désert qui entourait la propriété de Steve. Ils avaient garé leurs voitures sur le chemin tracé à travers bois lorsque les égouts avaient été installés. De la rue, elles étaient invisibles.

John Owens tirerait peut-être quelque

chose de la cassette envoyée par le kidnappeur. Ancien agent du F.B.I., John avait perdu la vue il y a vingt ans et il avait cultivé une ouïe tellement fine qu'il était capable d'interpréter des bruits de fond sur les enregistrements avec une précision remarquable. On faisait toujours appel à lui chaque fois que se présentait ce genre de preuve. Ensuite, comme d'habitude, la cassette serait soumise aux tests de laboratoire; mais cela prendrait des jours.

Sans donner de raison, Hugh avait questionné Steve sur Nina: famille de la grande bourgeoisie de Philadelphie, quatrième génération. Nina avait été élevée dans un pensionnat en Suisse, le collège de Bryn Mawr. Ses parents passaient la plus grande partie de leur temps dans leur propriété de Monte-Carlo. Hugh se souvenait de les avoir rencontrés lors des funérailles de leur fille. Ils étaient venus par avion, pour le service religieux et l'enterrement; avaient à peine adressé la parole à Steve. Un couple de patates froides, s'il en est!

Mais ces renseignements suffiraient sans doute à Owens pour détecter si la voix était réellement celle de Nina ou une imitation. Hugh ne doutait guère du résultat. (à suivre)

SPORTS

Stefan Edberg s'adjuge le Swiss Open de tennis
Roland Stadler la tête haute!

Le Swiss Open de Gstaad s'est vraiment terminé en apothéose. Ah! que la fête fut belle! Cette 49e édition fut comme le Bordeaux 82, une toute grande cuvée, tant par la qualité de la participation que par le niveau de la plupart des rencontres, sans oublier que le ciel y mit du sien en faisant passer les matchs entre les gouttes, même si le temps fut frisquet, ce dont ne se plaindront sûrement pas les joueurs. Certains auront certes fait la fine bouche disant que cette finale avec ce Stadler au tennis si peu orthodoxe allait être vite expédiée et que notre compatriote allait se faire avaler tout cru. Eh bien, ce dernier s'est vite chargé de démentir ces esprits chagrins et de prouver que ses victoires contre Srejbner, Smid et Sanchez n'étaient ni le fruit du hasard encore moins celui de la chance.

Il aura donc fallu 3 heures 25 minutes et 47 jeux à Edberg pour venir à bout de ce Winkelried et il aura gagné ses 40.000 dollars à la sueur de son front. Peut-être a-t-il aussi quelque peu sous-estimé son adversaire, lui 6e joueur mondial se voir défier par le 414e. Roland Stadler est

tombé la tête haute, les armes à la main. Ce fut pour lui Sempach sur Gstaad.

Enfin les organisateurs ont été aussi récompensés par une affluence record: plus de 25.000 spectateurs au total soit 4500 de plus que l'année dernière. Voilà qui va les encourager à mettre sur pied un super tournoi pour le cinquantenaire du Wimbledon des Alpes, comme on l'appelle.

LA CLASSE A TRIOMPHÉ
DE LA TENACITÉ

Pour Stadler, ce tournoi fut le parcours du combattant. 8 matchs au total en 8 jours puisqu'il dut passer par les qualifications. Sa progression fut constante au fil des matchs et il grandit en quelque sorte avec sa tâche.

Sa grande force c'est incontestablement ses qualités morales et psychiques. Face au géant suédois, le petit Suisse n'a fait aucun complexe. Il s'est battu avec ses moyens pour contrer le Nordique, qui ne passe pas pour un désinvolte non plus avec ses multiples atouts: service puissant avec enchaînement à la volée, très mobile et capable d'accélération subites sur les échanges en fond de court.

Le Zurichois répondit à ces services par des retours violents le long de la ligne ou croisés, qui surprisent plus d'une fois son adversaire pas toujours heureux non plus avec ses revers, que ce soit au fond du court ou à la volée. Il courut aussi sur toutes les balles même les plus

désespérées et ne commit qu'une seule double faute de plus que son vis-à-vis.

Pour situer la force morale du Zurichois nous ne citerons que deux exemples mais très caractéristiques: au 8e jeu du 1er set, mené alors 0-40, il parvint quand même à arracher le jeu et terminant par un service gagnant, il égalisa à 4 partout: au 2e set à 4-4, il ratait trois balles de break mais ne se décourageait et forçait Edberg en quelque sorte à la double faute. Décontenancé peut-être par cette opiniâtreté. Il enlevait ainsi cette seconde manche. Enfin disons que dans les deux sets qu'il gagna, il fut mené dans l'un 3 à 0 et dans l'autre 3 à 1. Revenir au score en prenant deux fois le service du Suédois, il faut le faire. Si le Suédois mérita sans conteste de gagner cette finale, Roland Stadler fut digne de son adversaire même si pour finir le Viking a vaincu Winkelried.

RÉSULTATS

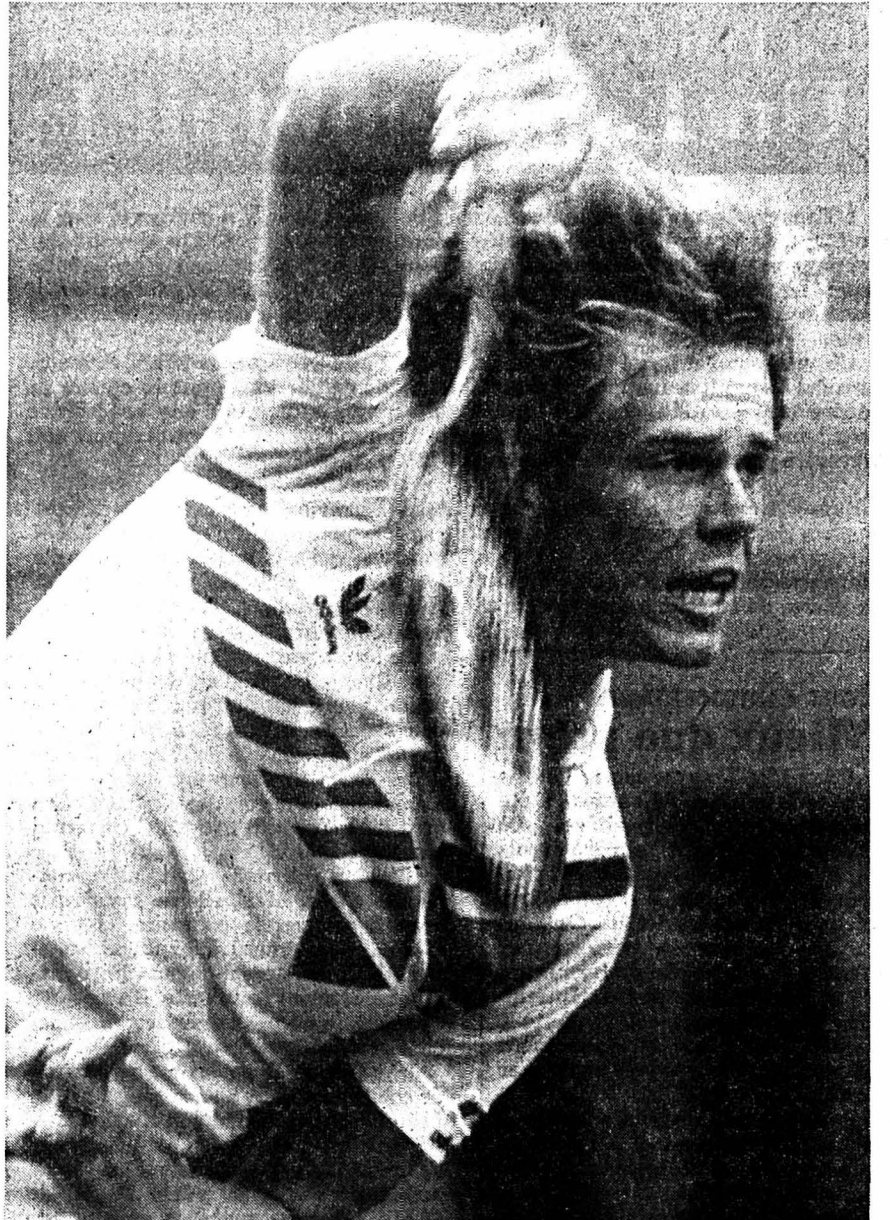
Simple messieurs, quart de finale: Roland Stadler (S) bat Tomas Smid (Tch-No 8) 6-2 6-4. **Demi-finales:** Stefan Edberg (Su-No 1) bat Jan Gunnarsson (Su) 6-3 6-2; Roland Stadler bat Emilio Sanchez (Esp-No 4) 4-6 6-4 6-4. **Finale:** Stefan Edberg (Su-No 1) bat Roland Stadler (S) 7-5 4-6 6-1 4-6 6-2.

Doubles messieurs, quart de finale: Forget-Hlasek battent Gunnarsson-Pernfors, 3-6 7-5 7-5.

Demi-finales: Edberg-Nyström (Sue/1) battent Muster-Ostojic (Aut-You) 6-7 (4-7) 6-1 6-2. Casal-Sanchez (Esp-4) battent Forget-Hlasek (Fra-Sui-2) 7-6 (8-6) 3-6 7-5.

Finale: Casal-Sanchez (Esp) battent Edberg-Nyström (Su) 6-3 3-6 6-3.

Gérard Bersier



Stefan Edberg a dû beaucoup lutter pour venir à bout de Roland Stadler. (Bild + Neus)

Ils ont dit...

Stefan Edberg: Je suis bien sûr très heureux de ma victoire. Je ne m'attendais pas à autant de résistance. C'est très difficile de jouer contre lui car on ne sait jamais où il va jouer la balle avec son coup des deux mains, surtout sur les retours de service. Son style est vraiment peu orthodoxe. En plus, il a très bien servi!

Comme outsider il avait tout à gagner soutenu par le public de surcroît. J'ai beaucoup aimé ce tournoi et j'espère venir défendre mon titre l'année prochaine.

Roland Stadler: J'étais motivé pour cette finale comme pour tous les matchs. C'était un événement pour moi de rencontrer un joueur de cette classe. Il a mieux joué aujourd'hui que lors de certaines rencontres comme celle contre Keretic où il a commis des fautes stupides, ce qui ne fut pas le cas aujourd'hui. J'ai dû modifier ma tactique en cours de jeu: je suis monté au filet certes pour ne pas me retrouver pressé en fond de court. Le matin j'avais les jambes un peu lourdes des matchs de samedi (peu contre Smid et Sanchez) mais je n'étais nullement inquiet. Mon fléchissement du troisième set s'explique par le fait que j'ai été déconcentré par l'interruption du match pour arroser le court. Mais j'ai perdu contre plus fort que moi, c'est tout!

Nous laissons le mot de la fin à M. Pierre Aubert, conseiller fédéral, hôte d'honneur avec M. Julio Antonio Samaranch, président du CIO: Un vainqueur presque vaincu et un vaincu presque vainqueur!
On ne saurait mieux dire! (gb)

Cane s'impose
à Bordeaux

L'Italien Paolo Cane a remporté la 8e édition du tournoi de Bordeaux, doté de 150.000 dollars, et comptant pour le Grand Prix masculin, en battant en finale, le Suédois Kent Carlsson, tête de série No 3, par 6-4, 1-6 et 7-5. (si)

TENNIS.- La Suissesse Csilla Cserepy-Bartos n'a été battue qu'en finale du tournoi de Perugia, une épreuve dotée de 75 000 dollars. En simple, elle s'est inclinée devant la Française Nathalie Herremann avant de perdre également la finale du double.

Meeting national d'athlétisme à Genève

Sylvie Stutz s'impose au disque

C'est bien connu, au début juillet la majorité des athlètes suisses s'accordent une à deux semaines d'entraînement foncier ou quelques jours de vacances. Ceci, on s'en doute, n'était pas pour faire du meeting national de Genève un des rendez-vous de l'élite nationale. L'international séduisant Grégoire Ulrich s'est chargé de secouer l'intérêt avec un bond de 7 m 57 en longueur, avant de remporter le 200 m en 21"53. Le Lyonnais Darien s'est également mis en évidence avec ses victoires sur 100 m et 110 m haies respectivement en 10"83 et 14"21. L'international français Fellice a pu se

convaincre de son efficacité avec le tour de piste couvert en 46"80.

Alors que le lancer du marteau s'annonçait comme une belle épreuve avec la présence du champion d'Algérie Louail et deux bons lanceurs français, Christian Hostettler, de l'Olympic, a complètement manqué son concours avec un meilleur envoi à 54 m 34. Même lorsqu'il était junior, le lanceur chaud-fonnier accomplissait de meilleures prestations.

Dans ces dernières sorties Hostettler s'est montré beaucoup trop nerveux pour pouvoir maîtriser son mouvement

comme il le faisait au mieux de sa forme. Cinquième seulement à Genève et battu par le vétéran argovien Wehrli, Christian Hostettler devra sérieusement se ressaisir s'il entend monter sur le podium des championnats suisses.

Pour sa part, le cadet Christophe Kolb ne s'est pas montré mieux inspiré que son aîné, puisqu'il s'est contenté de 47 m 06.

Par sa victoire au lancer du disque, Sylvie Stutz a mis un peu de baume sur la déroute générale de la délégation chaud-fonnière au bout du Léman.

Son lancer mesuré à 45 m 68 est venu confirmer sa valeur actuelle, avec pourtant un mètre de moins que la veille à Cortaillod. Ici également, une préparation minutieuse s'impose en vue des championnats suisses et nul doute que Sylvie fera l'essentiel.

La cadette Barbara Kullmann a alterné les bons mouvements techniques sans efficacité, avec ceux plus rapides et mal maîtrisés au lancer du disque où elle se contenta de 36 m 22. La junior Céline Jeannet, s'est une fois encore, engagée trop vite dans la première moitié de son 400 mètres pour terminer à la peine en 61"72. Il est maintenant indispensable que la talentueuse olympienne contrôle sa fougue pour pouvoir concrétiser des performances en rapport avec sa vraie valeur.

Jr

Short souverain
à Zermatt

Le Britannique Mike Short a enlevé la manche du championnat d'Europe de la montagne Zermatt - Schwarzsee, avec un nouveau record du parcours à la clé. Les Suisses Beat Imhof et Daniel Oppliger ont pris les 2e et 3e places, devant le Français Serge Moro, leader du classement intermédiaire.

Course de côte (CE) Zermatt - Schwartsee (435 participants, 12 km, 977 m de déniv.). Messieurs: 1. Mike Short (GB) 59' 16" (record du parcours); 2. Beat Imhof (Bettmeralp) 59' 42"; 3. Daniel Oppliger (Mont-Soleil) 59' 48"; 4. Serge Moro (Fra) 1 h 00' 07"; 5. Ruedi Bucher (Giffers) 1 h 00' 32"; 6. Colombo Tramonti (Erstfeld) 1 h 01' 04"; 7. Georges Lischer (Kriens) 1 h 01' 22"; 8. Albrecht Moser (Münchenbuchsee) 1 h 01' 37". **Dames:** 1. Elisabeth Franzis (RFA) 1 h 13' 55"; 2. Karin Möbes (Grabs) 1 h 16' 02". **Juniors:** 1. Michael Steiner (Elgg) 1 h 07' 14".

Classement intermédiaire du championnat d'Europe: 1. Moro 207 pts; 2. Lischer 143; 3. Imhof 126. (si)

Coupes européennes de volleyball

Le LUC féminin bien servi

Le tirage au sort du tour préliminaire des différentes Coupes européennes a réservé des adversaires de calibres fort divers aux représentants helvétiques, Le LUC féminin (Coupe des Coupes) a été le mieux servi, puisqu'il en a été exempté et rencontrera au 1er tour un adversaire albanais ou chypriote! En Coupe des champions, Uni Bâle affrontera les Suédoises de Sollentuna.

Chez les messieurs, Leysin se mesurera aux Belges d'Ibis Courtrai chez les champions, le CS Chênois aura affaire aux Tchécoslovaques de Liberec en Coupe des Coupes et le LUC en découvrira avec les Israéliens de Kyriat Ata en Coupe de la Fédération.

LE TIRAGE AU SORT

MESSIEURS. - Champions: Ibis Courtrai (Bel) - VC Leysin. **Coupe des Coupes:** CS Chênois - Liberec (Tch). **Coupe de la Fédération:** LUC - Kyriat Ata (Isr).

Divers

Zola Budd n'ira pas
à Edimbourg

Zola Budd (athlétisme), ainsi que Annette Cowley (natation), toutes deux d'origine sud-africaine, ont été déclarées «non éligibles» pour participer, avec l'équipe d'Angleterre, à la 13e édition des Jeux du Commonwealth, qui débutera le 24 juillet à Edimbourg. La décision a été annoncée par le comité d'organisation mais on doute qu'elle soit suffisante pour inciter les cinq pays africains qui ont décidé de boycotter les Jeux à changer d'avis. (si)

Tennis de table

Ecole chaud-fonnière
Expérience réussie

Dans le but de promouvoir le tennis de table dans la région, le CTT Eclair ainsi que l'Ecole primaire ont créé, voici une année, une Ecole de tennis de table pour les jeunes de 8 à 10 ans.

La première bonne surprise fut les 69 inscriptions. Vu le manque de place et de matériel, ce nombre important de joueurs ne favorisait pas un bon apprentissage; une bonne partie d'entre eux fut vite découragée et abandonna bien rapidement. C'est ainsi que l'année s'est terminée avec un tiers des participants.

Le dernier jour, six filles et douze garçons ont participé au tournoi de clôture. De grands progrès ont été faits durant l'année. Les rencontres furent disputées et de bon niveau. C'est ainsi que nous avons retrouvé en quarts de finale les joueurs suivants: Raphaël Grand, Pierrick Bersot, Gilles Froidevaux, David Muniz, Daniel Scurti, François Bigarini, Didier Stauffer et Bastien Von Wyss.

La finale s'est jouée entre Pierrick et David. Avec un bon sens du jeu, David a pu maîtriser les attaques du coup droit de Pierrick, remportant le match (21-18 22-20).

Match international juniors

Trois Chaux-de-Fonniers sélectionnés

Pour le match international juniors qui opposera l'équipe suisse à l'Autriche, au Wurtemberg et au Tyrol du Sud, la Fédération suisse a fait appel à trois jeunes espoirs de l'Olympic. En effet, Christophe Kolb, bien que cadet seulement, en sera à sa troisième sélection au lancer du marteau. Heureuse surprise pour les dirigeants de l'Olympic avec la sélection de Céline Jeannet sur 400 m. haies, une discipline où la jeune Chaux-de-Fonnière aura l'occasion de s'améliorer encore plusieurs fois cette saison. Quant à Barbara Kullmann, encore cadette, elle lancera le

disque et cette première sélection devrait lui faire prendre conscience de sa valeur et la mettre sur la voie de la détermination pour soutenir le meilleur niveau national.

Il convient aussi de relever la sélection du Jurassien Jean-Paul Vallat (Delémont) retenu pour le jet du poids et le lancer du disque.

Une nouvelle fois, on constate que le travail de formation au niveau des jeunes de notre région entrepris par l'Olympic, porte ses fruits et récompense des athlètes assidus même dans des conditions difficiles.

Jr



Première sélection pour Barbara Kullmann (à gauche) et Céline Jeannet

SPORTS

Le Danois Pedersen toujours en jaune au Tour de France cycliste Un Espagnol fait la nique aux sprinters

L'Espagnol quasi inconnu José Angel Sarrapio, 27 ans, a remporté hier la 10e étape du Tour de France, Nantes - Jaunay Clan, sur 183 km, devant son compagnon d'une fugue commune de plus de 120 km, le Français Jean-Claude Bagot. Le peloton, réglé au sprint, par le maillot vert Eric Vanderaerden, a concédé 2'41", alors que le Danois Joergen Pedersen a conservé le maillot jaune.

Ce week-end a forgé un nouveau visage de la «Grande boucle». Samedi, Bernard Hinault a frappé un grand coup en l'emportant, dans le contre la montre tant attendu, sur 61,5 km. «Le Blaireau» a distancé son coéquipier Greg Lemond de 44" et surtout, relégué celui que l'on considérait comme son adversaire privilégié, Laurent Fignon à 3'42"!

Après s'être attardé à Nantes, le Tour file plein Sud. Au lendemain d'un effort solitaire violent et à l'avant-veille de l'étape pyrénéenne, la 10e étape prenait des allures de transition, que le verdict

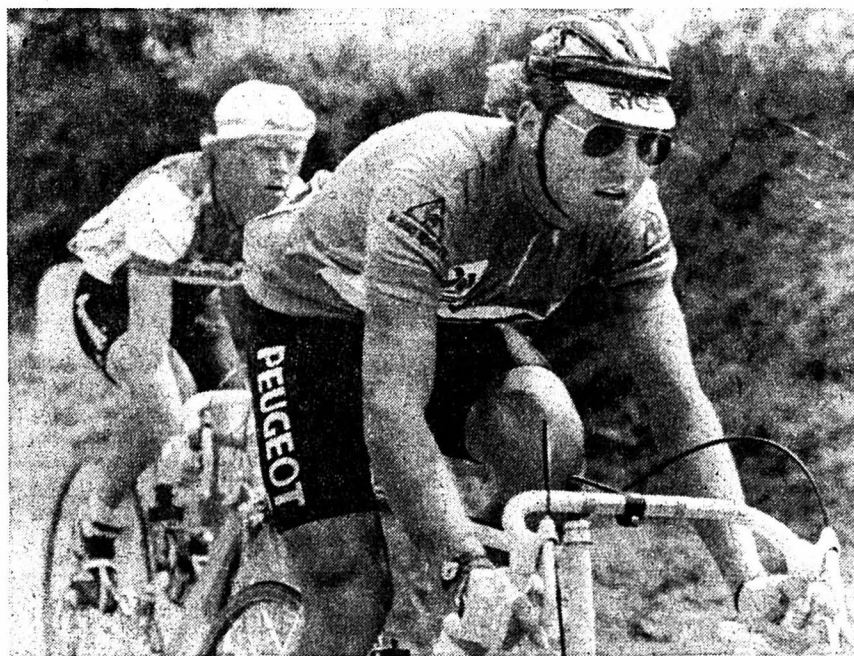
final (Sarrapio devant Bagot) ne dément pas. Or, en réalité, il n'en a rien été. Les coureurs, qui ont couvert une nouvelle fois l'étape à plus de 40 kilomètres à l'heure de moyenne (41,307 exactement), ne se sont pas ménagés.

79e du classement général, le Français Jean-Claude Bagot allait devenir virtuel maillot jaune pendant une bonne heure de course. Le Normand, échappé dès le km 60, en compagnie de l'Espagnol José Angel Sarrapio, comptait, en effet, un maximum de dix minutes d'avance, alors qu'il n'en comptait que 8'40" de retard au général.

L'équipe «Carrera» était, ainsi, contrainte d'agir. Mais, elle ne restait pas seule à assumer la poursuite. «La Vie Claire», de Bernard Hinault, et «Système U», de Laurent Fignon lui prêtèrent rapidement main forte. Il s'agissait, en effet, de ne pas laisser trop aller les choses.

Jean-Claude Bagot a une réputation de solide grimpeur. Son 4e rang final du Dauphiné, tout comme son 12e de Paris-Nice, en attestent. A son côté, Sarrapio, de la formation espagnole «Tekka», ne rechignait pas à la peine. Bagot, de l'équipe «Fagor», roulait pour le classement général, Sarrapio, 168e, à près de vingt minutes, pour la victoire d'étape.

Mais, à 20 km du but, l'avance des deux fuyards avait fondu à 6'23", Bagot



Le Danois Joergen Pedersen a conservé le maillot jaune à l'issue des deux étapes du week-end. (Bélino AP)

voyait son rêve en jaune s'évanouir. Dès lors, les deux échappés s'épièrent plus qu'autre chose et perdirent encore énormément de terrain sur la fin, Sarrapio refusant même d'assurer le moindre relais.

Le duo conservait 2'41" d'avance sur le peloton, Sarrapio n'éprouvant aucune peine à remporter son duel avec Bagot.

Le Normand a été le grand battu de la journée. Maillot jaune en puissance, il ne se retrouve finalement ni vainqueur d'étape ni leader de course, mais seulement 40e au général.

Les sprinters se retrouvent également, et une fois encore, bredouilles. Ils espè-

rent désormais que la tradition, au moins, sera sauve: celle-ci veut qu'à Nantes tout comme à Bordeaux, le fief d'André Darrigade, les sprinters soient rois. A Nantes, Eddy Planckaert l'avait confirmé. Aujourd'hui, lors de Poitiers-Bordeaux, Francis Castaing, le «régional», veut lui emboîter le pas.

PELIER DEUXIÈME

Grâce à un sprint à bonifications qu'il a remporté, le Bisontin Joël Pelier occupe dorénavant le 2e rang du classement général, à l'03" du Danois Joergen Pedersen. (si)

Pour Zimmermann Mieux que prévu

Pour Urs Zimmermann, l'étape contre la montre de samedi a été finalement très positive. Le Soleurois pensait perdre trois minutes sur les meilleurs rouleurs. Finalement, il a considérablement limité les dégâts. On peut même qualifier sa performance d'extraordinaire. En ne terminant qu'à 1'42" de Bernard Hinault, Urs Zimmermann est remonté à la septième place du classement général. Il peut dès lors envisager la suite avec sérénité.

«Je suis content, très heureux même» commentait-il à l'arrivée. «Je ne pensais vraiment pas faire aussi bien».

Samedi le Soleurois a incontestablement réalisé le meilleur contre la montre de sa carrière. Il a eu recours à un vélo avec cadre plongeant et deux roues lenticulaires. «Ces dernières m'ont quelque peu handicapé au cours des dix premiers kilomètres. Mais par la suite, elles m'ont sérieusement aidé à réaliser un bon chrono». Urs Zimmermann a utilisé des braquets développant entre 7,50 et 8,70 mètres par tour de pédale. Walter Grimm

Dans le contre-la-montre de samedi à Nantes Hinault frappe un grand coup

En remportant samedi à Nantes la 9e étape du Tour de France, un contre la montre individuel sur 61,5 km, Bernard Hinault a frappé un grand coup. Mais ce succès pourrait bien se révéler une victoire à la Pyrrhus.

En effet, outre la surprenante et remarquable 6e place du Danois Jörgen Pedersen, qui conserve son maillot jaune, cette étape aura surtout été marquée par le très bon comportement des principaux favoris, hormis Fignon et ses coéquipiers, notamment des grimpeurs, qu'on n'attendait pas du tout en cette occasion, et qui pourraient bien finalement être les principaux bénéficiaires de la journée.

Derrière un Bernard Hinault très efficace dans une spécialité qu'il affectionne tout particulièrement, on retrouve en effet un très bon Greg Lemond qui, sans une crevasse dans les derniers kilomètres, aurait encore terminé plus près du Breton.

Plus inattendue est la troisième place de Stephen Roche. Après son début de saison gâché par une double tenace au genou, on doutait un peu des capacités de l'Irlandais au départ du Tour. Or, il semble s'améliorer de jour en jour et bénéficie en plus de l'état d'euphorie actuel de l'équipe Carrera.

Celle-ci, qui occupe désormais les deux premières places au général avec Pedersen et Roche, a encore

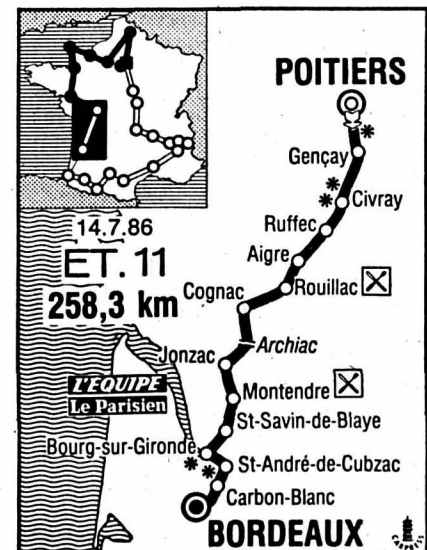
placé samedi trois de ses coureurs dans les six premiers, puisque le Soleurois Urs Zimmermann, formidable, s'est classé cinquième au terme du meilleur contre la montre de sa carrière. Zimmermann et Roche sont de redoutables grimpeurs, même si l'Irlandais peut être handicapé par le fait qu'il n'a pas encore franchi cette saison de cols importants.

De son côté, l'Ecoisais Robert Millar a fait également une très bonne opération en terminant à la 9e place, limitant à 2' son retard sur Hinault. Quant au Colombien Luis Herrera, en ne concédant que 3'47" au «blaireau», trois secondes seulement de plus que Fignon (1), il a confirmé ses récents progrès dans ce type d'exercice.

FIGNON DÉÇOIT

Le grand perdant de la journée est sans conteste Laurent Fignon, qui se retrouve relégué à la 12e place au classement général. Sur les 61,5 km du parcours, il a toujours été à la peine, perdant régulièrement du temps sur Hinault. C'est d'ailleurs toute l'équipe Système U - celle-là même que l'on avait vue si efficace lors du contre la montre par équipes - qui a perdu pied, puisque Marie n'a pris que la 12e place et Mottet, vainqueur du Grand Prix des Nations l'an dernier, la 16e. (si)

L'étape d'aujourd'hui...



Victoire suisse en Italie

Le Bernois Thomas Wegmüller (26 ans), trois fois vainqueur cette saison, s'est imposé dans le tour d'Ombrie pour amateurs, disputé en cinq étapes. En terminant 3e de la dernière étape, il est parvenu à précéder les Italiens Mario Chiesa et Dario Rando.

Classement final: 1. Thomas Wegmüller (Sui) 16 h 09' 29"; 2. Mario Chiesa (Ita) à 28"; 3. Dario Rando (Ita) m.t. Puis les autres Suisses: 8. Severin Kurrmann (Sui) à 1' 55"; 38. Daniel Galli (Sui) à 10' 57"; 55. Stefan Straubhaar (Sui) à 24' 59". (si)

● Tour du Frioul sur 210 km: 1. Gianni Bugno (Ita) 5 h 14' 04" (40.125 km/h); 2. Claudio Corti (Ita) m.t.; 3. Harald Maier (Aut) m.t.; 4. Pierino Gavazzi (Ita) à 5"; 5. Stefano Colagé (Ita) m.t.; 6. Gian-Battista Baronchelli (Ita) m.t.

● Course de côte Sion - Vercorin pour élites (28 km, 1000 m de déniv., 89 participants): 1. Masatoshi Ichikawa (Jap/Neuchâtel) 57' 23"; 2. Ottavio Soffredini (Berne) à 35"; 3. Josef Indegang (Silenen) à 57"; 4. Stephen Hodge (Aus/Montmagny) à 1' 07"; 5. Bruno Calvi (Fra) m.t. (si)

Tour du Schällenberg Et de huit pour Rolf Järmann

A la veille de son entrée à l'école de recrues, le Thurgovien Rolf Järmann a fêté son 8e succès de la saison chez les amateurs-élite en remportant le Tour du Schällenberg, avec 14 secondes d'avance sur le duc autrichien Albert Heinz et Mario Traxel. Ces trois hommes s'étaient détachés au 9e passage de la côte menant à Schällenberg, sous l'impulsion de Järmann, qui attaqua au même endroit dans le dernier tour pour lâcher ses derniers adversaires.

Classement: 1. Rolf Järmann (Arbon), 144 km en 3 h 43' 39" (38,631 km/h); 2. Albert Heinz (Aut) à 14"; 3. Mario Traxel (Aut) m.t.; 4. Christian Henn (RFA) à 45"; 5. Kurt Zellhofer (Aut); 6. Jocelyn Jolidon (Saignelégier); 7. Patrick Hosotte (Fra); 8. Wolfgang Höfer (Aut); 9. Andrea Guidotti (Lugano); 10. Achim Stadler (RFA), tous m.t. (si)



Bernard Hinault et Paul Köchli (à droite) ont de quoi se montrer très satisfaits. (Photo ASL)

Mondiaux juniors de cyclisme Succès hollandais sur route

La course sur route qui mettait fin aux championnats du monde juniors de Casablanca est revenue au Hollandais Michel Zanoli, qui succède à son compatriote Raymond Meijis.

Au terme des 128 km du parcours, Zanoli a réglé le peloton au sprint, devant un autre Batave, Richard Luppès, et le Belge Bart Leysen. Le Suisse Patrick Müller a pris une excellente 6e place.

Epreuve sur route sur 128 km: 1. Michel Zanoli (Hol) 3 h 01'13"; 2. Richard Luppès (Hol); 3. Bart Leysen

(Bel); 4. Marco Gualdi (Ita); 5. Jan Svovrada (Tch); 6. Patrick Müller (Sui), tous même temps.

Piste. - Vitesse. Finale: Denis Lemyre (Fra) bat Vladimir Sultanov (URSS) en 3 manches. Finale places 3-4: Erik Pokorny (RDA) bat Luc Migraine (Fra) en 2 manches. Poursuite par équipes (3 km). Finale: URSS 3'34"83 bat RDA 3'38"96. Finale places 3-4: Italie 3'33"57 bat RFA 3'34"10.

Course aux points: 1. Stefan Steinweg (RFA) 23; 2. Ronny Lars Nilsen (Dan) 19; 3. Roxan Vandeveld (Bel) 10. (si)

R

résultats

NEUVIÈME ÉTAPE

Contre-la-montre individuel sur 61 km 500 à Nantes: 1. Bernard Hinault (Fr) 1 h 18'46" (46 km/h 847); 2. Greg Lemond (EU) à 44"; 3. Stephen Roche (Irl) à 1'01"; 4. Julian Gorospe (Esp) à 1'24"; 5. Urs Zimmermann (S) à 1'42"; 6. Jörgen Pedersen (Dan) à 1'43"; 7. Joël Pelier (Fr) à 1'48"; 8. Silvano Contini (It) à 1'58"; 9. Robert Millar (Eco) à 2'00"; 10. Jean-François Bernard (Fr) à 2'06"; 11. Jésus Blanco-Vilar (Esp) à 2'08"; 12. Thierry Marie (Fr) à 2'11"; 13. Miguel Indurain (Esp) m.t.; 14. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) à 2'13"; 15. Eric Vanderaerden (Be) à 2'26"; 16. Charles Mottet (Fr) à 2'27"; 17. Federico Echave (Esp) à 2'30"; 18. Bernard Gavillet (S) à 2'35"; 19. Steve Bauer (Can) à 2'47"; 10. Acacio da Silva (Por) à 2'48".

Puis les autres Suisses: 73. Guido Winterberg à 5'20"; 82. Jörg Müller à 5'31"; 84. Robert Dill-Bundi à 5'36"; 111. Niki Rüttimann à 7'00"; 118. Erich Mächler à 7'24"; 130. Beat Breu à 7'44"; 190. Gilbert Glaus à 13'10"



Urs Zimmermann: un exploit samedi dans l'étape contre la montre. (Photo ASL)

DIXIÈME ÉTAPE

Nantes - Jaunay Clan, 183 km: 1. José Angel Sarrapio (Esp) 4 h 27'16"; 2. Jean-Claude Bagot (Fr) à 1"; 3. Eric Vanderaerden (Be) à 2'42"; 4. Frank Hoste (Be); 5. Jos Lieckens (Be); 6. Johan Van der Velde (Ho); 7. Jean-Louis Gauthier (Fr); 8. Francis Castaing (FR); 9. Jean-Philippe Vandenberghe (Be); 10. Mathieu Hermans (Be); 11. Inaki Gaston (Esp); 12. Cees Priem (Ho); 13. Guido Van Calster (Be); 14. Antonio Esparza (Esp); 15. Claude Criquiélon (Be); 16. Luigi Furlan (It); 17. Eric McKenzie (NZ); 18. Giuseppe Petito (It); 19. Joël Pelier (Fr); 20. Marc Gomez (Fr), tous même temps que Vanderaerden.

Puis les Suisses: 37. Gilbert Glaus; 68. Niki Rüttimann; 83. Beat Breu; 87. Urs Zimmermann; 125. Bernard Gavillet; 154. Robert Dill-Bundi; 155. Guido Winterberg; 170. Jörg Müller; 182. Erich Mächler, tous même temps que Vanderaerden.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Jörgen Pedersen (Dan) 39 h 18'58"; 2. Joël Pelier (Fr) à 1'03"; 3. Stephen Roche (Irl) à 1'05"; 4. Bernard Hinault (Fr) à 1'10"; 5. Thierry Marie (Fr) à 1'24"; 6. Charles Mottet (Fr) à 1'43"; 7. Urs Zimmermann (S) à 1'53"; 8. Greg Lemond (EU) à 1'59"; 9. Eric Vanderaerden (Be) à 2'26"; 10. Robert Millar (Eco) à 2'34"; 11. Dominique Gaigne (Fr) à 2'41"; 12. Laurent Fignon (Fr) à 2'44"; 13. Guido Bontempo (It) à 2'58"; 14. Bruno Cornillet (Fr) à 2'59"; 15. Jean-François Bernard (Fr) à 3'22"; 16. Gilbert Duclos-Lassalle (Fr) à 3'42"; 17. Steve Bauer (Can) à 3'48"; 18. Eric Boyer (Fr) à 3'51"; 19. Miguel Indurain (Esp) à 3'56"; 20. Silvano Contini (It) à 4'07".

Puis les autres Suisses: 46. Jörg Müller à 6'40"; 52. Bernard Gavillet à 7'12"; 57. Erich Mächler à 7'23"; 76. Niki Rüttimann à 8'34"; 123. Beat Breu à 12'25"; 168. Gilbert Glaus à 15'22"; 175. Robert Dill-Bundi à 17'26"; 191. (dernier) Guido Winterberg à 37'17". (si)

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 41 35 15

Cernier (038) 53 22 72
 Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Canton du Jura (032) 97 49 13

la voix d'une région

R

regard

La mort du gris

Les villages jurassiens sont gris. Le gros village de La Chau-de-Fonds aussi. A Burano, petite île perdue au large de Venise, les maisons sont vertes, rouges, bleues. Et chacun trouve cela normal.

A Travers, voilà quelques années, un gros immeuble, au centre de la localité, a été peint en bleu ciel.

Ce fut le choc.

A côté, l'hôtel de l'Ours, restauré, vira plus tard au brun cognac. Depuis, le cœur du village chante.

A Yverdon et La Chau-de-Fonds on assiste à l'éclosion des façades.

Le gris et le blanc cassé disparaissent, remplacés par le blanc-cassis et les couleurs pastel.

Étonnant, ce changement. Dans les années 1960, en plein boom économique, en pleine évolution des esprits et révolution sexuelle, c'est du blanc - et uniquement du blanc - qu'on appliquait.

Aujourd'hui, avec un avenir que chacun s'accorde à qualifier d'angoissant, la couleur commence d'envahir les murs.

En pleine grisaille de l'âme et de l'esprit, le bipède se fabrique un environnement coloré.

Comme ces gosses des Verrières qui, du fait de la dénatalité, ne remplissent plus leur collège. La semaine dernière, instituteurs en tête, ils ont peint les bornes à incendie et les containers de la commune. Du rouge, du jaune, du vert, du bleu pour transformer la banalité - la faire sourire.

De plus, les Verrisans, à l'appel du Syndicat d'initiative de la localité, participent à un concours de décoration florale. Le village typique de l'architecture jurassienne, se met du rouge aux joues, comme la rue principale de Burano.

Tuer le gris, c'est dire son amour de la vie.

Jean-Jacques CHARRÈRE

● LIRE AUSSI EN PAGE 15

Exposition au Musée rural des Genevez L'âme des Franches-Montagnes

Dès aujourd'hui et jusqu'à l'automne, le Musée rural des Genevez s'anime et présente au public une nouvelle série de 80 dessins dus à la plume de Joseph Beuret Frantz, fonctionnaire fédéral, folkloriste et promeneur impénitent.

80 reflets du pays franc-montagnard du Bémont aux fermes de La Courtine à travers le regard fantaisiste du peintre du dimanche.

Joseph Beuret Frantz est né à Saignelégier en 1878, décédé en 1958. Il a légué à son coin de pays des légendes, des reflets de la tradition et moult dessins qui immortalisent le pays d'autrefois.

Ses dessins légués par ses descendants au Musée jurassien font pour la première fois l'objet d'une exposition. Les paysages du témoin de son temps qu'était Joseph Beuret Frantz ignorent sciemment certaines réalités. Les conservateurs du musée attendent des visiteurs des compléments d'informations quant à l'identité géographique de certaines fermes ou hameaux.

En pleine expansion, le Musée rural des Genevez recherche encore de vieux objets campagnards jurassiens, notamment des machines et outils agricoles.

Dernière ferme du 15e siècle à posséder un toit à quatre pans recouvert de bardeaux en pays jurassien, le musée rural mérite le déplacement. Sa porte d'entrée donne dans une belle cuisine, en partie voûtée et en partie couverte d'un système de rondelats qui permettent l'évacuation de la fumée vers la grange. L'âtre est disposé à même le sol. Le vaste four à pain est accessible de la cuisine. Le tout à mettre au programme d'une balade estivale. Le musée est ouvert tous les dimanches de 14 h à 17 h et sur demande: tél: (032) 91.97.88.

GyBi



Q

quidam

Mlle Florence Nicole, 20 ans, habite les Geneveys-sur-Coffrane. Depuis fort longtemps déjà, elle cultive une passion plutôt marginale pour une fille puisqu'elle joue au football, sport qu'elle a commencé avec son frère, à Saint-Blaise, pour aboutir comme arrière dans une équipe féminine au nom évocateur: Les Barbotteuses...

Une équipe qui s'entraîne tous les lundis soir à la Fontenelle, à Cernier, où toutes ces jeunes filles mettent beaucoup de cœur à l'ouvrage même si le dévouement prend plus de place que la simple motivation de bien réussir le championnat féminin cantonal.

Mlle Nicole est dessinatrice en micro-technique, une formation qu'elle a acquise à l'Ecole technique de La Chau-de-Fonds, aujourd'hui elle travaille dans une société d'apprentissage d'or et exécute des dessins à l'aide d'un ordinateur.

Sportive, elle participe aussi au volleyball et le ski alpin, mais apprécie aussi beaucoup les concours hippiques et va voir évoluer son ami qui possède un cheval. Son avenir, elle le voit au travers d'une famille et aimerait avant tout s'occuper des enfants. Du reste elle s'entraîne déjà avec celui de son frère... (ha-photo Schneider)

B

bonne nouvelle

Vacances pour les chômeurs à Saint-Imier

Quatre chômeurs de Saint-Imier ont travaillé en juin à l'aménagement de la sortie du chemin de la Perrotte sur la route principale Saint-Imier - Neuchâtel. Ces travaux forts utiles à la communauté permettront une meilleure fluidité du trafic. Quant aux chômeurs, après avoir réalisé ce travail, ils pourront prendre un peu de repos, comme tous les chômeurs, puisque le contrôle obligatoire sera supprimé durant les vacances horlogères, soit du 14 juillet au 1er août, selon décision de l'OFIANT. Toutefois, si le chômage commence pendant la période exempte de contrôle, l'assuré devra se présenter à l'Office communal du travail le premier jour pour lequel il entend prétendre à l'indemnité. Aucune obligation de recherche d'emploi ne sera imposée durant les vacances. (cd)

S

sommaire

CARS POSTAUX. - Un circuit touristique qui ne paie pas.

PAGE 14

FÊTE À FLEURIER. -

Les gendarmes de Rimini-Plage...

PAGE 15

JURA BERNOIS. -

Transjurane et marchandises en transit.

PAGE 17

Elections dans les districts de Courtelary et Moutier Les radicaux ne veulent qu'un juge de plus

Le 28 septembre prochain, il sera procédé, comme tous les quatre ans, aux élections de renouvellement intégral des autorités et des fonctionnaires de district, des officiers d'état civil et des jurés. Les candidatures doivent être déposées avant le 11 août.

Dans le district de Courtelary, malgré leurs résultats lors des élections au Grand Conseil, les radicaux ne revendiqueront ni le poste de préfet, ni celui de président de tribunal, ni celui d'officier des poursuites. En revanche, d'entente avec les socialistes, ils procéderont à l'échange de leur suppléant contre celui d'un juge. Les autonomistes, qui désiraient un juge en plus de leur deux suppléants se le sont vu refuser. Ils n'ont pas encore décidé s'ils présenteraient tout de même un candidat ou non. Entente ou élections, tout dépend donc de l'attitude autonomiste.

Dans le district de Courtelary, les dernières élections de district on eu lieu en 1970. Il y a quatre ans, seul le poste d'officier des poursuites avait été soumis au vote, les autres postes ayant été repourvus tacitement. Cette année, avec les résultats obtenus par les radicaux lors des élections au Grand Conseil, on pouvait s'attendre à de plus grandes exigences de leur part. Or, il a été décidé de laisser aux socialistes les postes de préfet et de président de tribunal et celui de préposé à l'office des poursuites à l'UDC.

En revanche, les radicaux se sont mis d'accord avec les socialistes pour que ces derniers leur cèdent un juge en échange du suppléant radical. Ainsi, les radicaux

auront deux juges, les socialistes un juge et un suppléant, l'UDC, qui veut le statu quo, un juge et un suppléant.

Côté autonomiste, actuellement, deux sièges de suppléants sont attribués l'un au PCD et l'autre au PLJ. Mais les autonomistes souhaiteraient que chaque parti ayant un député aie aussi un juge. Ainsi, pour le PSA, ils avaient demandé qu'on leur accorde ce juge. Les antiséparatistes n'ont pas été d'accord.

Face à ce refus, les autonomistes n'ont pas encore pris de décision. S'ils présentaient un candidat, tout pourrait alors être remis en question par les autres partis. Si les autonomistes décident de ne plus accepter la représentation qui était

leur jusqu'à aujourd'hui, tous les partis se retrouveront alors le 8 août chez le préfet pour discuter. En revanche, si tout se règle d'ici cette date, les élections ne pourraient plus être provoquées que par des candidats hors parti.

Pour choisir leur nouveau juge, les radicaux se réuniront le 8 août prochain, le dépôt des candidatures étant fixé au 10 août. Les élections se faisant à la majorité, les autonomistes prendraient un grand risque en les provoquant. On peut donc supposer qu'une fois de plus, dans le district de Courtelary, il n'y aura pas d'élections le 28 septembre prochain.

DANS LE DISTRICT DE MOUTIER

Si l'entente est quasi traditionnelle dans le district de Courtelary, il en va tout autrement dans le district de Moutier. Sur la base des résultats des élections au Grand Conseil, la préfecture avait proposé qu'un juge sur quatre ainsi qu'un suppléant sur quatre soit du bord autonomiste. Cette proposition a toutefois été refusée par les antiséparatistes qui revendiquent tous les postes de juges et de suppléants. Les autonomistes se battent donc en présentant des candidats pour les postes auxquels ils estiment avoir droit. La situation, dans le district de Moutier, n'est pas non plus encore claire en ce qui concerne la préfecture. Le préfet Fritz Hauri va-t-il être combattu une nouvelle fois? Il l'avait été en 1976 par Jean-Claude Crevoisier et en 1982 par un candidat inconnu. Dans ce district également, tout dépendra de l'attitude radicale.

C. D.

A défaut d'un bon chien...



Agir sur la criminalité? La meilleure prévention est de ne pas tenter le voleur. Si vous ne possédez pas un berger allemand (notre photo), le plus simple est de verrouiller les portes de votre voiture, de retirer la clé de contact, d'emporter vos objets de valeur avec vous... (comm-Imp)

Un motard se tue aux Genevez

Dimanche vers 11 h 30, le motocycliste bâlois Richard Gschwind, 40 ans, domicilié à Therwill (BL), s'est tué à l'intersection des routes Les Reussilles (BE) - Vacheries des Genevez (JU).

Il se trouvait en dernière position d'une colonne composée de trois motards, a indiqué la police cantonale jurassienne.

Pour une raison indéterminée, il est parti tout droit dans un pâturage en fauchant une borne.

La moto est tombée et a terminé sa course contre un sapin. La tête du motocycliste a heurté l'arbre. Il est mort sur le coup. (ap)

Courant coupé au Locle

La ville se met au noir

● LIRE EN PAGE 14

ROULEZ...

NISSAN/DATSUN

L'avenir vous donnera raison.



Garage-Carosserie de l'Est

La Chau-de-Fonds - Est 29-31
 ☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi
 Exposition permanente

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h.
Musées fermés lu sauf Musée paysan, 14-17 h.
 Bibliothèque de la Ville, discothèque et département audio-visuel: 10-12 h, 16-19 h. Expos Le chat dans l'œuvre de La Fontaine, «Chats par-ci, chats par-là».
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32: fermée; Jardinière 23, 10-12 h, 15-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, fermée.
 Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
 Piscine des Mélézes: 9-20 h.
 Piscine des Arêtes: lu-ma-sa 10-20 h, me-je-ve 10-21 h, di 9-18 h.
 Centre de rencontre: fermé.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: fermé.
 Informations touristiques ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial, Sophie-Mairet 31: ☎ 28 56 56, lu, me 16-19 h; ve 16-18 h.
 Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.
 Service d'aide familiale: Marché 4, ☎ 28 22 22, 8-12 h, 14-16 h.
 Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.
 Parents information: ☎ (038) 25 56 46.
 Information allaitement: ☎ 039/28 54 18 ou 26 06 30 ou 26 41 10 ou 038/33 53 95.
 Crèche de l'Amitié: fermée.
 Crèche Beau-Temps 8: fermée.
 Garderie La Farandole, Paix 63: fermée.
 Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50.
 Baby sitting: fermé; soins à domicile et conseils diététiques, tél. entre 11 h et 12 h et entre 17 h et 18 h; consultations pour nourrissons: fermé.

Soins à domicile et consultations pour stomisés, Collège 9: ☎ 28 41 26.
 Ligue contre la tuberculose: Serre 12, ☎ 28 54 55.
 Information diabète: fermée.
 Assoc. des sourds: Jardinière 23, dernier je du mois 13-15 h.
 Pro Infirmis: Marché 4, ☎ 28 83 28.
 Boutique 3e âge: fermée.
 Vestiaire Croix-Rouge: fermé.
 Habillerie CPS: fermée.
 Vieux Puits CPS: Puits 1, me et ve 14-18 h, sa 9-11 h 30.
 Boutique et bouquiniste CPS: fermée.
 Pro Senectute: service soc., gym, natation; Léopold-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.
 AVIVO: ☎ 26 53 48 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h, ☎ 28 52 42.
 Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.
 Alcooliques Anon.: ☎ 23 24 06.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques) ☎ 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: No 143. 20" d'attente. Aide aux victimes d'abus sexuels: «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
Hôpital: ☎ 21 11 91.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Centrale, L.-Robert 57. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs information: fermé.
 Consult. juridiques: fermé.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve 8-12 h, 14-18 h, ☎ 28 37 31.
 Assoc. déf. chômeurs, Ronde 21: ma-me-ve 16-19 h, ☎ 28 40 22.
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.
Police secours: ☎ 117.
Feu: ☎ 118.
Cinéma
 Corso: 20 h 45, Joyeuses Pâques.
 Eden: 20 h 45, Bons baisers de Russie; 18 h 30, Pulsions érotiques.
 Plaza: 16 h 15, 20 h 15, Taxi boy; 18 h 30, 22 h, I love you.
 Scala: fermé.

Neuchâtel

Quai Osterwald: 20 h 30, La chanson neuchâteloise.
 Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général et salle de lecture, lu-ve, 9-12 h, 14-17 h; lecture publique, lu-ve, 13-20 h. Expo menus neuchâtelois, suisses et étrangers du XIXe au XXe siècle; lu-ve, 8-20 h.
 Plateau libre: 22 h, Bossa Tres (Brésil).
Musées fermés lu.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h, Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite ☎ 25 10 17.
 Info diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Alcooliques anonymes: ☎ (038) 55 10 32, le soir.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ (039) 28 70 08.
 SOS futures mères: ☎ 038/66 16 66.
 Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.
 Parents-info: lu 18-22 h, ma 9-11 h, je 14-18 h, ☎ 25 56 46.
CINÉMAS
 Apollo: fermé pour transformations.
 Arcades: 18 h 30, 20 h 10, 22 h 10, Police academy 3, instructeur de choc.
 Bio: 18 h 15 (v. o.), 20 h 10, L'histoire officielle; 22 h 15, Escalier C.
 Palace: 18 h 30, 21 h, Moonraker.
 Rex: fermé pour transformations.
 Studio: 18 h 30, 21 h, Aigle de fer.

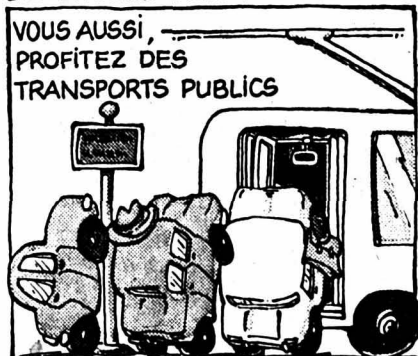
Val-de-Ruz

Château Valangin: 10-12 h, 14-17 h, fermé ve après-midi et lu.
 Service de garde des pharmacies: en cas d'urgence, la gendarmerie renseignera, ☎ 53 21 33.
 Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44.
Ambulance: ☎ 117.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve 11-12 h, 17 h 30-18 h ☎ 53 15 31.
 Aide familiale: ☎ 53 10 03.
 Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS Alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.
 Protection des animaux: ☎ 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: 20 h 30, Delta force.
 Couvet (Vieux-Collège), ludothèque: fermée.
 Couvet, Pavillon scolaire, bibliothèque communale: lu 17-19 h, me 15-17 h, ve 14-16 h.
 Fleurier: collège primaire Longereuse, bibliothèque communale: fermée.
 Baby-sitting: fermé.
 Fleurier, Centre de rencontre: fermé.
Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.
Police cantonale: ☎ 61 14 23.
Police (cas urgents): ☎ 117.
 Feu: Centre de secours du Val-de-Travers, ☎ 118.
 Hôpital de Fleurier, maternité et urgences: ☎ 61 10 81.
 Hôpital de Couvet: ☎ 63 25 25.
Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.
 Aide familiale du Val-de-Travers: ☎ 61 17 57 (le soir) ou 61 34 15.
 Fleurier, infirmière visit.: ☎ 61 38 48.
 Fleurier, Pro senectute: fermé.
 La Main-Tendue: ☎ 143.
 SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

L'ÉCONOMIE C'EST TOUT BÉNÉFICE



Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.
Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.
Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale, sociale et juridique sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.
Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.
Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): fermée.
 Ludothèque: fermée.
 Vestiaire: troc d'habits, lu 15-17 h, je 15-17 h, 19 h 30-21 h.
Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: fermé.
 Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 41 25 66.
Police municipale: ☎ 41 20 47.
Ambulance: ☎ 42 11 22.
Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ No 111.
Hôpital: ☎ 42 11 22. Chambres communes: tous les jours 13 h 30-15 h, 18 h 30-19 h 30. Demi-privé, 13 h 30-16 h, 18 h 30-20 h. Privé, 13 h 30-20 h.
 Infirmière visitante: ☎ 41 40 29 ou 41 46 41 ou 41 22 14.
 Aide familiale: ☎ 41 33 95, 9-11 h et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: ☎ (032) 41 44 41 et (039) 23 24 06.

Courtelary

Service du feu: No 118.
Police cantonale: ☎ 44 10 90.
 Administration district: ☎ 44 11 53.
 Infirmière visitante: ☎ 44 14 34 ou 44 14 24.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Ennio Salomoni (032) 97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, (032) 97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Cinéma Cosmos: relâche.
 Ludothèque: fermée.
Bureau de renseignements: Grand-Rue, ☎ (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: ☎ 97 41 30.
Feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 97 40 69.
Police municipale: ☎ 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Graden ☎ (032) 97 51 51. Dr Meyer ☎ (032) 97 40 28. Dr Geering ☎ (032) 97 45 97.
Pharmacies: H. Schneeberger ☎ (032) 97 42 48; J. von der Weid, ☎ (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: ☎ 97 68 78 lu-ve 14-15 h, sa-di 12 h 30-13 h 30.
 Aide familiale: ☎ 97 61 81.
 Landau-service: Collège 11, ☎ 97 66 71.
 Centre puériculture, Collège 11: ve 15-17 h, ☎ 97 62 45.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me-sa-di 14-18 h.

Bellelay

Abbatiale: expo. artistes neuchâtelois, 10-12 h, 14-18 h.

Bévillard

Cinéma Palace: relâche.

Moutier

Cinéma Rex: fermé.
 Bureau renseignements Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, ☎ 93 18 24.
 Services industriels: ☎ 93 12 51; en dehors des heures de bureau ☎ 93 12 53.
Service du feu: ☎ 93 18 18.
Police cantonale: ☎ 93 38 31.
Police municipale: ☎ 93 33 03.
Hôpital: ☎ 93 61 11.
Ambulance: ☎ 93 40 40.
 Sœur visitante: ☎ 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: ☎ 93 18 69.
 Centre de puériculture: fermé.
Pharmacie d'office: Greppin, ☎ 93 26 96 ou 93 18 71.

Canton du Jura

Service social des Franches-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, ☎ 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy) ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).
SOS futures mères: ☎ 066/22 26 26.
La Main Tendue: ☎ 143.

Les Bois

Ludothèque: 1er lu du mois 14 h 30-17 h 30, salle école ménagère.

Le Noirmont

Cinéma: fermé.
 Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: fermé.
 Ludothèque: anc. école prim, 4e me du mois 13 h 30-16 h 30.

Saignelégier

Ludothèque: fermée.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.
Préfecture: ☎ 51 11 81.
Police cantonale: ☎ 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Hôpital, maternité et service ambulance: ☎ 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.
Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.

Delémont

Cinéma Lido: fermé.
 Cinéma La Grange: fermé.
 Bibliothèque de la ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Ludothèque: fermée.
 Centre culturel régional: fermé.
 Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.
 Maison des jeunes: fermée.
 Piscine couverte: lu-ve 9-21 h; ma 11-21 h, sa 9-19 h, di 9-18 h.
Bureau de renseignements: ☎ 22 66 86.
Services industriels: ☎ 22 17 31.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 21 53 53.
Police municipale: ☎ 22 44 22.
Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, de Courroux, ☎ 22 26 22.
 Service soins à domicile: ☎ 22 16 60.
 Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Porrentruy

Cinéma Casino: 21 h, Tenue de soirée.
 Cinéma Colisée: relâche.
 Bibliothèque municipale: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Ludothèque: fermée.
 Jardin botanique: 8-17 h; collection serre: 8-12 h, 14-17 h.
Syndicat d'initiative régional: ☎ 66 18 53.
Service du feu: ☎ 118.
Police cantonale: ☎ 66 29 22.
Police municipale: ☎ 66 10 18.
Hôpital et ambulance: ☎ 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h, Milliet, ☎ 66 27 27.

L'IMPARTIAL

La voix d'une région

Administration, abonnements et annonces
 La Chaux-de-Fonds, Neuve 14
 ☎ 039/21 11 35 - Téléc 952 114
 Le Locle, Pont 8
 ☎ 039/31 14 44

Tarif des abonnements

12 mois	Fr. 163.-
6 mois	Fr. 85.-
3 mois	Fr. 44.-

Publicité:
 Régie des annonces, district de La Chaux-de-Fonds et du Locle exceptés: Publicitas, Neuchâtel

Tarif régional annonces:

- 1 col. (27 mm. largeur)	Fr. 0.76
- offres d'emploi (le mm.)	Fr. 0.82
- immobilier (le mm.)	Fr. 0.82
- demande d'emploi (1 case)	Fr. 25.-
- annonces aux mots (le mot) (minimum 10 mots)	Fr. 0.85

Réclames:

- 1 col. (56 mm. largeur)	Fr. 3.35
- pavé exclusif Première hauteur 60 mm.	Fr. 276.-
- Pavé Première régionale hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page sports hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page économie hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page magazine hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Pavé page jeux hauteur 60 mm.	Fr. 233.-
- Avis tardif (le mm.)	Fr. 3.90
- Avis mortuaire (le mm.)	Fr. 1.12
- Avis naissance (le mm.)	Fr. 1.12

Annonces classées:

- lundi	immobilier / demandes d'emplois
- mardi	offres d'emplois
- mercredi	immobilier / annonces aux mots / demandes d'emplois
- jeudi	offres d'emplois
- vendredi	immobilier / demandes d'emplois
- samedi	offres d'emplois / annonces aux mots

Délais de remise des annonces
Annonces noir-blanc
 - l'avant-veille 15 h
 - édition du lundi: jeudi 15 h
Annonces couleurs:
 - réservation 1 semaine avant parution
Avis mortuaires et avis tardifs:
 - veille de parution: 22 h.

L'IMPARTIAL

lu par tous... et partout !

Le Locle

Bibliothèque ville: fermée.
 Bibliothèque des jeunes: fermée.
 Ludothèque: fermée.
 Piscine du Communal: 9-20 h.
Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.
Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.
Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 17-18 h, lu, ve ☎ 31 20 19, ma-me-je ☎ 31 11 49, 17-18 h 30.
 Information diabète: fermé.
 La Main-Tendue: ☎ No 143.
 AVIVO: ☎ 31 51 90.
 Pro Senectute: gym, ma 9-10 h, Café de la Place.
 Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: ☎ 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36: fermé.
 Ass. familles monoparent.: fermée.
 Aide aux victimes d'abus sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 28 70 08.
 Crèche pouponnière: fermée.
 Ecole des parents: ☎ 31 85 18.
 Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: fermé.

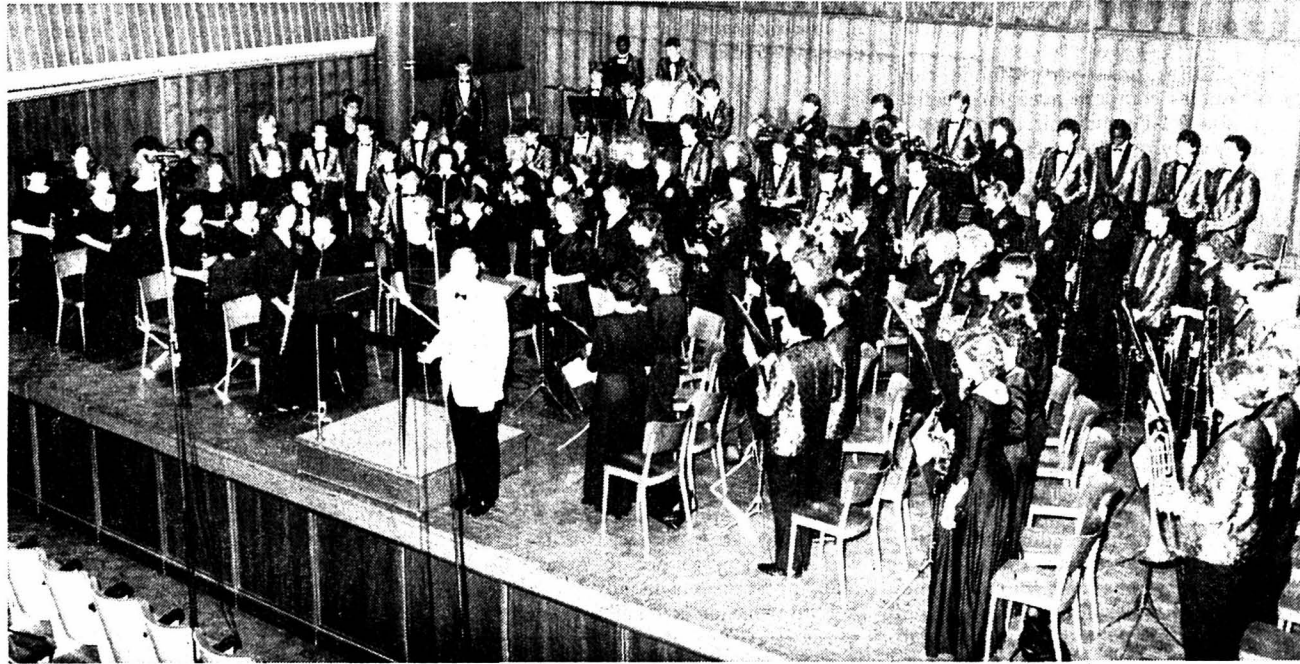
Montagnes neuchâteloises

Service aide familiale: ☎ 37 18 62.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Eté américain le Collegiate wind band en concert



103 musiciens et un programme pantagruélique. (Photo Schneider)

Six concerts pour découvrir l'Amérique cet été, du chœur universitaire aux grands ensembles d'harmonie. On a déjà fait les présentations dans un précédent numéro.

Troisième, dans le cycle performance proposé par Estiville, le US Collegiate wind band, séduisait un vaste public, hier soir à la salle de musique.

Programme pantagruélique, Offenbach «ballet parisienne», marche lorraine «Festivo» œuvre d'un compositeur tchèque établi aux Etats-Unis, marches belges et américaines, ouvertures, d'autres nombreux morceaux encore. Les US Collegiate, 103 jeunes musiciens en provenance de plusieurs régions des Etats-Unis, visitent l'Europe. Ils se rendront prochainement à Vérone où ils assisteront, à l'arène romaine, à une représentation d'Aida. Excellente initiative. Pour se familiariser avec cet opéra, ils ont travaillé une sélection d'airs de Verdi. La musique de Verdi se prête-t-elle à un aussi grand ensemble? L'arrangement qui nous fut proposé hier soir n'est pas convaincant, non seulement il rassemble sous le titre «Verdiana selection» quelques thèmes de Puccini, mais surtout le style n'y est pas, la finesse de la musique est écrasée sous le poids de l'ensemble. On apprécie le travail des jeunes musiciens dans les marches et dans la comédie musicale où ils sont insurpassables.

Depuis plusieurs années les auditeurs ont le plaisir d'entendre les US Collegiate à la salle de musique, d'apprécier la direction, l'entregent de M. Jack O. Evans. Il apparaît que chef et ensemble apportent de l'intérêt aux compositeurs européens. Ne pourrait-on pas envisager que cet ensemble travaille, pour un prochain concert à la salle de musique, des œuvres de compositeurs chaux-de-fondsiens? Cela donnerait une dimension nouvelle à cette agréable relation, apporterait diversion aux marches de Sousa ou au French cancan dont on ne sait plus que faire par ici.

D. de C.

● Prochain concert, mardi 15 juillet 20 h 30 salle de musique, Sound of America, 120 exécutants.

Vacances balnéaires en famille Pesaro à fond de train

Roule, roule le train des vacances! C'est une rame bien extraordinaire et pas triste qui a quitté La Chaux-de-Fonds vendredi sur le coup de 19 h. Un train de vacanciers, emportant, sans changement jusqu'à destination, 110 voyageurs, familles, bébé, personnes isolées, direction Pesaro, station balnéaire sur l'Adriatique, célèbre par son palais ducal du XVIIe siècle.

Plage, chaises longues, visite de

santé fragile, isolées, elle n'allait pas rester en rade?

Grand baroudeur sur les routes du monde, le pasteur Porret avait repéré cet internat à Pesaro. Vidé de ses élèves pendant les mois d'été, situé à dix minutes de la mer, une infrastructure en or, salles de bain, cuisines et personnel, l'internat sera dès lors réservé, en juillet, aux vacanciers suisses.

Partis vendredi soir, nos voyageurs ont dormi dans le train, ils sont arrivés



Cap sur Pesaro! (Photo Impar-Gerber)

lieux historiques, les vacanciers logeront au collège de Pesaro, internat vidé de ses élèves pendant l'été. L'idée ne manque pas d'intérêt.

Elle est d'ailleurs bien rodée l'idée, elle a déjà trente ans. Elle remonte aux années 50. C'était l'époque de la haute conjoncture où, usine, bureau à peine fermés, on prenait la route pour le lointains rivages ou celle des étudiants, sac au dos, à la recherche d'un ailleurs. Et cette autre frange de la population, familles nombreuses, bébés, personnes de

aux petites heures samedi à Pesaro. Une douche, et hop, les plus courageux ont pris leur premier bain de mer dans la matinée déjà, dit François Zosso, compagnon de route.

Tout en étant liés à une petite organisation, repas pris au réfectoire du collège, les vacanciers disposent de leur temps comme ils le désirent, chacun vit au rythme qui sied le mieux, choisit les divertissements qu'il préfère, repos, plage, excursions.

Le médecin du lieu est là, prêt à intervenir, sécurité supplémentaire. Vacances sans soucis, c'est un train de la joie de vivre qui reprendra le rail dans quinze jours sans changement, de Pesaro à La Chaux-de-Fonds.

D. de C.

Tribunal de police

Lecture d'un jugement concernant une affaire exposée lors de l'audience du 25 juin a été rendu par le Tribunal de police présidé par M. Claude Bourquin, assisté de Mme Francine Flury, greffière. Pour infraction LCR, A. H. est condamné à 120 francs de frais. (Imp)

PUBLICITÉ

Bar La Ruche
Arlette Girard
Av. Léopold-Robert
108
03 23 28 44

Ouvert dès 6 heures du matin jusqu'à midi durant les vacances. 16548

Fin d'année scolaire à l'Ecole secondaire «L'hémorragie n'a pas eu lieu»

Après l'Ecole primaire, voici un bilan de l'année scolaire 85-86 à l'Ecole secondaire. Le directeur, M. Perrenoud, se montre serein. Pas de grands problèmes, l'école semble se conformer aux signes de la reprise économique en train de se dessiner. La diminution des élèves est moins forte que prévu, le taux d'échecs reste stable et les places de travail se font moins rares pour ceux qui sortent de préprofessionnelle.

Depuis deux ans, le nombre d'arrivées d'élèves en secondaire dépasse légèrement le nombre de départs, 5 à 10 de plus par année. «Un signe réjouissant pour notre ville» dit le président de la direction générale, M. Perrenoud. Pour l'année scolaire 86-87, l'Ecole secondaire comptera 91 classes, une de moins que pour 85-86, ce qui représente 1750 à 1770 élèves, soit 19,5 par classe. En 78, on comptait 107 classes, c'était un maximum. Pour 86-87, la diminution est moins forte que prévu pour deux raisons: la diminution d'effectifs par classe et quelques arrivées à La Chaux-de-Fonds.

Taux d'échec: ils sont très variables par classe, par section et par année, mais la moyenne reste stable. En section classique, 12% en 85-86 (15% en 84, 10% en 83), en scientifique 13% (14% et 16%), en moderne

16% (14% et 18%), en préprofessionnelle 4% (3% et 3%).

Les effectifs de la section classique diminuent légèrement au profit de la scientifique (¼ à ¼), mais «l'hémorragie qu'on avait prévue n'a pas eu lieu» dit M. Perrenoud. Les autres sections sont très stables.

Après l'Ecole secondaire, la majorité des élèves de classique et scientifique continuent leurs études au Gymnase, à l'ETS, à l'Ecole de commerce. Un fait nouveau pourtant, l'augmentation des élèves qui se dirigent vers un apprentissage très spécialisé plutôt que de continuer leurs études. Les modernes vont pour la plupart au CPJN et «on a moins de soucis pour les préprofessionnels qui trouvent plus facilement des places de travail que ces dernières années» dit M. Perrenoud.

Ch. O.

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Avec la publication de ces trois tribunes libres tombées en réponse à celle du 8 juillet prend fin, dans nos colonnes, la controverse qui a fait suite au défilé militaire de Neuchâtel. (Imp)

Vian, Brassens, Brel et Coluche...

C'est le droit le plus strict de chacun d'admirer les défilés militaires. Mais je ne suis plus d'accord avec l'auteur de la tribune libre du 8.7.1986 lorsqu'il cite B. Vian, G. Brassens, J. Brel et Coluche comme des déstabilisateurs, ces quatre artistes, tous aujourd'hui disparus, hélas, qu'ont-ils à voir avec l'armée suisse? Ils sont tous les quatre étrangers à notre pays. Pour nous qui préférons leurs chansons et leurs sketches aux défilés militaires ce sont des moments de détente que nous apprécions beaucoup: chacun ses goûts!

Prenez M. Coluche cet enfoiré de «déstabilisateur» qui lui ne regardait certainement pas les défilés militaires, il gardait son énergie pour nous faire rire

(un peu grossièrement) reconnaissons-le mais avec tellement de vérité, il agissait, il était l'instigateur des restaurants du cœur, il aidait l'abbé Pierre à qui il remettait de très grosses sommes d'argent. C'était un homme de cœur. Qui ferait ça dans notre pays où des personnes ont le minimum pour vivre? Pour moi je pense que l'argent dépensé dans les défilés militaires serait mieux placé dans la cause que je vous ai citée.

Quant à Brel ou Brassens ce n'est pas leurs magnifiques chansons qui doivent vous chatouiller les oreilles. A chacun son passe-temps favori!

Roger Burri
Crêtets 22

Touche pas à mon pote

Je sais que beaucoup de gens apprécient et acclament notre belle armée, et croient encore à l'efficacité des armées en général. Quand j'ai lu la tribune libre du 8 juillet je me suis dit que ceux qui tirent les ficelles de notre société et nous imposent n'importe quelles monstruosité sous prétexte qu'elles sont nécessaires, seront contents, ils ont encore une fois atteint leur but. Voilà l'exemple parfait du monsieur qui force tête baissée dans l'organisation et épouse les idées reçues sans se donner la peine de réfléchir par lui-même.

Je crains que l'opinion exprimé dans cette tribune libre ne soit dicté par la facilité; ne pas perturber l'ordre établi surtout! Ce qui m'a fait bondir sur mon stylo c'est que l'on traite Coluche de «déstabilisateur de société»; je trouve que l'on est très proche de la dictature quand on colle ainsi des étiquettes à ceux qui pensent autrement et qui le disent. Ah! bien sûr ils dérangent, parce qu'ils nous interpellent et abattent les murs confortables que l'on s'est construit pour ne rien voir au-delà.

Je me demande ce qui vous dérange le plus; qu'il se soit moqué des choses auxquelles vous semblez attacher tant d'importance, ou bien: qu'en faisant quelque chose pour eux, il ait montré au grand jour les pauvres, les petits qu'on ignore parce que justement ils représentent une bavure de notre belle société? Quelleque soit notre vie, on n'a pas le droit de ne pas, au moins, essayer de changer ce qui est à notre portée, et lui l'avait compris.

Coluche pensait avec le cœur c'est sans doute ce qui dérange ceux qui ne sont pas capables de le faire. Si la terre portait plus de Coluche et moins d'esprits étroits, certainement que notre monde irait mieux et, qui sait, peut être n'y aurait-il plus d'armée? N'avez-vous jamais rêvé d'un monde de paix où chacun mangerait à sa faim, où vos mains serviraient à autre chose qu'à applaudir un défilé militaire? à construire et à relever par exemple. C'est un monde impossible? Pas sûr; en tous les cas le premier geste à faire est de rejeter les œillères pour ouvrir grand ses yeux et discerner par soi-même. On peut abolir toutes sortes de frontières, à commencer par le racisme, cela aussi Coluche l'avait

compris; ce sacré pote qui manquera à tant de monde. Fasse le ciel qu'on n'oublie pas Brel et Brassens et que la terre en porte d'autres qui parlent d'amour, pas celui à l'eau de rose qui n'atteint personne mais le vrai, celui qui désarçonne.

J'ai choisi de me servir de mon cerveau et de suivre mes coups de cœur, même s'ils «déstabilisent» la tranquillité de quelques-uns. S'il faut suivre un étendard, ce sera celui de Coluche et autres Renaud, qui traduit exactement mes idées et tant mieux s'il empêche certains de sommeiller dans leur fauteuil à l'ombre des idées imposées par une société si stable.

Colette Guyot
Châlet 8

Réponse à... Wildkeliéd

L'auteur de la tribune libre du 8.7.1986 ne voit que le rouge et le gris-vert! Il n'a pas le plaisir de contempler le bleu du ciel et de la mer, le vert des forêts et des prairies...

Ce Don Quichotte, défenseur des libertés et de la patrie, pourfendeur des «déstabilisateurs» de notre société, a pour devise: «Un bon déstabilisateur est un déstabilisateur mort!». Preuve en est, sa tribune libre où il nous livrait, en exclusivité, la liste de ses ennemis morts au champ d'honneur; en voici un court extrait: «...Vian, Brassens et Brel auxquels vous pouvez ajouter maintenant Coluche...».

Alain Partner
Chapelle 13

Depuis bientôt 70 ans Schweingruber S.A. - Agent Mercedes



Trois générations, chez Schweingruber S.A., se succèdent depuis 1917 dans la vente des véhicules utilitaires Mercedes. Installés depuis toujours aux Geneveys-sur-Coffrane, MM. Schweingruber S.A., compte tenu du réjouissant développement économique des Montagnes neuchâteloises, ont jugé opportun d'y installer une succursale. Ainsi, récemment, ils ont pris possession de vastes locaux au Crêt-du-Loche où ils disposent d'outillages perfectionnés pour le contrôle, l'entretien, le service après vente et la réparation des véhicules utilitaires, avec l'appui efficace des services techniques de l'entreprise Mercedes. Il y a quelques jours, en plus des nombreux véhicules exposés au Crêt-du-Loche, on a pu voir l'impressionnant camion Mercedes, d'une puissance de 600 chevaux, qui a pris part cette année au Rallye Paris-Dakar et qui peut atteindre la vitesse de 180 km à l'heure!

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

Deux lignes de cars postaux déficitaires Un circuit touristique qui ne paie pas



Un car postal stationné devant la Ferme Robert... bientôt un document d'archives? (Photo privée)

Chaque année, le bilan déposé par les PTT laisse songeur. A l'arrivée, des dizaines, voire des centaines de milliers de francs viennent grossir le capital déjà à disposition. Les PTT ne sont pas à plaindre. Merci pour eux. Il n'en reste pas moins que tout n'est pas parfait et que si cette régie fédérale n'agissait qu'en fonction de ses intérêts elle supprimerait certains services. En premier lieu se trouve visé le service des cars postaux.

Ce service a accusé l'année passée un déficit gargantuesque se montant à 95.300.000 francs. Il va cependant de soi que ces services ne seront pas remis en question. Les cars postaux continueront de sillonner les routes de campagnes, puisque, et c'est heureux, chaque hameau, chaque endroit même extrêmement reculé dans l'arrière pays a le droit d'être desservi.

Le service des cars postaux du réseau du Locle et de La Chaux-de-Fonds compte huit lignes, qui sans les énumérer conduisent notamment à La Tourne, aux Planchettes ou à Brot-Desus. Des lignes qui quoi qu'il adienne seront de toute façon maintenues.

Roger Burri, responsable du service des cars postaux au Locle l'a confirmé. «Il est évident que les PTT ont l'obligation de desservir n'importe quel hameau, n'importe quelle minime agglomération. Ces lignes-là ne risquent donc absolument rien.»

Le danger vient d'ailleurs. Le service des cars postaux du Locle propose depuis de nombreuses années deux lignes supplémentaires dites touristiques: Le Locle - La Ferme Robert et Le Locle - Sommarmel. Des lignes proposées en fin de semaine seulement - samedi après-midi et dimanche toute la journée - et qui bien évidemment sont destinées aux marcheurs et aux promeneurs. Pourtant chaque année, à l'heure de bilan, le rouge

est de rigueur. L'exercice 85 s'est soldé par un double déficit de 5500 francs pour Le Locle - La Ferme Robert et de 4500 francs pour la ligne Le Locle - Sommarmel.

Des chiffres qui n'ont l'air de rien quand on les compare avec le bénéfice global des PTT mais qui ne sont pas dénués d'une importance certaine sur le plan régional.

M. Burri tire la sonnette d'alarme. «Si nous ne trouvons pas de solution pour enrayer le déficit de ces deux lignes touristiques dans un proche avenir, nous serons contraints de les abandonner. Quitte à décevoir les promeneurs ou les touristes. Cet abandon, nous ne l'envisageons qu'à contrecoeur, et cherchons dans la mesure du possible à trouver des solutions. Nous essayons de séduire notre clientèle par des prix avantageux, par des réductions pour famille nombreuse, par des abonnements extrêmement intéressants.

«Afin de combler ce déficit, qui est donc imputable au service des cars postaux du Locle, nous nous sommes également approchés des autorités communales. Ils nous ont poliment fait comprendre de passer notre chemin et de chercher par nous-mêmes à résoudre ce problème.»

Le résultat de cette année concernant l'exploitation de ces deux lignes sera sans doute déterminant. Purement et simplement abandonner ces deux lignes apparaît pour le moment être la solution la plus probable. A moins qu'une meilleure fréquentation - mais on ne semble pas trop y croire - vienne équilibrer les comptes.

Le Locle - Sommarmel et Le Locle - La Ferme Robert, par voie postale, vivent peut-être leur dernier été.

La dure loi des chiffres est ce qu'elle est. Même sur les hauteurs du Grand-Sommarmel, la rentabilité impose sa présence. (nic)

Alors que les Loclois sont au vert La ville se met au noir

Ce soir ainsi que la nuit prochaine, de minuit à 6 h du matin la ville du Locle sera presque totalement plongée dans le noir. En raison de travaux entrepris à la station des Envers, la fourniture de courant électrique sera pratiquement complètement interrompue. Seuls quelques abonnés prioritaires ne devraient en principe connaître aucune interruption.

La nature de ces travaux, par sécurité pour les ouvriers, a nécessité cette décision. Les employés seront chargés, durant ces deux prochaines nuits, de créer une zone de protection à l'intérieur de la station pour que celle-ci puisse accueillir très prochainement une nouvelle liaison par câble de 60 kV devant renforcer la garantie d'alimentation en ville du Locle. Il s'agit d'une opération entreprise dans le cadre du réseau de l'ENSA.

TOUS AU COURANT

De longue date, par des informations glissées dans les bulletins de versement de S.I., des papillons placardés dans tous les ménages, des annonces parues dans la presse, les Loclois ont été avertis de ces deux interruptions de moyennes durées.

L'information a aussi été diffusée de

manière personnelle auprès des entreprises, des commerçants et artisans de la ville.

Quelques règles sont à respecter pour qu'aucune conséquence fâcheuse ne découle de cette coupure. Ainsi les ascenseurs devront être déclanchés à l'avance et il faudra veiller à ce que les réfrigérateurs et congélateurs soient bien fermés. Car il peuvent être privé d'électricité sans risque s'ils ne sont pas ouverts. Quant aux chauffe-eau les SI se chargeront de les enclancher à un autre moment, mais aussi au bas tarif.

QUELQUES EXCEPTIONS

Toutefois, les Loclois pourront s'apercevoir non sans étonnement que certains tronçons de rue, comme quelques immeubles chanceux ne seront pas privés de courant.

Pas de privilège, ni de favoritisme explique le responsable des S.I., le conseiller communal Francis Jaquet. Il s'agit simplement du fait que des portions d'éclairage public ou quelques immeubles se trouvent sur le passage des câbles alimentant des clients prioritaires tels que l'hôpital, le home médicalisé, la station d'épuration, la douane, la gendarmerie, la police locale, les boulangeries en activité et Migros dont les congélateurs ne peuvent être fermés hermétiquement.

L'électricité fournie à ces abonnés sera produite par le groupe de secours diesel 110 A de l'usine centrale. Ainsi, il ne faudra pas s'étonner, malgré l'annonce de l'interruption générale d'électricité de voir ci et là des réverbères illuminés et quelques logements éclairés. (jcp)

AU BAS-DU-CERNEUX

Passagère blessée

Hier à 16 h 40, un conducteur de La Brévine, M. G. M. descendait la route tendant de la douane du Gardot à la route principale La Brévine - Le Locle. Au carrefour de l'Hôtel du Moulin au Bas-du-Cerneux, il est entré en collision avec un conducteur de Morteau, M. M. C., qui circulait normalement sur la route collectrice en direction du Gardot venant de La Brévine. Blessée, M. Nadine Matthey, née en 1965 de La Brévine, passagère de la voiture neuchâteloise a été transportée à l'Hôpital du Locle au moyen d'une ambulance.

LE LOCLE

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Subaru 1.6 4x4
expertisée, 1981, Fr. 8 900.- ou Fr. 209.- par mois. ☎ 037/62 11 41.

BMW 323 i
1985, expertisée, climatisée, vitres électriques, Fr. 25 900.- ou Fr. 609.- par mois. ☎ 037/62 11 41.

depuis 1969 vite résolues
dettes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2012 MICHATEL
038 33 69 70

GARAGE DU RALLYE

A. Dumont - Distributeur OPEL-Le Locle

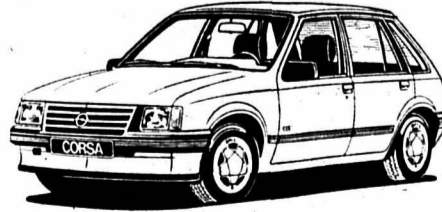
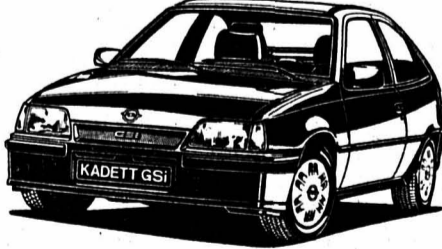
ouvert et à votre service durant toutes les vacances

- ATELIER Services-entretien-réparations: ouvert les trois semaines, du lundi au vendredi
- ESSENCE Station ouverte tous les jours, de 7 à 19 h. Automate (billets de Fr. 10.- et Fr. 20.-, rabais 2 cts) et «carte essence» self-service, ouvert 24 h sur 24
- STATION LAVAGE SELF-SERVICE ouverte en permanence
- VENTE VOITURES ouvert du lundi au samedi matin



Profitez de choisir votre nouvelle voiture au calme pendant que beaucoup vous laissent la place et le choix!

Nous disposons encore d'une belle gamme de modèles sans catalyseur! en Kadett Limousine - Break - GS/I 115 CV ou une belle occasion!



GARAGE DU RALLYE

A. Dumont - distributeur OPEL - LE LOCLE
☎ 039/31 33 33

CAFÉ-RESTAURANT



Le Col-des-Roches
☎ 039/31 46 66

se fera un plaisir de vous servir durant les vacances horlogères.

Ouvertures

Lundi, mardi, jeudi, vendredi dès 7 heures.
Samedi et dimanche dès 8 heures.
Fermé le mercredi

En toute saison, L'Impartial, votre source d'informations

DOCTEUR CONSOLINI

Girardet 62

ABSENT

jusqu'au 3 août



CONFISERIE TEA-ROOM

Angehrn

Temple 7 - Le Locle
☎ 039/31 13 47

Vacances annuelles du 14 juillet au 4 août inclus

GARAGE - CARROSSERIE WILLY BURKHALTER

Jaluse 2 - Le Locle - ☎ (039) 31 82 80- 31 10 50

Vacances annuelles du 15 juillet au 30 juillet

J.-P. Jeanneret
Le Prévoux - ☎ 039/31 13 69

OUVERT

pendant les vacances horlogères de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Grand stock de PNEUS

toujours à des prix intéressants

Equilibrage soigné - Batterie, etc.



CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Décoration du village des Verrières Hydrants et containers en fleurs



Hydrant verrisan. Quelques coups de pinceau pour transformer la banalité (Impar-Charrère)

Le syndicat d'initiative des Verrières, diablement dynamique, avait lancé ce printemps un concours de décoration florale. Pour embellir le village.

Dans le même état d'esprit, les instituteurs et écoliers du collège ont fait fleurir des dessins sur les containers et les hydrants de la commune. Réussite totale.

Au coin du café-boucherie, un hydrant a été transformé en petit bonhomme replet.

Couleurs vives pour transformer un objet banal en une splendide œuvre de l'art naïf, populaire et spontané.

Près de l'école et de l'administration, deux containers appartenant à la commune ont aussi été peints. Ces caisses en tôle zinguée grise à mourir chantent maintenant dans la rue.

Il suffit d'un peu de peinture pour embellir un village. De quelques fleurs également. Le syndicat qui a lancé son concours de décoration florale ce printemps a déjà fait une tournée dans le village. Avec un photographe professionnel chargé d'immortaliser les façades, balcons et même fontaines fleuries. Par des propriétaires, des locataires ou des sociétés. Les accordéonistes d'Ondina, en particulier, auteurs de la belle décoration d'une fontaine à la sortie ouest du village.

Le syndicat d'initiative et son jury feront une nouvelle fois la tournée du village au mois d'août. Quand toutes les fleurs seront écloses. Des prix viendront récompenser les auteurs des plus belles décorations et une exposition de photographies aura lieu cet automne. JJC

Fête villageoise à Fleurier Les gendarmes de Rimini-Plage

«Rimini-Plage», c'est une fête qui fait battre le cœur de Fleurier à la mi-juillet. Samedi, plus de 500 personnes y ont participé. Moins de pétards que d'habitude, mais autant de gendarmes qu'en 1982 quand la police vint animer la fin de la soirée. Les gendarmes, l'autre soir, étaient suspendus par paire à la nouvelle enseigne du Café de la Terrasse.

Cette enseigne, peinte sur un drapeau, s'envolait au vent. Comme un rideau, il fallait l'alourdir pour la maintenir en place. Un farceur eut l'idée d'y accrocher deux paires de gendarmes - ces saucisses fumées.

Rien d'irrévérencieux dans ce geste. On rendait ainsi hommage au gendarme qui trouva le nom de baptême de la fête en 1982. Ce soir-là, Louly l'accordéoniste avait offert un concert improvisé à la terrasse de l'Hôtel de la Poste. Dix, vingt, cent pétards s'y retrouvèrent. Louly attaqua la «Valse des Patineurs», sur le coup de 23 heures, quand les gendarmes arrivèrent. «Faudrait pas vous croire à Rimini-Plage», fit l'un d'eux.

L'affaire se termina au tribunal. Le patron de l'Hôtel de la Poste, André Grand, fut libéré. Louly joua un petit air dans les couloirs avec «le corps du délit».

Depuis, chaque année, à la mi-juillet, «Rimini-Plage» embrase la place du Marché et la terrasse de l'Hôtel de la Poste. Avec l'autorisation de la commune et la bienveillance des voisins qui dégustent passablement de bruit jusqu'à trois heures du matin. Samedi, c'est

l'Espérance de Fleurier qui «menait le bal», en plein air, un demi-millier de pétards ont écouté la musique, chanté, croqué le jambon à l'os, les poulets et bu à la santé du barbu qui, là-haut, avait fermé les écluses célestes pour faire la nique aux météorologues.

Pas d'eau sur «Rimini-Plage». Juste un peu de sable dans les yeux au petit matin. (jic)

Vignes: des grains bien formés

La Station d'essais viticoles, à Auvernier, communique:

La floraison s'est passée dans de très bonnes conditions, et les grains de raisins sont bien formés. Il faut les protéger en faisant un quatrième traitement contre le mildiou et l'oïdium, dès le lundi 14 juillet.

Utiliser dès maintenant des produits cupriques uniquement, et ajouter du soufre mouillable. Les produits organiques ne sont plus à conseiller, à cause de leur faible durée d'action et de leurs résidus qui peuvent parvenir dans les moûts.

Fin juillet, début août, un cinquième traitement suffira à préserver la vigne du mildiou. La pourriture du raisin devra être combattue à l'aide des produits spécifiques, mais le nombre de traitements doit obligatoirement être limité à deux, pour éviter la formation de races résistantes du champignon. (comm)

Promotion de sous-officiers à Colombier

Le chevron du pouvoir nouveau

«Il n'y a pas de vie en groupe possible s'il n'y a pas un chef capable de fixer des buts et d'organiser le travail pour les atteindre». Une affirmation formulée par le conseiller d'Etat Jean-François Leuba, directeur des affaires militaires du canton de Vaud, aux nouveaux caporaux de l'Ecole de sous-officiers infanterie 202/86. En l'honneur de l'orateur, Cescole a d'ailleurs retenti de l'hymne cantonal vaudois.

Le conseiller d'Etat a aussi rassuré les nouveaux promus: «Ne vous faites aucun souci, vos recrues attendent d'être commandées, d'avoir un chef». Il a aussi demandé aux caporaux de faire en sorte que la crainte qu'ils inspireront à leurs recrues pendant quelques jours ne se transforme pas en mépris ou en moquerie, mais en respect. «Vous allez recevoir non seulement un chevron sur votre manche mais un pouvoir nouveau (...), précisait l'orateur.

Le commandant d'école, le colonel Charbonney, a remercié les nouveaux caporaux après leur avoir conféré leur nouveau grade. En précisant: «Ce galon de caporal, tout mérité qu'il est, vient de vous être donné en quelque sorte à cré-

dit, comme on octroie un prêt d'honneur à un homme méritant. Il vous reste à le «payer» au cours de la prochaine école de recrues. Sachez que j'en exigerai le prix fort». «Je vous rends responsables de l'état d'esprit et de la joie de servir qui doivent animer vos soldats», a ajouté le colonel.

Un vin d'honneur a mis le point final à cette cérémonie qui a vu la promotion de 59 caporaux, dont ceux du régiment d'infanterie 8, formé essentiellement de Neuchâtelois.

A. O.

Voici les nouveaux sous-officiers des régiments neuchâtelois et jurassien:

RÉGIMENT 8

Bat car 2 (NE): car Claude-André Amez-Droz, car Martin Baragno, can Im Pierre-André Dumoulin, car Philippe Goguillot, can Im Siegfried Klezar, can

Im Philippe Koller, can Im François Nicolet, can Im Philippe Storz.

Bat fus 18 (NE/FR): fus Dominique De Reynier, can Im Philippe Godet, fus Adriano Lotta, can Im Laurent Meyer, fus Sven Müller, can Im Christan Perrudet, can Im Pierre Porret, fus Gilles Volery.

Bat fus 19 (NE): mitr Pierre-Alain Boivin, can Im Rodolfo Garcia, fus François Frétilat, fus Christophe Grunder, fus Stéphane Jaquemot, can Im Freddy Moret, fus Sylvio Salvi, fus Daniel Schwab.

RÉGIMENT 9

Bat fus 21 (BE): can Im Dominique Baumann, fus Carlo Galli, mitr Olivier Sartori, can Im José Voumard.

Bat fus 22 (BE/JU): can Im Sylvan Beney, mitr Jacques Chételat, fus Frédéric Delacrausaz, fus Jean-Marc Oberli.

Bat fus 24 (JU): fus Pierre Kohler.

LE LANDERON

Chute d'un motard

Hier à 3 h 40, un accident de la circulation s'est produit au Landeron. Un motocycliste M. René Haller, né en 1966 domicilié à Studen circulait dans la localité précitée en direction ouest. Peu après le Pont des Flamands, et pour une cause que l'enquête établira, il a perdu la maîtrise de son véhicule et chuta sur la chaussée. Souffrant du dos et de plaies sur tout le corps, il a été, au moyen d'une ambulance, transporté à l'Hôpital des Cadolles.

SAVAGNIER

Tir des vétérans du district

Organisé par la Fédération de tir du Val-de-Ruz, le 5^e tir des vétérans s'est déroulé dernièrement à Savagnier. Seuls les tireurs nés en 1926 et avant pouvaient y prendre part, de plus, il fallait avoir effectué les tirs militaires dans une société du Vallon. Ce concours a été suivi d'une soirée familiale au cours de laquelle le président de la Fédération, M. E. Guichard a félicité le vétéran des vétérans, M. Maurice Mougin, 80 ans, de Dombresson.

Cible vétérans: 1. Richard Magnat, Fontaines, 57 pts; 2. Pierre Gerber, Montmolin, 52 pts; 3. Heinz Bartholomey, Fontanemelon, 51 pts; 4. Marcel Sermet, La Côte, 50 pts; 5. Jean Lienherr, Savagnier, 50 pts.

Challenge Lager et Bartho: 1. R. Magnat, 107 pts; 2. M. Sermet, P. Gerber et H. Bartholomey, 105 pts; 5. J. Lienherr, M. Gugg et R. Glauser, 104 pts. (ha)

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Promesses de mariage

Dubey Philippe Séraphin et Dauwalder Béatrice Heidi, les deux à Neuchâtel. - Locher Philippe Alain, Sierre, et Bechlaghem Yanna, Tlemcen (Algérie). - Sandoz-Gendre Robert et Fernandez Gonçalves Helena, les deux à Neuchâtel. - Nussbaum Claude François et Spycher Béatrice, les deux à Neuchâtel. - Pfähler Nicolas Philippe, Bevaix, et Hugli Laurence, Colombier. - Gehmert Olivier Paul, Noisiel (France) et Pirsch Michèle Yvonne, Neuchâtel. - Tremblais Eric Georges Michel, Le Blanc-Mesnil (France) et Perregaux Brigitte Sarah Caroline, Lancy. - Kern René Charles et Bähler Irma, les deux à Thierachern. - Cipriani Donato Walter, Pescara (Italie) et Huguenin-Virchoux Christine Mireille, Neuchâtel. - Kekillioglu Mehmet, Corum (Turquie) et Thiébaud Catherine, Neuchâtel. - Comtesse Bernard Robert, Neuchâtel et Ciach Grazyna Julia, Marin. -

Décès

VALANGIN

M. Joseph Persoz, 1933.

FENIN

Mme Lucie Coulet, 1921.

Suite des informations
neuchâteloises

► 16

VILLIERS

Une moto fonce contre une porte

Samedi à 13 h 55, un motard M. Jean-Denis Sauser, né en 1965, domicilié à La Chaux-de-Milieu circulait sur la route cantonale tendant du Pâquier à Dombresson. A la sortie du village de Villiers, dans un virage à droite, il a perdu le contrôle de sa moto qui est montée sur le trottoir, a sauté un petit talus et a heurté de plein fouet la porte basculante du garage de l'Etat, brisant celle-ci. Blessé, M. Sauser a été transporté à l'Hôpital de Landeueux.

Entre Les Hauts-Geneveys et la Vue-des-Alpes Contre le Fortin

Samedi à 5 h, un conducteur M. Claude Courtiau, né en 1937, domicilié à La Chaux-de-Fonds montait la route des Hauts-Geneveys en direction de La Vue-des-Alpes. Environ 500 mètres après la station électrique ENSA, il s'est probablement assoupi et a traversé la route de droite à gauche où il a violemment heurté le mur de l'ouvrage militaire dit le Fortin.

Blessé, il a été transporté en ambulance à l'Hôpital de Landeueux.

Eté Show au Château de Valangin

Les mois d'été au Château et musée de Valangin seront animés par l'exposition «Les toiles peintes», appelées aussi indiennes, qui connaît un grand succès puisque plus de 1500 personnes l'ont visitée en juin. Elle retrace de façon didactique l'essor de cette ancienne industrie florissante qui employa plus de 2000 personnes aux XVIII^e siècle dans le Pays de Neuchâtel. Elle présente la technique, les sites, les familles d'indianneurs, les produits utilisés, le commerce, et le transport de toiles ainsi qu'une collection de dessins sur papier et de toiles. Jamais ce sujet n'avait fait l'objet d'une exposition aussi complète et aussi longue dans la région; elle se terminera le 30 novembre prochain.

Les animations de dentellières se multiplieront en période estivale car les vendredis matin 18 juillet, 1^{er} août et 15 août ainsi que les dimanches après-midi 27 juillet et 31 août, on retrouvera ces fées d'un artisanat arachnéen au coussin. Si l'on cousse-gnotte à Valangin pendant l'été, que dire de celles qui, sous la conduite de monitrices expertes, retrouveront les techniques du XVIII^e siècle pour créer des «blondes», des dentelles au fil de soie, à l'occasion du deuxième stage de vacances qui commence aujourd'hui aux Hauts-Geneveys. Les progrès techniques des participantes laissent à penser que nous aurons dans un avenir proche vaincu tous les mystères de la dentellerie neuchâteloise.

FÊTE D'ÉTÉ

Les difficultés de trésorerie chroniques du musée de Valangin n'altè-

rent en rien l'enthousiasme des responsables; aussi avec la collaboration de la Société d'histoire et d'archéologie, la Société d'émulation de Valangin et environs, les services-clubs du Val-de-Ruz le groupe théâtral de la localité, ils en feront la démonstration, le samedi 6 septembre, lors d'une Fête d'été qui inondera la petite bourgade d'attractions, de spectacles audio-visuels, théâtre et musical.

Tir au canon, à l'arc, jeu d'observation, marché aux légumes, foire aux livres d'occasion, films, etc. ne sont que quelques propositions parmi d'autres pour divertir le public qui trouvera de nombreuses possibilités de se désaltérer et de manger à sa faim. Avec un effort de tenue ou de déguisement, les participants à la Saint-Magne ne seront pas déçus. Le produit de cette journée ira dans la caisse du musée afin d'améliorer la présentation intérieure et l'animation (com-imp)



Pas de relâche au château de Valangin. (Photo Impar-ms)

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région**Centenaire fêtée à Neuchâtel
Du champagne pour ses 101 ans**

Jusqu'à l'âge de 99 ans, Laure Perregaux a enseigné la musique. Hier, Mme Perregaux a fêté ses 101 ans et les autorités communales et cantonales sont venues apporter samedi leurs vœux à cette charmante vieille dame qui a partagé avec eux... une coupe de champagne!

M. Robert Coste, premier secrétaire du Département de l'intérieur et M. Valentin Borghini, chancelier de la ville de Neuchâtel réitéraient leurs vœux en prenant congé, samedi, de Mme Perregaux. «Remerciez le canton et la ville pour moi et dites-leur que j'ai été très contente de vous voir», a répondu la centenaire, avec un large sourire.

Mme Perregaux habite depuis son mariage dans la maison de famille de feu son époux, rue du Petit-Catéchisme 2. Au début, la maison était perdue au

milieu des vignes et elle la trouvait bien (trop) calme. Aujourd'hui, elle vit toujours au même endroit, mais les alentours se sont largement modifiés. Sa fille Marie-Magdeleine, 65 ans, vit avec elle. Marie-Magdeleine ne s'est jamais



mariée, et le seul petit-fils de Mme Perregaux, qui était de la fête samedi, est le neveu de Marie-Magdeleine. Jean-François, orphelin, a 26 ans. Il est assistant social à Lausanne.

Si Mme Perregaux ne jouit plus d'une ouïe très fine, elle a la chance de posséder intactes ses capacités intellectuelles. Et ce fut un plaisir samedi que de discuter avec cette centenaire charmante, devant... une coupe de champagne.

Mme Perregaux s'est montrée très intéressée par les sujets traités «au Châteaueu». Et à M. Coste qui lui expliquait que les autorités avaient à résoudre des problèmes fiscaux, elle a répondu: «Je ne paie plus d'impôts: ça c'est un bonheur!» Elle a aussi demandé des précisions sur le tunnel sous la ville, voulant savoir quand aurait lieu son inauguration. «Votre docteur vous donne encore dix ans à vivre, vous pourriez être la première à le traverser, ça», dit M. Coste. «J'aimerais bien voir ça», lui a-t-elle répondu avec enthousiasme.

Actuellement, le canton compte 10 centenaires, dont un seul homme: M. Julien Rochat, à La Chaux-de-Fonds. 18 «candidats» sont en liste pour l'année prochaine, tous dans des villes: 11 à Neuchâtel, 4 à La Chaux-de-Fonds et 3 au Locle.

(AO - photo Impar-AO)

Gros dégâts

Samedi à 8 h, un conducteur de Neuchâtel, M. J. D., circulait sur la rue de la Pierre-à-Mazel, sur la voie de gauche en direction ouest. A la hauteur de la rue du Stade, à la suite d'une inattention, il a obliqué à gauche coupant ainsi la route à une conductrice de Saint-Aubin, Mlle T. R., qui roulait sur la rue de la Pierre-à-Mazel en direction de Saint-Blaise. Il s'ensuivit une collision qui occasionna des dégâts importants. Légèrement blessés, les deux conducteurs ont été conduits à l'Hôpital de la Providence. Ils ont pu regagner leurs domiciles.

**Cérémonie de clôture du Centre de formation professionnelle de Colombier
Un métier dans les mains**

Il est des recommandations utiles et qu'il est inévitable de formuler quand on a devant soi quelque 200 nouveaux titulaires de CFC. Celle, en autres, de ne pas se reposer sur ses lauriers. Pour enrichir un métier et l'avoir dans les mains, le seul apprentissage n'y suffit peut-être pas. G. Graber, directeur du Centre de formation professionnelle de Colombier a donc dispensé l'adage de la remise des titres qui a eu lieu samedi au Temple du Bas de Neuchâtel. Bourré à craquer de parents et d'amis qui ont applaudi ces nouveaux ambassadeurs de 14 métiers du bâtiment.

Du pep et du brio: la cérémonie a encore gagné en couleur et en dynamisme avec la fanfare de l'Avenir d'Auvénière. Il y a du talent et de l'humour dans chacune des ses interprétations, couronnée par un travail remarquable dans l'orchestration.

«Savoir, savoir être et savoir-faire» sont les marmelles d'une carrière. Qu'elle se poursuive dans un domaine créatif, manuel, intellectuel. Le ton était réconfortant. M. A. Bühler, conseiller communal de la Ville de Neuchâtel et chef de son instruction publique continuait: «Il y a des métiers qui favorisent la parole. Ce qui ne veut pas dire qu'il y a plus d'intelligence derrière... Avant il fallait avoir l'air de ce qu'on était. La paraitre a cédé à la compétence. Il n'y a donc pas à valoriser telle ou autre formation professionnelle. L'avoir choisie, c'est déjà la valoriser. Avant la remise des titres, le sous-directeur du Centre professionnel, R. Golay, a réitéré les félicitations. Bien justifiées, on ne déplore que 14,6% d'échec. Enfin vers 11 heures, la foule s'est déplacée au Centre de Colombier pour un apéro offert à la cafétéria et une visite des ateliers.

C. Ry

Palmarès**MAÇONS**

Pascal Pedimina, Comina Nobile SA, Saint-Aubin, 5,2; Frédéric Kull, Willy Lambelet Fils, La Côte-aux-Fées, 5,1; Cédric Steudler, Edouard Bosquet, La Chaux-de-Fonds, 5,0; Par ordre alphabétique: Pascal Barbezat, Arrigo & Cie, Pesieux; Sandro Barone, Willy Lambelet Fils, La Côte-aux-Fées; Patrick Boillat, Paci & Cie, La Chaux-de-Fonds; Didier Ducommun, Biéri & Grisoni SA, La Chaux-de-Fonds; Sébastien Grigis, Jean-Jacques Zurbuchen, La Sagne; Jean-Marc Luisier, Pierre Notari & Cie, Le Locle; Marco Martino, Comina Nobile SA, Saint-Aubin; Jean-Pierre Marsari, Bonjour & Schnurrenberger, Lignières; René Mathys, Art. 41 LFPP; Yannick Moret, Jean-Paul Perrenoud, Fleurier; Gérard Perret-Gentil, Jean-Pierre Maspoli SA, Le Locle; Christian Piller, Gilbert Fivaz, Boudevilliers; Francesco Policastro, Paci & Cie, La Chaux-de-Fonds; Florent Racine, F. Bernasconi & Cie, Les Geneveys-sur-Coffrane; Giuliano Ricci, Joseph Bertschy, Neuchâtel; Paolo Sartorello, Paci & Cie, La Chaux-de-Fonds; François Schaffner, Edouard Bosquet, La Chaux-de-Fonds; Paulo Tomasi, F. Bernasconi & Cie, Geneveys-sur-Coffrane.

CONSTRUCTEURS DE ROUTES

Pascal Monnin, Laurent Membrez SA, Delémont, 5,4; Claude Gremaud, Jean Pasquier & Fils SA, Bulle, 5,3; Generoso Russo, Stuaq SA, Bienne, 5,1; Pierre-André Mosimann, Provia SA, Delémont, 5,0; Par ordre alphabétique: Patrick Amez-Droz, Pierre Duckert SA, Arembe; Jean-Marc Donis, Laurent Membrez SA, Delémont; Cédric Emery, Pierre Freiburghaus SA, La Chaux-de-Fonds; Christian Joray, Losinger Delémont SA, Delémont; Roland Joset, Juillerat & Cie SA, Courfaivre; Vincent Juillerat, Künzi SA, Delémont; Christophe Nicolet, Louis Froté, Miécourt; Philippe Schafer, Edouard Bosquet, La Chaux-de-Fonds; René Schaller, Gabriel Schmidli SA, Monthey; Christophe Schmidt, Bilibieux Gds Chantiers SA, Martigny.

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

Mathieu Roulet, Services Industriels, La Chaux-de-Fonds, 5,4; Pierre-Olivier Paroz, Rossier Electricité SA, Pesieux, 5,0; Pierre

Staehli, Perrot & Cie SA, Neuchâtel 5,0; Martial Mettraux, Chocolat Suchard SA, Neuchâtel, 5,0; Dominique Wyss, Electricité Neuchâteloise, Môtiers, 5,0; Groupés par entreprises: Olivier Andreazza, Heinz Burri et Joseph Cavaleri, Flückiger-Electricité SA, Les Ponts-de-Martel, succ. Saint-Blaise; Daniel Béguin et Michel-André Gerber, Groux SA, Neuchâtel; Stéphane Besson, Rossier Electricité SA, Pesieux; Christian Blanc, Pascal Isoz, Serge Jolliet, Sébastien Fehlmann, André Benkert, Services Industriels, Ville du Locle, Couvet, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel; Romain Casiraghi, Philippe Bovay, La Chaux-de-Fonds; Vincent Chillura, Favag SA, Neuchâtel; Olivier Clerc, Olivier Rosset, Pierre Walter Electricité SA, Neuchâtel; Matteo Perricone, Montandon & Co, La Chaux-de-Fonds; Thierry Polier, René Berra SA, La Chaux-de-Fonds; Eric Ducommun, Raymond Monnier, Cormondrèche; Cédric Thiébaud, Vuilliamonet & Cie SA, Neuchâtel; Armino Fontela, Rossier Electricité SA, Chézard; Alain Perrier, Meillard, Cressier, Glaus SA, Cortaillod; Christian Otter, Yves Steiger, Perrot & Cie SA, Neuchâtel; Christian Gremaud, Albert Perrot SA, Le Landeron; Emmanuel Guerrero, Camille Jaquet, La Chaux-de-Fonds; Roger Guillod, Max Meier, Boudry; Jacques-André Hirt, Antonio Coletta, Pascal Gerber, Serge Liniger, Electricité Nteloise SA, Marin, Saint-Aubin, Les Ponts-de-Martel, Corcelles; Thierry Jeanerret, Hasler SA, Neuchâtel; Cédric Jeanrenaud, Groux SA, Neuchâtel, Pierre Dubochet, Electrona SA, Boudry; Daniel Locodia, Electricité Pierre Guth, Corcelles; David Meyer, Heus & Christen SA, La Chaux-de-Fonds; René-Serge Maeder, Elexa SA, Neuchâtel.

EBÉNISTES

Marc Bruehlhart, Menuiserie-ébénisterie Humair, La Chaux-de-Fonds, 5,1; Daniel Nobs, Claude Flückiger SA, Pesieux, 5,1 exaequo; Claude Haefeli, Menuiserie-ébénisterie Humair, La Chaux-de-Fonds, 5,0; Par ordre alphabétique: Maurice Chinesse, Pierre-André Weber, Savagnier; Denis Cornu, Menuiserie-ébénisterie Cl. Calame, Le Locle; Pascal Ecoffey, Moderna-Corta SA, Cortaillod; Remo Marzaccà, Menuiserie de la Gare SA, Le Locle; Hervé Perny, Georges-André Michaud, La Chaux-de-Fonds; Massimo Rossato, Silvio

Rossato, Neuchâtel; Daniel Waldmann, Claude Flückiger SA, Pesieux

MENUISIERS

Roger Mettraux, Félix Pizzera SA, Colombier, 5,2; Olivier Brodard, Gérard Burgat, Saint-Aubin, 5,0; Denis Marguet, M. Casati, Le Prévoux, 5,0 exaequo; Eric Moret, James Sydlér & Fils, Neuchâtel, 5,0 exaequo; Par ordre alphabétique: Ulrich Aebly, Francis Blank, Saint-Blaise; Bernard Butler, Adrien Romagnoli & Cie, Colombier; Francis Boschung, Jean-Louis Bron, Les Hauts-Genèveys; Pierre-André Cattin, Angelo Salvi, Le Locle; Paul-Emile Chédrel, Ferrier Frères, Les Verrières; Laurent Ecuyer, Men. Gilbert Dubois & Fils, Fleurier; François Jeanerret, Herzig & Leuba, Couvet; Didier Jeannin, Les Fils de J. Conti, Le Locle; Jean-Bernard Lehmann, Gottfried Lehmann, Les Ponts-de-Martel; Jean-Luc Leuba, Men. Eric Joner, Le Landeron; Laurent Leuba, Sté. coop. de Menuiserie, Neuchâtel; Michel-Patrick Loeffel, Mme Henriette Grau, Le Landeron; Mauro Mattio, Robert Balanche, Le Locle; Laurent Niederhauser, Kurt Schlaeppli, Fleurier; Salvatore Paiano, Serge Piana, Neuchâtel; Christophe Quadranti, Men. Martial Ritz SA, Neuchâtel; François Saccol, Jacques Heiniger, La Chaux-de-Fonds; Pascal Schmocker, Jacques Bellenot, Chézard; Fabien Vuillemin, Armand Studer, La Chaux-de-Fonds; Olivier-Marcel Wenker, Jacques Bellenot, Chézard; Martin Winkler, Men. ébénisterie Humair, Le Locle; Anton Zmoos, Michel Marti, Le Landeron; Beat Zmoos, Men. charpenterie H.-U. Zmoos, La Neuveville.

PEINTRES EN BÂTIMENTS

Alexandre Buthey, Serge Mayor, Colombier, 5,4; Donato Leone, Comina Nobile SA, Saint-Aubin, 5,4 exaequo; William Guarnieri, Frédéric Nobile, Saint-Aubin, 5,1; David Cossa, Pierre Cossa, La Chaux-de-Fonds, 5,0; Luis Da Silva, Antonio Buschini, Fleurier, 5,0 exaequo; Roland Ferrari, Robert Bianchi, Neuchâtel, 5,0 exaequo; Eric Flückiger, Pizzera SA, Neuchâtel, 5,0 exaequo; François Goetz, Götz & Porra, Neuchâtel, 5,0 exaequo; Alain Lafarge, Perrin & Buschini SA, Neuchâtel, 5,0 exaequo; Jean-Jacques Mouron, Patrick Wymann, Cornaux, 5,0 exaequo; Par ordre alphabétique: Sandro Angelucci, Jean-Pierre Martinelli, La Chaux-de-Fonds; Denis Dury, J.-J. Rööli, Cormondrèche; Pascal Linard, Robert Bianchi, Neuchâtel; Mario Michel, Edouard König, Neuchâtel; Giuseppe Moriconi, André Perrin, Saint-Blaise; Laurent Moulin, S. & F. Deagostini, Colombier; Jean-Luc Purro, André Lager, La Chaux-de-Fonds; Jean-Michel Roulin, Fred Jost, Neuchâtel; Jean-François Rubin, Perrin & Buschini SA, Neuchâtel; Pierre-Alain Saam, Perrin & Buschini SA, Neuchâtel; Nicola Simone, Pizzera SA, Neuchâtel; Stéphane Smania, Perrin & Buschini SA, Neuchâtel; Maurizio Zuccala, André Perrin Saint-Blaise.

SERRURIERS-CONSTRUCTEURS

Luc Rouiller, Fritz Zimmerli, Cernier, 5,3; Laurent Jutzeler, A. Hegel SA, Saint-Blaise, 5,0; Par ordre alphabétique: Vincent Evangelista, Cadifers SA, Saint-Blaise; Gilles Favarger, Campardo SA, Neuchâtel; Martial Kaltschmied, Haldenwang SA, Neuchâtel; Lorenzo Martella, Art. 41 LFPP; Jean-Daniel Nussbaum,

**Collision frontale à Saint-Blaise
Cinq personnes à l'hôpital**

Samedi à 1 h 50, un conducteur M. Maurice Doutaz, né en 1963, domicilié à Cormondrèche, circulait sur la route nationale 5 en direction de Neuchâtel. Peu avant le dépôt TN, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui a traversé la route de droite à gauche pour entrer en collision frontale avec une conductrice, Mme Chantal Robin, née en 1959, domiciliée à Broc, qui circulait en sens inverse.

Blessés, Mme Robin ainsi que son passager M. Jean-Marc Jaccottet, né en 1966, domicilié à Botterens, ont été transportés en ambulance à l'Hôpital des Cadolles. M. Doutaz et M. Stéphane Jaccottet, né en 1971, domicilié à Broc, ainsi que M. Alexandre Raboud, né en 1970, également de Broc ont été transportés à l'Hôpital de la Providence. Ces deux dernières personnes étaient passagers de la voiture de Mme Robin.

**Conseil général de Bôle
Bientôt plus qu'un
mauvais souvenir...**

Réuni le 10 juillet dernier (cf L'Impartial du 3 juillet) le législatif de Bôle a voté le crédit d'étude de 80.000 francs pour la construction de deux parois de protection contre les nuisances des tirs.

L'installation de ces parois ne sera que provisoire, afin de permettre des mesures par le professeur Winkler de Berne. Si elles aboutissaient à des résultats concluants, elles seraient récupérées pour une réalisation définitive, estimée à près de 700.000 francs.

Concernant le nouveau plan de quartier de Foutey, il a été accepté par 23 voix sans opposition. Il y sera donc construit 5 bâtiments abritant 60 appartements.

C. Ry

Nomination à l'Université

La chancellerie d'Etat communique:

Le Conseil d'Etat vient de nommer un professeur ordinaire de sociologie à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Neuchâtel. Il s'agit de M. François Hainard, né le 17 novembre 1949, auquel a été confiée une chaire globale complète, avec entrée en fonction le 1er octobre 1986.

Marié, père de deux enfants, M. François Hainard a suivi les cours de l'Université de Neuchâtel dont il a obtenu la licence puis le doctorat en sciences sociales.

Il a été successivement assistant à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel, «visiting-fellow» à l'Université de Cornell, aux Etats-Unis, chargé de recherches à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, où il est actuellement chargé de cours.

Laurent Sauterel, Noiraigue; Christian Ruedin, Walter Luginbühl, Cornaux; Gabriel Rohrbach, Thermie Industrielle SA, La Chaux-de-Fonds.

FERBLANTIERS

Alain Bovay, Ernest Käslin SA, Boudry; Yann Buchs, F. Boudry & F. Moser SA, Pesieux; Frédéric Buri, Eric Marti, Saint-Blaise; Pascal Cotting, Bauermeister & Müller SA, Neuchâtel; Agatino Dell'Aquila, Alfred Mentha SA, Les Geneveys-sur-Coffrane; Philippe Escarre, Minder & Cie, Neuchâtel; Stéphane Gaiffe, Insta-Rex, Farinoli, Pralong & Quattrin, La Chaux-de-Fonds; Stéphane Meier, René Matthey & Fils, La Chaux-de-Fonds; Fabrizio Natali, A. Hildenbrand & Cie, Neuchâtel; Jésus Navarro, Raphaël Serena, La Chaux-de-Fonds; Alain Perret, Ernest Käslin SA, Boudry; Gilbert Pierrehumbert, Gilbert Gyger, Savagnier; Diego Sartorello, Insta-Rex, Farinoli, Pralong & Quattrin, La Chaux-de-Fonds; Georges Sierra, Ernest Käslin, Boudry; Cédric Studer, A. Hildenbrand & Cie SA, Neuchâtel.

INSTALLATEURS-SANITAIRES

Maurice Pacelli, Ortlieb & Hirschy SA, Cortaillod, 5,0; Par ordre alphabétique: Daniel Anders, Philippe Nagel, Neuchâtel; Didier Baume, Services Industriels, La Chaux-de-Fonds; Christian Botteron, Amos Frères, Neuchâtel; Carlo Calco, Schaub & Mühlemann SA, La Chaux-de-Fonds; Patrick Cserer, Services Industriels, La Chaux-de-Fonds; Pascal Gloriod, Winkenbach SA, La Chaux-de-Fonds, Gilles Jaquet, Winkenbach SA, La Chaux-de-Fonds; Pascal Porret, Jean Arnet, La Chaux-de-Fonds; Vito Russo, Amos Frères, Neuchâtel; Juan Segura, Art. 41 LFPP; Philippe Uelligger, Pierre Christie SA, Cormondrèche; Roland Vuilleumier, Art. 41 LFPP.

**FERBLANTIERS-
INSTALLATEURS-SANITAIRES**

Par ordre alphabétique: Jean-François Carrel, R. Perret SA, Le Landeron; Claudio Cavalier, Gilbert Gyger, Savagnier; Dominique Charrière, Ortlieb & Hirschy SA, Cortaillod; Vincent Chiffelle, Bauermeister & Muller SA, Neuchâtel; Patrick Delafontaine, Hildenbrand & Cie SA, Neuchâtel; Damien Jakob, Salvi & Vuille, Boudry; Christian Klay, Schaub & Co, Marin; Pierre-Alain Monard, Entr. Pierre Sydlér, Neuchâtel; Didier Moulin, Ernest Käslin SA, Boudry; Roberto Rante, André Gerber SA, Neuchâtel; Marco Sancesario, Norbert Richard, Cressier; John Vuille, Hildenbrand & Cie SA, Neuchâtel.

**MÉCANICIENS DE MACHINES
AGRICOLLES**

Norbert Sahli, Francis Nussbaumer, La Chaux-de-Fonds, 5,3; Par ordre alphabétique: Claude-Olivier Benoit, Garage Jean-Pierre Zmoos, Brot-Dessus; Pierre-Alain Berberat, Centre des Ass. agric. du Jura, Delémont; Richard Challandes, Olivetto & Bagatella S. à r.l. Gorgier; Pierre-Philippe Gerber, Centre-Ajoie, Coop. agricole, Alle; Bernard Guenat, Guenat François, mach. agric., Pleigne; Léo-Bruno Halberstadt, Bernard Frei, La Sagne; André Jeanbourquin, W. Lanz & Fils SA, Les Emibois; Daniel Moser, Jean-Marc Besanct, Coffrane; Pierre Schuermann, Fritz Spahr-Hofmann, Lengnau bei Biel; Willy Schori, Pierre Balmer, Boudevilliers;

RAMONEUR

José Favre-Bulle, Raymond Girardin, Cernier.

CONDUCTEURS DE CAMION

Laurent Guyot, Michel Baroni Transports, Colombier, 5,1; Par ordre alphabétique: Christian Cuany, Von Arx SA, Pesieux; Patrick Favre, Von Bergen & Cie, La Chaux-de-Fonds; Laurence Hugli, Von Arx SA, Pesieux; Antoine Milloud, Curty Transports SA, La Chaux-de-Fonds;

**CFC délivrés à des candidats
ayant suivi les cours dans
des écoles d'autres cantons****CHARPENTIERS**

Patrick Aeschlimann, Jean Aiassa & Fils, Valangin, 5,4; Thierry Sandoz, Frédéric Finger, Les Ponts-de-Martel, 5,3; Roland Aebly, Jean-Pierre Tschäppät, Cornaux; Pierre-André Baumann, Frédéric Finger, Les Ponts-de-Martel; Alexandre Cuhe, Daniel Etter, André Siegrist & Cie, Les Geneveys-sur-Coffrane.

SCIEURS

Thierry Thiébaud, Scierie des Eplatures SA, La Chaux-de-Fonds, 5,1; Christophe Bruchon, René Bruchon, Le Cerneux-Péquiognot; Stéphane Steiner, René Debrot, Saint-Martin.

VITRIERS

Claude-André Hamel, Vitrerie-miroiterie, Stéphane Schmidt, La Chaux-de-Fonds; Nicolas Huguenin, Vitrerie Kaufmann & Cie, Neuchâtel.

CARRELEURS

Claude Maier, Pizzera SA, Neuchâtel; Jean-Claude Maillard, Stoppa, Caravaggi & Fils SA, Neuchâtel; Pascal Marchese, MM. Fischer & Vuilleumier, Boudry.

TAILLEURS DE PIERRES

Pierre de Buren, S. Facchinetti SA, Neuchâtel.

DESSINATEUR ÉLECTRICIEN «A»

Jean-Philippe Croset, Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles, 5,4.

ÉLECTRICIENS DE RÉSEAU

Stéphane Klezar, Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles, 5,2; Pierre-Alain Sauvain, Electricité Neuchâteloise SA, Corcelles.

DESSINATEURS EN CHAUFFAGE

Jean-Marc Lambelet, Oscar Rey, Neuchâtel.

**DESSINATEURS EN
INSTALLATIONS SANITAIRES**

José Guede, Corthésy SA, La Chaux-de-Fonds; Daniel Nipp, A. Ortlieb & L. Hirschy SA, Cortaillod.

MONTEURS-FRIGORISTES

Christian Cornu, Frigo-Service, Jean-Claude Ducommun, Colombier.

PLÂTRIERS

Patrick Haller, Bâti SA, Neuchâtel, 5,1.

Suite des informations
neuchâteloises



19

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Interventions parlementaires du député Zwahlen (PLJ) Transjurane et marchandises en transit

Le gouvernement bernois vient de répondre à deux interventions du député plj Jean-Claude Zwahlen, de Bévillard. Dans une question écrite, le député demandait où l'on en était avec la Transjurane et dans une interpellation il manifestait sa préoccupation concernant le transport de marchandises en transit sur la ligne Moutier - Delémont.

Selon Jean-Claude Zwahlen, député plj de Bévillard, la SNCF élabore avec les chemins de fer italiens un nouveau tarif pour les transports des marchandises, tarif qui limiterait à Bâle et Vallorbe les points de passage pour les marchandises en transit en Suisse dès 1987. Cette situation, toujours selon le député, serait préjudiciable pour la ligne Delle - Delémont - Moutier - Granges. M. Zwahlen demandait donc si le gouvernement était déjà intervenu à ce sujet auprès du Conseil fédéral afin de sauvegarder les intérêts des cantons de Berne et du Jura.

Dans sa réponse, le Conseil exécutif se veut rassurant: il a estimé qu'une démarche collective contre la proposition de la SNCF entreprise dans le cadre d'un groupe de concertation réunissant les neuf cantons limitrophes de la France, aurait plus de poids qu'une démarche individuelle du canton de Berne. Il a donc mandaté son représentant au sein du groupe de concertation pour soutenir une telle démarche auprès du Conseil fédéral, des CFF et de la SNCF.

Pour ce qui est de la Transjurane, le gouvernement rappelle que l'élaboration du plan directeur et des projets généraux incombe à l'Office fédéral des routes, en collaboration avec les services fédéraux et cantonaux intéressés. La Confédération a chargé le canton de Berne d'établir les projets généraux des trois tronçons sur le territoire bernois. Ces projets doivent ensuite être déposés publiquement durant 30 jours dans les communes concernées afin que le Conseil exécutif

puisse examiner les préavis et oppositions présentés par les communes et les particuliers et soumettre les documents, accompagnés de ses propositions, à l'Office fédéral des routes.

Les projets généraux, une fois mis au point, sont approuvés par le Conseil

fédéral. Pour la Transjurane, le projet général concernant le tronçon La Heutte - Tavannes étant actuellement en consultation, on ne peut compter obtenir l'approbation avant l'été prochain. Le projet général concernant le tronçon Moutier - Court sera déposé publiquement dans le courant du mois de mai prochain. Enfin, il n'est pas encore possible, selon le gouvernement, de donner des dates pour le tronçon de la vallée de Tavannes.

C. D.

VIE POLITIQUE

Plus d'efficacité

Le bureau de l'Union syndicale du Jura bernois a siégé la semaine dernière à Tavannes pour préparer dans le détail les propositions qui seront soumises au congrès de l'USS, qui se tiendra en novembre prochain à Lucerne.

Robert Mutti, de Péry, président de l'USJB, représentera les travailleurs de la région en compagnie d'Elia Candolfi, de Moutier, délégué lui par la FTMH.

Une révision des statuts interviendra à cette occasion pour reconnaître l'autonomie de l'USJB vis-à-vis de l'Union syndicale bernoise. Par la suite, un accord réglera les relations à l'intérieur du canton.

L'Union syndicale du Jura bernois proposera au congrès USS d'avancer dans la centralisation de la presse syndicale, afin d'arriver progressivement à un hebdomadaire de qualité comprenant des pages réservées aux différentes fédérations.

Le congrès sera saisi d'une proposition visant à reconnaître les maisons de tra-

vail temporaire sérieuses. Ceci permettra de mettre un peu d'ordre dans ce domaine où l'on voit toutes sortes de choses.

L'USJB se soucie également de renforcer les moyens d'action des petites fédérations, qui n'arrivent plus à faire face aux problèmes dans les régions décentralisées: une étude approfondie du phénomène est demandée.

Le comité directeur de l'USS est aussi prié de faire attention à ne pas choquer la majorité des travailleurs quand il prend des décisions à propos par exemple de la vignette autoroutière ou de la taxe douanière sur le mazout. Le bureau de l'USS s'est finalement intéressé au débat nucléaire: des questions se posent à propos de la sécurité de Mühleberg. (comm)

Suite des informations du Jura bernois ► 19

Initiative «100.000 francs c'est assez» Plus de 13.000 signatures

La récolte des signatures pour l'initiative cantonale «100.000 francs c'est assez», visant à limiter le salaire des conseillers d'Etat et des hauts fonctionnaires bernois s'est conclue jeudi dernier. Selon les renseignements fournis samedi par Michel Seiler, qui a lancé le 9 janvier dernier cette initiative, plus de 13.000 signatures lui sont déjà parvenues. 12.000 signatures sont nécessaires dans le canton de Berne pour faire aboutir une initiative.

Michel Seiler, apolitique et directeur d'un home privé pour enfants à Trubschachen était parti d'un constat simple: dans l'administration cantonale, la proportion entre les salaires les plus bas et

les plus hauts est passée de 3 contre 1 à la fin du siècle dernier à 5 contre 1 actuellement. Avec cette initiative, ce rapport serait ramené à de plus justes proportions.

En outre, il juge un peu inélegant que les conseillers d'Etat touchent plus de 180.000 francs par année, somme à laquelle il faut encore ajouter de menus revenus supplémentaires ou autres avantages pécuniaires. Le rapport Hafner en a du reste fourni la preuve.

Son initiative demande donc que la loi sur les rapports de service au sein de l'administration cantonale soit complétée par un article limitant le salaire de tout le personnel dépendant de l'administration (professeurs à l'université, juges et conseillers d'Etat y compris) à 100.000 francs par année.

Michel Seiler a jusqu'au 11 août prochain pour faire parvenir ses listes de signatures à la chancellerie de l'Etat de Berne. Listes qui, selon Gerda Hegi, députée au Grand Conseil et membre du comité d'initiative seront certainement «examinées à la loupe». (ats)

Formation et technologie nouvelle Energie de substitution a développer à Bienne

La conception assistée par ordinateur (CAO) compte parmi les technologies les plus prometteuses du futur. C'est ce qu'ont révélé des expériences faites à l'Ecole d'ingénieurs de Bienne avec la formation des étudiants.

Afin que les possibilités de travail soient amenées à leur maximum, quatre stations sont encore nécessaires. Mais la formation dans le secteur de l'énergie de substitution - énergie solaire, pompes à chaleur, énergie éolienne en particulier - doit également être développée à Bienne.

Afin de financer ces mesures, ainsi que les améliorations dans le processus d'analyse des matériaux, le gouvernement bernois propose au Grand Conseil d'allouer un crédit de 574.200 francs. (oid)

La Neuveville Décès d'un conducteur

Hier à 10 h 50, un accident de la circulation s'est produit au Chemin de Blanche-Eglise. Un automobiliste d'un certain âge a embouti le mur du cimetière. Le conducteur est décédé, mais il semble que ce ne soit pas à cause de l'accident. Il semblerait qu'il ait été victime d'un malaise juste avant celui-ci. Les dégâts s'élevaient à 8000 francs environ.

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Aide jurassienne aux sinistrés italiens de 1980

Extraordinaire mouvement de solidarité

En présence des autorités civiles locales et régionales, militaires et religieuses, récemment, a été inauguré officiellement l'aqueduc de Pescopagano dans la province de Potenza, dans le sud de l'Italie. Cet ouvrage a pu être réalisé grâce à la contribution de la population jurassienne. La République et canton du Jura était officiellement représenté par M. Yves Pétermann, délégué à la coopération, alors que Me Vincenzo Periz et le colonel Antonio Cassota représentaient l'association nationale des alpins. MM. Bianchini, Liruti, Leoni, Prudente, de Pauli, ainsi que le padre Angelo représentaient les émigrés italiens dans le Jura.

Dans son allocution, le délégué à la coopération releva l'extraordinaire mouvement de solidarité que souleva dans le Jura l'annonce de la catastrophe du 23 novembre 1980, provoquée par une violente secousse tellurique qui frappa les régions de Campanie et de Basilicate, faisant de nombreuses victimes, des milliers de sans-abri et détruisant des dizaines de villages dans le sud de l'Italie, particulièrement dans la province de Potenza. M. Yves Pétermann souligna le rôle éminent que jouent les familles émigrées d'Italie et leur parfaite intégration dans la population jurassienne.

En conclusion, l'orateur s'est réjoui que le nom de la République et canton du Jura figure à la place d'honneur de Pescopagano et constata que la collaboration née en cette douloureuse circonstance marquait ainsi une étape dans la construction de l'Europe.

Rappelons que sous l'égide du département de la coopération et des associations italiennes d'émigrés dans la Répu-

blique et canton du Jura, une souscription fut lancée dans le canton du Jura. Cette action permit de récolter 143.000 francs (y compris les intérêts des sommes placées sur carnet d'épargne avant leur utilisation). Dès 1981, une partie de ce montant, soit 23.000 francs, a été utilisée pour venir en aide aux personnes sans abri réfugiées dans la République et canton du Jura.

Le solde de la somme récoltée a servi à financer la reconstruction d'une centrale de captation des eaux et d'un aqueduc, l'«Aquedotto comunale San Pietro», à Pescopagano. Cette localité de 4000 habitants, située à 150 km au sud-est de Naples, perchée à près de 1000 mètres d'altitude au sommet d'une crête, avait en effet été particulièrement touchée par le séisme. Les travaux, supervisés par l'Association nationale des alpins, ont débuté en 1982 et se sont terminés en 1985.

La coordination entre les responsables des travaux en Italie et les services de la coopération et de l'aide sociale a été assumée par une commission ad hoc regroupant les délégués des associations d'émigrés italiens dans le Jura. Le finan-

cement des travaux s'est fait par le versement de tranches, selon l'avancement des travaux. Les sommes à disposition ne permettant pas de couvrir les dépenses budgétisées, il a fallu compresser fortement celles-ci, notamment au niveau des frais administratifs; ce qui a finalement permis de dégager un solde de près de 30.000 francs; lequel sera utilisé pour des actions ponctuelles dans la région sinistrée. Au niveau technique, le bassin de captation draine les nombreuses sources jusqu'à une première section de canalisation, laquelle aboutit à la centrale de captation.

L'aqueduc proprement dit relie cette centrale à un quartier de Pescopagano sur une longueur de 650 mètres. Son débit de 3,5 m³/s garantit l'alimentation en eau potable de plus d'un millier d'habitants (comm)

TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

L'ancienne église du Noirmont

Ceux du Noirmont ne pensent-ils pas à sauvegarder leur ancienne église de style gothique?

On pourrait croire que les habitants des Franches-Montagnes ignorent que cette ancienne église du Noirmont est, pour ainsi dire, unique en son genre, c'est-à-dire de style gothique, loin aux alentours, puisqu'ils semblent vouloir la laisser aux démolisseurs...

Dire que dans tous les pays voisins, de telles constructions ont été anéanties et qu'on s'évertue à les reconstruire au plus près des plans retrouvés, remettant sur pied ce que les bombes ont épargné.

Il y a une dizaine d'années, plus près d'ici, au canton de Fribourg, à Montbrelloz, on a aussi construit, comme au Noirmont, une nouvelle église paroissiale, estimant l'ancienne en trop mauvais état pour être conservée. C'est alors qu'un groupe de personnes conscientes de la valeur de l'ancien édifice ont fondé une association des amis de la vieille église et ont réussi à sauver leur vieux sanctuaire. Celui-ci attire actuellement beaucoup de visiteurs dans ce petit village du sud du lac de Neuchâtel.

Maintenant que Le Noirmont possède

Projet de révision fédérale du Code pénal militaire C'est plus clair!

Le Département fédéral de justice et police a soumis à la consultation un avant-projet de révision du Code pénal et du Code pénal militaire concernant les infractions contre le patrimoine et les faux dans les titres. Dans sa réponse, le Gouvernement exprime l'avis que le projet de révision du Code pénal en matière d'infractions contre le patrimoine atteint le but visé dans la mesure où il

Les trois tonnes pourront traverser Pont de Soubey ouvert

Le Service des ponts et chaussées a réouvert au trafic normal, dès samedi, le pont de Soubey qui franchit le Doubs et qui avait été interdit aux véhicules de plus de trois tonnes et demie. (rpju)

renforce les moyens de lutte contre la criminalité économique, soit en étendant la portée de certaines dispositions existantes, soit en créant de nouvelles, notamment en matière de délits liés à l'utilisation de l'informatique. Sur un plan général, il estime que le projet apporte une plus grande clarté au titre deuxième du Code pénal en simplifiant la rédaction de certains articles ou en précisant leur contenu à la lumière des enseignements tirés de la doctrine et de la jurisprudence.

La révision fédérale prévoit la modification de l'ensemble du droit pénal patrimonial régi par les articles 137 à 172 du Code pénal. Les points les plus importants de cet avant-projet sont les suivants:

- création, respectivement extension, de diverses infractions dans le domaine de l'utilisation frauduleuse d'ordinateurs. Il s'agit notamment de pouvoir réprimer l'utilisation sans droit de données, l'utilisation frauduleuse d'un ordinateur, le sabotage d'ordinateur;
- élaboration d'une nouvelle norme concernant l'abus de cartes de chèques et de cartes de crédit qui rend punissable le détenteur d'une carte qui devient insolvable après être entré en possession de celle-ci;
- révision de la systématique de délits dans la faillite;
- création d'une disposition concernant les infractions de peu d'importance. (comm)

COURGENAY

Jeune conducteur blessé

Dans la nuit de samedi à dimanche, un jeune automobiliste circulait à une vitesse excessive de Alle en direction de Courgenay. Arrivé à proximité de la zone industrielle de ce dernier village, il perdit la maîtrise de son véhicule qui quitta la route par la gauche, effectua plusieurs tonneaux, avant de s'immobiliser. Le jeune conducteur, blessé, a été conduit à l'Hôpital de Porrentruy. La voiture est hors d'usage. Les dégâts se montent à environ 7000 francs. La police cantonale de Cornol ainsi que le groupe des accidents se sont rendus sur place.

Pierre-Arnold Borel
Belle-Combe 8
La Chaux-de-Fonds

bravo à

Erwin Zihlmann...
... fils d'Edouard, de Montfaucon, qui vient d'obtenir son certificat de capacité de boulanger-pâtissier, après un fructueux apprentissage chez M. Raphaël Willem, aux Bois.
Ce jeune homme a obtenu la belle moyenne générale de 5,2 (by)

M. Bernard Vallat...
... de Saignelégier, sportif franc-montagnard bien connu, qui vient d'être promu arbitre de hockey sur glace de première ligue.



**GARAGE
DES 3 ROIS SA**



Bd des Eplatures 8
☎ 039/26 81 81

Nous informons notre clientèle, ainsi que les automobilistes en général, que:

- notre service des ventes
- notre atelier de réparation
- notre magasin de pièces détachées
- notre département service et lavage

RESTENT OUVERTS
en permanence
pendant les vacances

LE LOCLE

Le Locle - à louer
centre ville

appartement

2 pièces, sans confort, dans
les combles, libre tout de suite.
☎ 038/33 14 90

RESTAURANT
DE LA COURONNE

Les Brenets

FERMÉ

du 14 au 18 juillet inclus

URGENT !

LE LOCLE, directement du
propriétaire, à vendre un grand

APPARTEMENT

tout confort, situé à quelques
minutes du centre ville.

Ecrire sous chiffre 87-37 à ASSA,
Annonces Suisses SA,
case postale 148, 2000 Neuchâtel.

Publicité intensive
publicité par annonces

AVIS MORTUAIRES

Je suis le chemin, la vérité et la vie.
Saint Jean 14 v. 6.

Monsieur Florian Reist:
Madame et Monsieur Georges-André Kohly-Reist, leurs enfants
Frédéric et David, Le Locle;

Madame et Monsieur Walther Schindler-Zingg, leurs enfants
et petite-fille, à Berne;

Monsieur et Madame Jean-Claude Fivaz-Wehren, leurs enfants,
à Rheinfelden;

Les descendants de feu Jean et Elise Soguel-Criblez;
Les descendants de feu Auguste Kohler;
Les descendants de feu Louise Langel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de
faire part du décès de

Madame
Florian REIST
née Huguette KOHLER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante,
cousine, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, samedi, dans sa
62e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 juillet 1986.

Le culte sera célébré au Centre funéraire mardi 15 juillet,
à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domiciles de la famille: M. Florian Reist
Chapeau-Râblé 21
Mme et M. Georges-André Kohly-Reist
Kaolack 16
2400 Le Locle.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

ERGUEL
VOYAGES

COURSES DE 1 jour

Mardi 15 juillet 1 jour
LAC DE CONSTANCE
Croisière avec animation folklorique.
car et bateau: Fr. 67.-/Enfant Fr. 39.-

Jeudi 17 juillet ½ jour
JURA VAUDOIS
avec visite du Musée du cheval à La Sarraz
car: Fr. 28.-

Jeudi 24 juillet 1 jour
NOS COLS SUISSES
Grimsel, Nüffenen et tunnel du Gothard
car: Fr. 48.-/AVS Fr 44.-

Vendredi 25 juillet ½ jour
COURSE SURPRISE
avec souper filets de perches compris
car et souper Fr. 39.-

Mardi 29 juillet 1 jour
EUROPA-PARK A RUST
car et entrée: Fr. 50.-/Enfant Fr. 35.-

Mercredi 30 juillet ½ jour
LAC DE THOUNE
suivi d'une soirée folklorique à Interlaken.
Car, bateau et soirée: Fr. 41.-

Vendredi 1er août ½ jour
**FÊTE NATIONALE AUX CHUTES
DU RHIN**
les plus grandes d'Europe
car et entrée: Fr. 45.-

Dimanche 3 août 1 jour
VALAIS
Lötschental
car: Fr. 46.-/AVS Fr. 42.-

Dimanche 10 août 1 jour
ALSACE
avec visites du Musée paysan à Ungersheim
et d'Automobiles à Mulhouse
car et entrée Musée paysan: Fr. 44.-
AVS Fr. 40.-

Du 12 juillet au 8 août
**SERVICE TOUS LES JOURS
AU CHAUSERAL**
selon indicateur officiel No 225.10

PROGRAMMES DÉTAILLÉS
A DISPOSITION
INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS
☎ 039/41 22 44 - SAINT-IMIER

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME

débutant dans la restauration cherche emploi
tout de suite.

☎ 039/28 74 81 le matin.

NOUVEAUTÉS
Prolongement

de la ligne La Chaux-de-Fonds - Vue-des-Alpes, jusqu'à

TÊTE DE RAN

Horaire

La Chaux-de-Fonds départs	9 h 05 - 13 h 45 - 17 h 20
Tête-de-Ran départs	14 h 00 - 17 h 40
Vue-des-Alpes départs	14 h 05 - 17 h 45

Chaque jour jusqu'au 17 août et du 6 au 9 octobre

Les mercredis, samedis et dimanches, du 18 août au 5
octobre et à partir du 20 octobre

Tarif

Prix unique, Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran

Simple course adultes Fr. 3.- Enfants Fr. 2.-
Aller-retour Adultes Fr. 5.- Enfants Fr. 3.-

Billet d'excursion

La Chaux-de-Fonds - Tête-de-Ran et retour, par Les
Ponts-de-Martel ou une autre gare CMN, ou vice-versa
Adultes Fr. 6.- Enfants Fr. 3.-

Chaque titre de transport donne droit à une réduction (environ
40%) sur une consommation à choix, à l'Hôtel de Tête-de-Ran

Demandez le plan d'itinéraire à la gare TC

TRANSPORTS EN COMMUN DE LA CHAUX-DE-FONDS

LES ENFERS

+

*Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon.*

Monsieur Fernand Lachat, aux Enfers;
Monsieur Jean-Pierre Lachat et son amie Brigitte Meier, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur Jean-Pierre Schaffter-Lachat et leurs enfants Nathalie,
Céline, Mireille et Olivier, à Rebeuvelier;

Madame et Monsieur Pierre Mathys-Lachat et leur fils Emmanuel,
à Montfaucon,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part
du décès de

Madame
Ginette LACHAT
née AUBRY

leur chère et bien-aimée épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur,
tante, cousine, marraine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui samedi,
dans sa 56e année, après quelques mois d'une cruelle maladie supportée
avec courage et réconfortée par l'onction des malades.

LES ENFERS, le 12 juillet 1986.

La messe suivie de l'enterrement aura lieu à Montfaucon, le mardi 15
juillet, à 14 h 30.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital de Saignelégier.

Domicile de la famille: M. Fernand Lachat
2875 Les Enfers.

CET AVIS TIENT LIEU DE LETTRE DE FAIRE-PART POUR LES
PERSONNES INVOLONTAIREMENT OUBLIÉES.

Repose en paix.

Monsieur Roger Gigon;
Madame Yvonne Blaser-Ducret, à Neuchâtel, ses enfants et
petits-enfants;

Madame Eglantine Roullin-Ducret, à Bôle, ses enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jean Held-Gigon et leurs enfants;
Madame Danielle Chatton, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire
part du décès de

Madame
Carmen GIGON
née DUCRET

leur chère et regrettée épouse, sœur, belle-sœur, tante, grand-tante,
cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection dimanche,
dans sa 69e année, après une courte maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 13 juillet 1986.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire mardi 15 juillet,
à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 7, rue Jaquet-Droz.

Prière de ne pas faire de visite.

Veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer,
ccp 20-6717-9.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

CREDIT COMPTANT

Jusqu'à Fr. 30'000.- sans garanties. Discret et
sans enquête auprès de l'employeur!

Veuillez me soumettre une offre de crédit
comptant sans engagement.

Je sollicite un crédit comptant

1m

de Fr. _____

Remboursement mensuel env. Fr. _____

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

NPA/localité _____

Date de naissance _____

Etat civil _____

Signature _____

Service rapide 01/211 76 11, Monsieur Lambert
Talstrasse 58, 8021 Zurich

CITY BANK

A
La Chaux-de-Fonds

COURS EN SOIRÉE

PROGRAMME 1986

<input type="checkbox"/> Secrétariat	<input type="checkbox"/> Cours de vente
<input type="checkbox"/> Comptabilité	<input type="checkbox"/> Cours informatique à Neuchâtel.

Pour de plus amples renseignements retournez le coupon ci-des-
sous à: **INSTITUT BYVA**, av. de la Gare 39, 2000 Neuchâtel

Nom: _____ Rue: _____ ☎ privé: _____

Prénom: _____ Localité: _____ ☎ prof: _____

JURA BERNOIS

Très sollicitée, l'ambulance de Tramelan

Nul doute que posséder sa propre ambulance est une opération très positive pour une commune. Cependant, à Tramelan, l'on doit bien reconnaître que le choix de l'ambulance laisse peut-être un goût amer à certains car il semble bien que l'on n'ait pas effectué le meilleur achat. En effet, le choix avait donné lieu à de très nombreuses discussions au sein du Conseil général et l'on effectua plus un choix politique qu'un choix de raison.

Cependant, personne ne pourra dire le contraire, l'ambulance de Tramelan est très sollicitée et a déjà eu l'occasion de porter secours à de nombreuses reprises. De plus l'équipe des ambulanciers est bien formée et surtout bien rodée. A elle seule elle a travaillé par exemple 130 heures pour effectuer 3900 kilomètres lors de différents transports. En 1985 l'ambulance a été appelée à 87 reprises, soit 68 transports pour cause de maladie et 19 transports pour cause d'accidents. Tous ces malades ou blessés ont été évacués sur les hôpitaux suivants: 56 transports à Saint-Imier, 17 à Bienne, 2 à Delémont, 4 à Moutier, 2 à Berne et 6 dans divers hôpitaux, cliniques et à domicile. Notons que 18 transports concernaient des personnes domiciliées hors de la commune de Tramelan.

A fin 1985 l'effectif des ambulanciers était de 9 personnes dont 7 au bénéfice du permis requis. Pour compléter cet effectif une séance d'information et de recrutement avait lieu en fin d'année et 3 nouveaux chauffeurs-ambulanciers et aides-ambulanciers se sont annoncés et sont entrés en fonction en début 1986. (vu)

On parle déjà hockey à Tramelan

L'ouverture de la nouvelle patinoire artificielle a été fixée au 15 septembre prochain et déjà l'on annonce un grand rendez-vous sportif. En effet, afin de marquer l'ouverture de la patinoire des Lovières pour la saison 1986-1987, le Hockey-Club Tramelan a réussi à réunir deux équipes de grande valeur, soit le CP Berne et le HC Bienne qui disputeront une rencontre le 20 septembre à 20 heures. (vu)

Vers un anniversaire

C'est les 13 et 14 septembre que la grande famille des membres du Ski-Club Tramelan seront en fête. En effet à l'occasion du «Jubilé 1936-1986» de la construction du chalet «Les Roches» le Ski-Club Tramelan a préparé un grand programme de festivités dont nous aurons l'occasion de reparler lors d'une prochaine édition. Pour l'heure mentionnons que ce jubilé sera célébré les 13 et 14 septembre prochain. (vu)

SAINT-IMIER Jambe cassée

Hier à 15 h 15, un accident de la circulation s'est produit à la hauteur du Pont Sébastopol. Un motard qui circulait en direction de Saint-Imier a perdu la maîtrise de son véhicule. Il a traversé la route de droite à gauche et est entré en collision avec un conducteur arrivant en sens inverse. Le motard a été projeté par-dessus la voiture. Ledit motard est blessé, il souffre d'une fracture à une jambe. Les dégâts s'élevaient à 20.000 francs, la voiture et la moto étant hors d'usage.

Ecole supérieure de commerce de Saint-Imier Onze champions du français

Le 26 avril dernier, onze élèves de l'Ecole supérieure de commerce actuellement diplômés, ont subi à Berne les épreuves en vue de l'obtention du «certificat de connaissance du français et d'aptitude à la correspondance française» délivré par la Chambre de commerce et d'industrie de Genève. Tous ont bien passé ces épreuves et ont donc reçu ce certificat.

Voici la liste des lauréats:

Catherine Boillat (mention très bien), Barbara Puzella (très bien), Michèle Villars (très bien), Muriel Berger (bien), Nadia Demont (bien), Myriam Luethy (bien), David Marchand (bien), Yvan Gabus, Laurence Genoud, Catherine Kupferschmid et Nathalie Paratte.

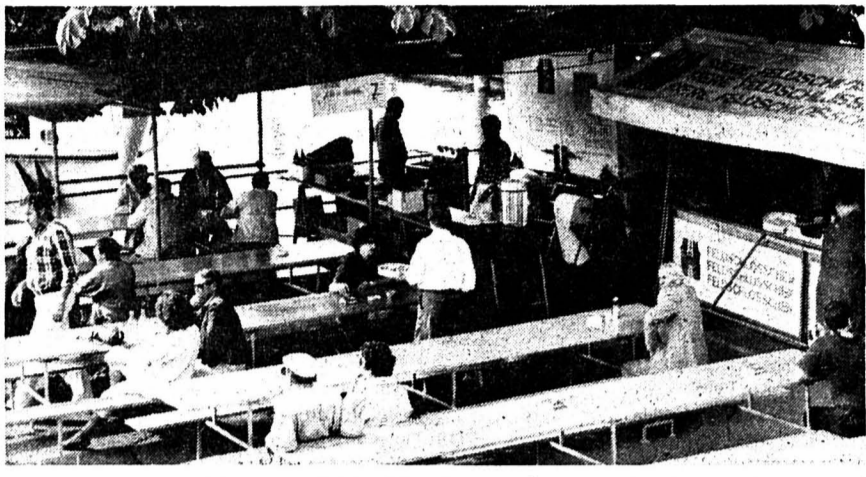
Les professeurs de ces lauréats sont Mme Marie-Grâce Rossel et M. Jean Wille. (comm-cd)

CANTON DE NEUCHÂTEL

Fête du port à Neuchâtel Le lac et sa goguette

Deux jours de fête; la kermesse du port s'est terminée dans les rires et la musique samedi soir. Forte affluence des Neuchâtelois presque en vacances. Les petites ondées de vendredi soir n'ont fait de mal à personne, et les enfants de l'école primaire venu après le cortège, ont trouvé les réjouissances à leur goût.

N'oublions pas l'apéro du samedi: on y soignait les têtes un peu lourdes avec un blanc très revigorant... Et sur le «Ville de Neuchâtel», accordéon et kiosque à musique y faisaient bon ménage. (C.Ry)



Le temps à Neuchâtel en juin Un mois mi-chaud mi-froid

L'Observatoire cantonal de Neuchâtel communique:

Du point de vue thermique, le mois de juin se compose de 2 parties très distinctes: temps froid jusqu'au 14 et dès cette date, une température très élevée a alors régné sur nos régions; l'insolation est normale, tandis que les précipitations sont déficitaires. D'une manière générale, la deuxième partie du mois a été exceptionnellement belle.

La moyenne de la température de l'air

de 16.9° n'est supérieure à sa valeur normale que de 0.3° (16.6°); signalons toutefois, en rapport avec ce qui a été dit ci-dessus, que la température moyenne des 16 derniers jours du mois est de 21.2°. Les moyennes prises de 5 en 5 jours ont les valeurs suivantes: 10.8°, 13.2°, 13.3°, 19.5°, 21.2° et 23.3°, tandis que les moyennes journalières sont comprises entre 7.6° le 5 et 24.0° le 29. Les extrêmes atteints par le thermomètre sont de 5.9° le 5 et 31.1° le 28, donnant une amplitude absolue de la température de 25.2° (normale: 22.5°). Le mois compte 16 jours d'été, le 10 ainsi que les 15 derniers jours.

L'insolation totale de 227 heures est pratiquement normale (228 h); à l'exception des 7 et 14, tous les jours ont été ensoleillés, avec un maximum journalier de 14 h 9.

La hauteur totale des précipitations de 44.7 mm ne représente que les 46% de la hauteur normale en juin qui est de 97 mm. Il a plu au cours de 9 jours, tous situés dans la première partie du mois, avec un maximum journalier de 10.0 mm le 3.

La moyenne de la pression barométrique est de 720.0 mm (normale: 720.3 mm); les lectures extrêmes du baromètre, 724.6 mm le 26 et 712.1 mm le 5, donnent une amplitude absolue de la pression de 12.5 mm (normale: 14.1 mm).

L'humidité relative moyenne de l'air est faible: 62% (normale: 70%); les moyennes journalières oscillent entre 89% le 12 et 38% le 30 et la lecture minimale de l'hygromètre a été faite le 21: 23%.

Les vents ont été normaux, avec un parcours mensuel de 4840 km (1.9 m/seconde); la répartition selon la rose des vents est la suivante: nord-est: 16%, est: 16%, nord: 15%, sud: 14%, nord-ouest: 13%, ouest: 11%, sud-ouest: 8% et sud-est: 7%. Le parcours journalier maximal est de 387 km le 13, du nord-est (4.5 m/sec ou 16 km/h) tandis que le 25 avec 69 km a été le jour le plus calme. La vitesse de pointe maximale du vent est de 85 km/h le 4, à 7 h 45, du nord-ouest. (g)

SONCEBOZ

Sur la voie de gauche

Samedi à 13 h 45, un accident de la circulation s'est produit sur la route de Pierre-Pertuis en direction de Tavannes. Un automobiliste a été déporté sur la gauche dans un virage à droite. Il est entré en collision latérale avec un autre véhicule arrivant en sens inverse. Le premier conducteur a continué sur la voie de gauche et est entré en collision frontale avec un deuxième véhicule qui venait en sens inverse. Deux blessés légers ont été transportés à l'hôpital de Bienne et les trois voitures sont démolies. Les dégâts s'élevaient à 25.000 francs environ.

AVIS MORTUAIRES

Monsieur Pierre Burki, à La Chaux-de-Fonds;
Madame et Monsieur René Brugger-Burki, Les Thioleyres;
Monsieur et Madame Pierre-Alain Brugger-Wavre et leurs filles Marina et Nathalie, à Ependes (Fribourg);
Mademoiselle Patricia Brugger, Les Thioleyres;
Mademoiselle Marie-Claude Brugger et son ami Patrick Birchmeier, Les Thioleyres,

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert BURKI

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, cousin et ami, endormi paisiblement le 11 juillet 1986 à Oron-la-Ville, dans sa 87e année.

Le culte aura lieu à la chapelle du crématoire de La Chaux-de-Fonds le mercredi 16 juillet, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Domiciles de la famille: M. Pierre Burki
Rue Jaquet-Droz 41
2300 La Chaux-de-Fonds
M. René Brugger
Les Viards
1599 Les Thioleyres.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

17299

IN MEMORIAM

Robert SCHMIDT

1981 - 14 juillet - 1986

Déjà 5 ans que tu nous as quittés, mais nous ne t'oublierons jamais.

Ta femme
Tes enfants
Ta famille

17259

La famille de

MONSIEUR FERNAND OBERSON

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs messages, leurs dons ou leurs envois de fleurs.

VILLAZ-SAINT-PIERRE (FR),
juillet 1986.

17265

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DES BURALISTES POSTAUX DE NEUCHÂTEL

ont le profond regret de faire part du décès de leur collègue et ami

Joseph PERSOZ

buraliste postal
à Valangin

3705

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

Les programmes radio de lundi



Littoral et Val-de-Ruz
FM 90.4
Vidéo 2000
103.2
Basse-Areuse
91.7,
Coditel 100.6

6.00 Bulletin	d'actualité
6.05 Biscottes et café noir.	12.45 Jeu de midi puis suite de Déjeuner show
6.30 Les titres	14.30 2000 et une après-midi
7.00 Journal neuchâtelois et sportif	17.00 Bulletin
7.30 Journal national et international	17.02 Vidéo-flash
8.00 Bulletin	18.00 Les titres
8.45 Naissances	18.05 Vidéo-flash
9.00 Espace 6	18.30 Sport musique
10.00 Pirouettes	19.00 Journal du soir
11.30 Déjeuner-show	19.15 Magazine sportif
12.00 Midi-infos	20.00 Sport musique
12.30 Commentaire	21.00 Intermezzo
	23.00 Surprise nocturne.

Magazine sportif

Sportifs neuchâtelois, il y a de nombreuses bonnes raisons de vous mettre à l'écoute de RTN 2001. Mais la meilleure c'est sûrement le «magazine sportif» du lundi à 19 h 15 qui, vous permet de découvrir des sports parfois mal connus.



La Première

Informations toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 6.30, 7.30, 12.30, etc. 9.05 Petit déjeuner. 11.05 Podium 86. 12.30 Midi première. 13.15 Transat. 14.05 La ville fantôme. 15.05 Les uns sans les autres. 16.05 Les bottes de 7000 lieux. 17.05 Hommage à Raimu. 17.30 Soir première. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Simple comme bonsoir. 0.05 Couleur 3.



France musique

8.10 Réveil-matin. 9.05 La chambre des vacances. 12.10 Hamac. 12.30 L'été du jazz. 13.00 Concert lecture: Ensemble vocal Gérard George. 14.30 Le parcours du combattant. 16.00 Orchestre national de Lille. 17.30 Avis aux amateurs. 19.10 Premières loges. 20.04 Avant-concert. 20.30 Orchestre symphonique de la Radio de Berlin. 23.05 Programme non communiqué.



Espace 2

9.05 Séquences; l'été des festivals. 10.00 Version intégrale. 11.30 Ça me rappelle quelque chose. 12.05 Musimag. 13.00 Journal. 13.35 Un sucre ou pas du tout? 14.05 Suisse musique. 16.00 Silhouette. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 86. 18.30 JazzZ. 20.05 L'été des festivals; prélude. 20.30 Festival Tibor Varga 1986. 22.15 Postlude. 22.40 Démarge. 1.00 Notturmo.



Fréquence Jura

6.10 Info JU. 6.30 L'info en bref. 7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 9.05 C3 différé. 11.00 Info en bref. 11.05 L'apéro (minirécital). 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.00 C3 en direct. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille feuilles. 19.00 Le quart d'heure d'accordéon. 19.15 Blues. 19.30 Hors antenne. 20.05 C3 différé.



Suisse alémanique

9.00 Palette. 11.30 Le club des enfants. 12.00 Rendez-vous. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 15.30 Nostalgie en musique. 16.30 Le club des enfants. 17.00 Welle eins. 19.15 Sport-télégramme; diräkt us Doppelschwand, Romoos oder Werthenstein. 20.00 Concert de l'auditeur. 21.00 Anciens et nouveaux disques. 22.00 Opérette, opéra, concert. 23.00 Jazz-time. 24.00 Club de nuit.



Radio Jura bernois

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Jazz panorama. 10.30 Matinées Horizon 9. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura. 12.30 RSR 1, Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 RSR 1, Effets divers. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.30 Hitparade Horizon 9. 18.00 RSR 1, Le journal et journal des sports. 18.30 Hitparade. 19.00 Ballade pour un prénom. 19.30 Mélomanes en culottes courtes.

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.
Tirage contrôlé (RLMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Bailloz.
Secrétaire général: Roland Graf.

Rédacteurs RP:

Jean-Pierre Aubry, Régionale. - Gladys Bigler, Jura. - Pierre-Henri Bonvin, Sports. - Willy Brandt, Monde. - Pascal Brandt, Régionale. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrière, Val-de-Travers. - Michel Déruns, Sports. - Raymond Déruns, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diaz, Jura bernois. - Laurent Guyot, Sports. - Patrick Fischer, La Chaux-de-Fonds. - Christiane Ory, La Chaux-de-Fonds. - Anouk Ortilib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Yves Patignat, Suisse. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Veya, Canton de Neuchâtel.

Stagiaires:

Jacques Houriet, Pierre Arlettaz, Georges Kurth, Catherine Roussy.

Publicité:

La Chaux-de-Fonds, Le Locle: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: Publicitas

lundi

TELEVISION

Suisse romande **France 1** **a2** **France 2** **France 3** **Suisse alémanique** **Suisse italienne**

- 12.00 Ces merveilleuses pierres
- 12.15 Les conquérants du temps passé
- 12.45 Le chirurgien de Saint-Chad
- 13.00 Téléjournal
- 13.05 Trio Podium 86
- 13.10 Le chef de famille
- 14.05 Festival de jazz de Montreux
- 14.35 Face à la mort
- 15.30 Le petit poisson
- 15.45 Tour de France
- 16.45 Bloc-notes
- 16.55 Paleo Folk Festival
- 17.20 La vallée secrète
- 17.45 Basile, Virgule et Pécora
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 TV à la carte 86
- 18.00 Sauvez les pandas
- 18.55 TV à la carte 86
- 19.00 Dodu Dodo
- 19.05 TV à la carte 86
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 TV à la carte 86
- 20.10 Les aventures du Saint
- 21.00 Long métrage

- 9.50 Revue militaire
- 11.45 La une chez vous
- 12.00 Flah
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi trente
- 12.35 Tournez... manège
- 13.00 Le journal à la une
- 13.55 Dallas
- 14.45 Les fils des mousquetaires
- 16.15 Croque-vacances
- 17.30 Un grand amour de Balzac
- 18.20 Minijournal
- 18.30 Danse avec moi
- 19.05 La vie des Botes
- 19.40 Le masque et les plumes
- 20.00 Le journal à la une

- 6.45 Télématin
- 8.30 Jeunes docteurs
- 12.00 Midi informations
- 12.08 Récéré A2
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 Les mystères de l'Ouest
- 15.15 Sport été
- 18.20 Flash info
- 18.25 Capitot
- 18.50 Des chiffres et des lettres
- 19.15 Bugs Bunny
- 19.40 Le journal du Tour
- 20.00 Le journal

- 15.45 Sports-loisirs
- 17.32 La mémoire des pôles
- 17.45 Mission casse-cou
- 18.35 Calibre
- 18.45 Journal des festivals
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.55 Les Entrechats
- 20.04 Jeux de 20 heures

- 17.30 Téléjournal
- 17.35 Augsburger Puppenkiste
- 18.10 Tour de France
- 19.00 Diräkt us?
- 19.30 Téléjournal
- 20.05 Peter Hofmann '86
- 21.10 Martha Dubronski
- 22.45 Téléjournal
- 23.00 Das Kriminalmuseum erzählt
- 23.35 Festival de jazz de Montreux 1986

- 15.40 Cyclisme
- 18.05 Robinson Crusoe
- 18.15 Deux sympathiques voisins
- 18.25 Microbius
- 18.35 L'agence Labricole
- 19.00 Trois cœur à louer
- 19.30 Le quotidien
- 20.00 Téléjournal
- 20.30 Il grande giorno
- 22.00 Téléjournal
- 22.10 A la découverte
- 23.00 Lundi sport
- 23.35 Festival de Montreux

ARD **Allemagne 1**

- 14.35 La petite maison dans la prairie
- 15.20 Die Montagsfamilie
- 15.50 Téléjournal
- 16.00 Höchste Zeit
- 16.30 Chic
- 17.15 Eine Hand voll Gold
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 La vie continue
- 21.15 Aventures en Alaska
- 22.00 Freitags Abend
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Der grosse Trubel um Georgies und Bonnies Bilder

Allemande 2

- 15.05 Lassies neue Freunde
- 15.30 Calendrier des vacances
- 16.05 Une vie de bête
- 16.30 Hilfe, wir werden erwachsen
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.50 Deux font la paire
- 19.00 Informations
- 19.30 Magazine de la circulation
- 21.00 Programmes de l'été
- 21.15 WISO
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Eine blauschwarze Frauenschrift
- 0.10 Polizeirevier Hill Street

Allemande 3

- 16.00 Der kleine Däumling
- 18.00 Rue Sésame
- 18.33 Fury
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Teen-Magazine
- 20.15 Retour à la nature
- 21.00 Actualités
- 21.15 Cocktail économique
- 23.00 Pop-Souvenirs

RAI **Italie 1**

- 13.00 Voglia di musica
- 13.30 Telegiornale
- 13.45 Contro quattro bandiere
- 15.25 Speciale Parlamento
- 15.55 Il mondo che scompare
- 17.00 Giovani ribelli
- 17.50 Tom story
- 18.40 Guglielmo il conquistatore
- 19.40 Almanacco del giorno dopo
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Airport '80
- 22.25 Telegiornale
- 22.35 Speciale TG 1
- 23.30 Grandi mostri

SKY **CHANNEL**

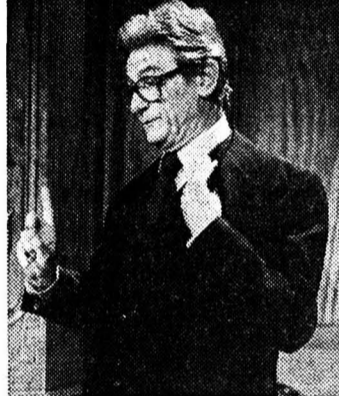
- 8.45 Sky trax
- 14.15 Skyways, série.
- 15.05 A country practice
- 16.00 Sky trax
- 18.30 The tales of Wells Fargo
- 19.00 Dennis
- 19.30 Green acres
- 20.00 Mork and Mindys
- 21.00 Police woman, action.
- 21.55 The untouchables
- 22.50 Sydney Winfield
- 23.50-1.00 Sky trax



Macadam cow-boy
 Film de John Schlesinger (1969), avec Dustin Hoffman, Jon Voight.
 On n'oubliera pas de sitôt ce marginal du Bronx, drogué paumé, tuberculeux, attendrissant dans son immoralité.
 Photo: Jon Voight et Dustin Hoffman. (tsr)



A 20 h 35
Les mariés de l'an II
 Film de Jean-Paul Rappeneau (1971), avec Jean-Paul Belmondo, Marlène Jobert, Laura Antonelli, etc.
 Aux Etats-Unis et en France, avant et après 1789. Un fils du peuple, candidat au divorce, se trouve entraîné malgré lui dans la Révolution française.
 Durée: 90 minutes.
 Photo: Jean-Paul Belmondo et Laura Antonelli. (tf1)



A 20 h 35
Le dindon
 Comédie de Georges Feydeau, avec Robert Lamoureux, Pierre Mondy, Henri Tisot, etc.
 Au début du siècle, à Paris. Une jeune femme a juré de prendre un amant, le jour même où elle apprendrait l'infidélité de son mari.
 Photo: Robert Lamoureux. (a2)

- Le passager de la pluie**
- 22.50 Téléjournal
- 23.05 Dédicace
- 23.35 Festival de jazz de Montreux
- 1.00 Dernières nouvelles

- 22.10 Africa
- 23.05 Une dernière
- 23.20 Carnet de bord

- 22.35 Baryshnikov on Broadway
- 23.30 Edition de la nuit

A PROPOS **A VOIR**

Un monde différent, une série de Frédéric Rossif

La réputation de Frédéric Rossif n'est plus à faire. On connaît la qualité irréprochable de ses documentaires, tout particulièrement les films «Grand public» qu'il a réalisés pour le cinéma sur les animaux.

A2 présente en cette période estivale une série de douze documents de ce grand voyageur, «Un monde différent». Vous avez dit différent? La différence est à chercher avant tout dans la manière de voir en dépassant l'image imposée, en se montrant curieux de connaître ce qui peut se cacher derrière l'impassibilité d'un paysage, un désert par exemple, où l'être humain, machine complexe.

«Le désert» de Nubie (lundi 7 juillet) relève la beauté des dunes continuellement remodelées en dessins géométriques d'une totale élégance par des vents qui soufflent presque continuellement, le bruit qu'ils font retentir alors que l'image du désert nous renvoie plutôt à l'idée du silence et surtout de la présence de la vie, avec les scarabées, d'inombrables insectes et les serpents.

Ce désert, qui est un des plus inhospitaliers du monde, est situé dans la région côtière du sud-ouest africain. Le sable observé avec soin est sillonné de signes étranges laissés par de petites créatures qui ne le sont pas moins. Des lézards s'enterrent dans ce sable pour se protéger de la chaleur. Un serpent se déplace latéralement pour éviter au maximum la chaleur du sol. Un scarabée (plus de mille sortes différentes ont été répertoriées) creuse le sable à une telle vitesse qu'une pelle mécanique nous semblerait alors dérisoire.

La beauté des images, le foisonnement des renseignements donnés sont accrocheurs et, contrairement à ce qui se passe souvent avec les documentaires, le commentaire se lie au tout sans déranger. Il sert alors de véritable support discret, de complément.

Une émission à suivre avec plaisir si l'ensemble de la série se situe au même niveau que l'exemple examiné ci-dessus.

Catherine Grandjean

Robert Lamoureux a eu peur de remonter sur scène pour «Le Dindon»

Lorsque Robert Lamoureux est remonté sur scène voici deux ans pour reprendre le rôle de Pontagnac dans «Le Dindon» de Georges Feydeau, il était absolument paralysé par le trac. Le comédien à cette époque était en effet en plein désarroi. Auteur comique à succès avec des pièces comme «Ce diable d'homme», «La souprière», ou «La belle que voilà», il ne trouvait plus aucune inspiration et doutait complètement de lui-même et de son talent.

Il s'est contraint et a pris sur lui-même pour affronter le public du Palais Royal. Il était si paralysé qu'il avait interdit à sa femme, la comédienne Magali de Vendeuil, de venir assister aux premières représentations.

«Un mot d'encouragement du dernier figurant ou du machiniste de service me faisait un bien énorme avoue-t-il aujourd'hui. J'avais le trac comme un débutant. C'est d'autant plus étonnant que, lorsque j'ai débuté sur scène en 1948, le trac m'était totalement étranger. J'avais alors été littéralement propulsé dans le succès...»

Le fait de jouer chaque soir a débouqué totalement la paralysie qui était la sienne depuis quelques mois au point qu'il était proche de la dépression nerveuse. Mais si Robert sait admirablement faire rire, il sait aussi combien cela est difficile.

«Pour être comique et faire rire une salle composée de gens de toutes classes, dit-il, il faut être allé au fond de bien des choses. La création comique est quelque chose de tout à fait particulier: un don rare. Pourquoi les spectateurs affectent-ils souvent une certaine désinvolture à l'égard de ceux qui les font rire? Celui qui les fait rire va pourtant plus profondément en eux que quelqu'un qui les fait pleurer...»

«Il y a quelque chose d'un peu «bidon» dans la tragédie qui me fait hurler de joie. Je pense que l'on peut être com et tragédien mais que l'on ne peut pas être com et comique. Avec le comique, on va jusqu'à l'intime sans que cela soit conscient de la part des spectateurs. Ils font semblant de ne pas en être affectés mais malgré eux ils ont été piqués dans le vif.»

«Le Dindon» fait partie de cet univers là. Le thème: Pontagnac, qui n'est plus de première jeunesse s'amuse à suivre les femmes dans la rue. Il va un jour jusqu'à suivre la vertueuse Lucienne Vatelina dans son appartement. Furieuse, celle-ci appelle son mari. Mais, camarades de cercle, les deux hommes tombent dans les bras l'un de l'autre.

Mise au courant par Lucienne du comportement de son mari, la femme de Pontagnac décide que, si elle est trompée, elle rendra la pareille à son mari sans le moindre remord, et Lucienne prend la même décision. Dès lors, Pontagnac n'a de cesse que Valentin trompe sa séduisante épouse.

A partir de là, la pièce tourne au délire avec des chassés-croisés ahurissants, une fausse Lucienne, un major provincial et sa femme sourde comme un pot, une anglaise originaire de Marseille, d'étranges bruits de sonnettes et un ballet de domestiques.

Bien entendu la morale sera sauve et le pauvre Pontagnac sera le Dindon de ses propres machinations.

«Cela fait vraiment peine d'analyser ainsi, froidement, une œuvre pétillante de gaieté et d'entrain écrit en 1896 à la création, le critique Félix Duquesnel. Aucune analyse ne saurait vous donner une idée de l'affaire car on ne fait pas l'autopsie d'un aécilat de rire.»

(A2 20 h 35 - ap)

Programmes radio
page 19

Percutante performance de Toyota: la nouvelle Land Cruiser

TOYOTA

GARAGE DES MONTAGNES
 Avenue Léopold-Robert 107